



# Commission Locale de l'Eau

26<sup>ème</sup> séance plénière

07 juin 2024 – Merpins (16)



# Ordre du jour de la CLE 26

## Accueil – Emargement

- Adoption du compte-rendu de la réunion de CLE du 30 janvier 2024
- Adoption des **seuils expérimentaux de gestion du bassin versant de l'Aume-Couture**
- Adoption des **Programmes d'Actions pour la Gestion Quantitative (PAGQ) des bassins versants du Bief, de l'Auge, de la Nouère et de l'Argence**
- Adoption du **Bilan de l'état des eaux et des milieux aquatiques 2019-2021 sur le périmètre du SAGE Charente**
- **Dossiers pour avis et information** reçus depuis la CLE du 30 janvier 2024
- Questions diverses

## Déjeuner



# Adoption

Compte-rendu de la CLE du 30 janvier 2024 – Merpins (16)

## Présentation EPTB Charente Fabrice MEUNIER



# Adoption

## Compte-rendu de la CLE du 30 janvier 2024 – Merpins (16)

### Rappel de l'ordre du jour

- Adoption : compte-rendu de la réunion de CLE du 20 juin 2023
- Élections du Bureau de la CLE du SAGE Charente
- Adoption : Bilan annuel d'activité de la CLE en 2023
- Information : Bilan de l'étiage 2023
- Adoption : Demande de labellisation en EPAGE du SyBRA
- Adoption : valeurs de débits biologiques fluviaux Aume-Couture, Antenne, Seugne
- Information : Dossiers pour avis et information reçus depuis la CLE du 20 juin 2023
- Questions diverses



26<sup>ème</sup> réunion plénière de la Commission Locale de l'Eau Charente  
07 juin 2024 - Merpins (16)



### COMMISSION LOCALE DE L'EAU

SÉANCE PLÉNIÈRE DU 30 JANVIER 2024 – MERPINS (16)

COMPTE-RENDU DE SÉANCE

L'an deux mille vingt-quatre, le 30 janvier à 10h00, la Commission Locale de l'Eau (CLE) Charente s'est réunie à MERPINS (16), sous la présidence de M. Alain BURNET, Président de la Commission Locale de l'Eau.

Liste des participants : (Cf. annexe 1)

Sur les 82 voix délibératives que compte la commission, sont comptabilisées :  
- pour les délibérations n°2024-01 à 2024-06 : 55  
- pour la délibération n°2024-07 : 47

La Commission locale de l'eau délibère valablement.

#### Ordre du jour :

- I. Adoption : compte-rendu de la réunion de CLE du 20 juin 2023
- II. Elections du Bureau de la CLE du SAGE Charente
- III. Adoption : Bilan annuel d'activité de la CLE en 2023
- IV. Information : Bilan de l'étiage 2023
- V. Adoption : Demande de labellisation en EPAGE du SyBRA
- VI. Adoption : valeurs de débits biologiques fluviaux Aume-Couture, Antenne, Seugne
- VII. Information : Dossiers pour avis et information reçus depuis la CLE du 20 juin 2023
- VIII. Questions diverses

#### I Adoption du compte-rendu de la CLE du 23 juin 2023

M. Alain BURNET ouvre la commission et demande s'il y a des remarques sur le compte-rendu de la séance du 23 juin 2023. En l'absence de remarques, il le soumet au vote de la CLE. Le vote est effectué à main levée. Le compte-rendu de la CLE du 23 juin 2023 est adopté à l'unanimité.

#### II Élections du bureau suite au renouvellement de l'arrêté de composition de CLE

L'arrêté préfectoral du 10 août 2017 avait arrêté la composition de la CLE du SAGE Charente pour une durée de 6 ans. Différents arrêtés de modification de sa composition sont intervenus depuis cette date.

Un nouvel arrêté valant reconstitution de la CLE du SAGE Charente était donc nécessaire et a été pris le 23 novembre 2023 par l'arrêté préfectoral n° 16-2023-11-23-00001 de la préfète de la Charente, coordinatrice du bassin versant de la Charente.

M. Alain BURNET souhaite la bienvenue aux nouveaux membres de la CLE du SAGE Charente. Il remercie les élus qui se sont particulièrement investis dans les premières années de mise en œuvre, voire de l'élaboration du SAGE et qui malheureusement ne font plus partie de l'assemblée.

# Adoption

Seuils de gestion du bassin versant de l'Aume-Couture – disposition E52

## Présentation EPTB Charente Romain OZOG





# ÉTUDE SUR LA RÉVISION DES SEUILS DE GESTION ESTIVAUX DU BASSIN DE L'AUME-COUTURE

CLE du SAGE Charente



setec  
hydratec



**EPTB**  
CHARENTE

Établissement Public Territorial de Bassin Charente

## CONTEXTE

### PTGE AUME-COUTURE

Fiche-action 2.5 : Etude sur la révision des seuils de gestion

### SAGE CHARENTE

Disposition E49: Réviser, préciser ou conforter les valeurs de débit de référence, d'objectifs et de gestion de l'étiage sur le bassin Charente.

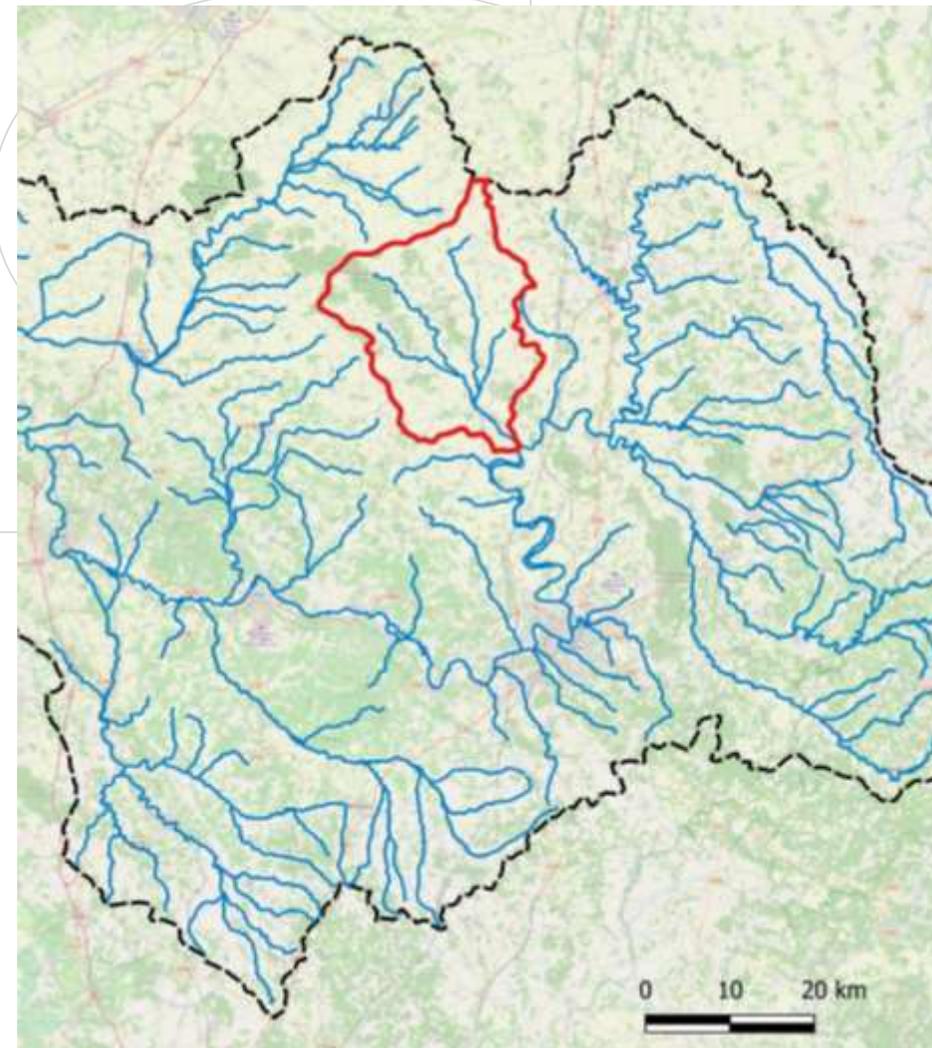
Disposition E51 : Compléter les connaissances sur les relations nappes-rivières

- bassins concernés en priorité : **Aume-Couture**, Touvre, Antenne, Né, Seugne, Gères-Deville et Arnoult

### PLAN D'ADAPTATION CHARENTE 2050

### FEUILLE DE ROUTE 22-27 POUR LA GESTION QUANTITATIVE

Réviser, préciser ou conforter régulièrement les indicateurs et les objectifs de gestion



## CONTEXTE

### 2017 : état des lieux et diagnostic du PTGE

- Les seuils de gestion ne sont pas représentatifs de l'état des milieux aquatiques du bassin (assecs réguliers mais seuils AR et C rarement atteints sur le piézomètre d'Aigre contrairement à la station du Moulin de Gouge)

### 2019-2020 : étude Setec Hydratec

- Changement de l'indicateur piézométrique d'Aigre par celui de **Saint-Fraigne**
- Conservation de l'indicateur hydrométrique du Moulin de Gouge sur l'Aume
- Changement des seuils constants par des **courbes** (seuils fixes hebdomadaires)
- Condition en « **OU** » et non plus en « ET »

### Depuis 2020 : expérimentation sur les étiages 2020-2021-2022

- Nécessité de revoir les seuils expérimentaux car pas suffisamment représentatifs de l'état des milieux aquatiques > *recrutement Hydratec en juin 2023*
- COTECH élargi le 6 février 2024 suivi d'un COPIL le 11 avril 2024

### 2020-2023 : étude de détermination des débits biologiques

- Nécessité d'ajuster les seuils au regard des connaissances acquises au cours de l'étude



## **ANALYSE DE L'EXPÉRIMENTATION 2020, 2021 ET 2022**

## ANALYSE DE L'EXPÉRIMENTATION 2020, 2021, 2022

	Seuils piézométriques (Saint-Fraigne)	Seuils débitométriques (Oradour)
Alerte	Niveaux modérément bas (2,5 ans) – 20cm	Moyenne entre VCN10 médian et VCN10 quinquennal
Alerte renforcée	Moyenne entre alerte et coupure	Moyenne entre alerte et coupure
Coupure	Niveaux très bas (période de retour > 10ans)	Moyenne entre VCN10 quinquennal et VCN10 décennal

Sur les 3 années 2020, 2021 et 2022, comparaison :

- des niveaux de restrictions théoriquement déclenchés avec les seuils historiques (valeurs fixes)
- des niveaux de restrictions théoriquement déclenchés avec les seuils expérimentaux (valeurs courbes)
- des niveaux de restrictions réellement appliqués sur le bassin

Les déclenchements « théoriques » sont déterminés à partir des chroniques réelles de débits et piézométries, et non sur des débits et piézométries recalculées en tenant compte des restrictions de prélèvements qui auraient été prises.



## **ANALYSE DE L'EXPÉRIMENTATION 2020, 2021, 2022**

- **Période printanière (avril – juin)** : seuils expérimentaux plus sévères que les seuils historiques et la gestion réelle.

Avec les seuils historiques : aucun déclenchement avant la mi-juillet

Avec les seuils expérimentaux : déclenchements dès le mois d'avril

Les seuils expérimentaux sont globalement plus cohérents avec la gestion conjoncturelle réelle

- **Période estivale (juin – octobre)** : déclenchements réels plus sévères que ceux prévus par les seuils historiques et expérimentaux.

Les seuils expérimentaux ne sont pas toujours plus sévères que les seuils historiques.

Les seuils expérimentaux semblent relativement bas au regard des statistiques hydrologiques mesurées, du linéaire d'assec observé sur le bassin et des nouveaux éléments de connaissance issus de l'étude de détermination des débits biologiques



# AJUSTEMENT DES SEUILS EXPÉRIMENTAUX

Seuils piézométriques

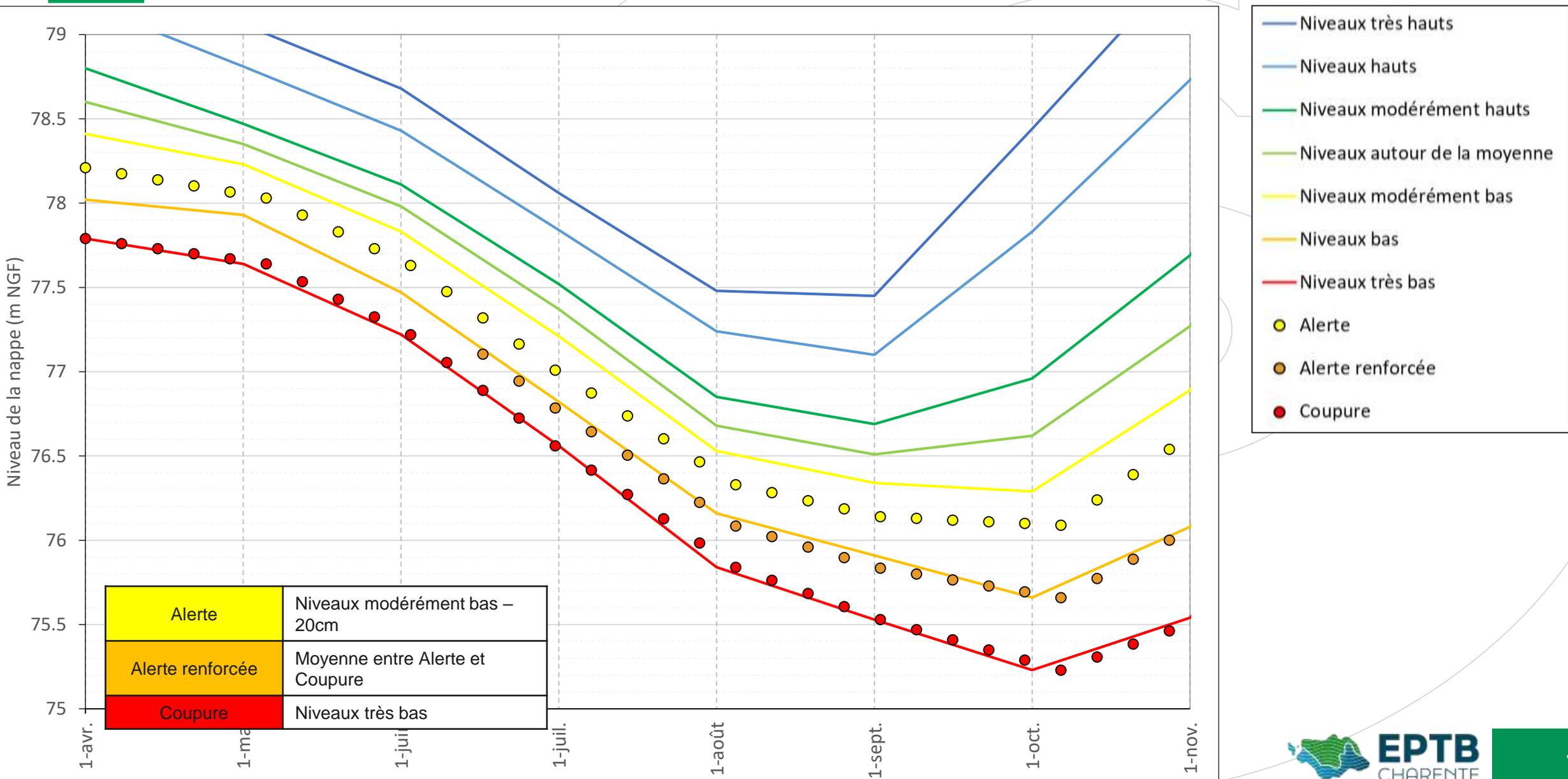
## AJUSTEMENT DES SEUILS

---

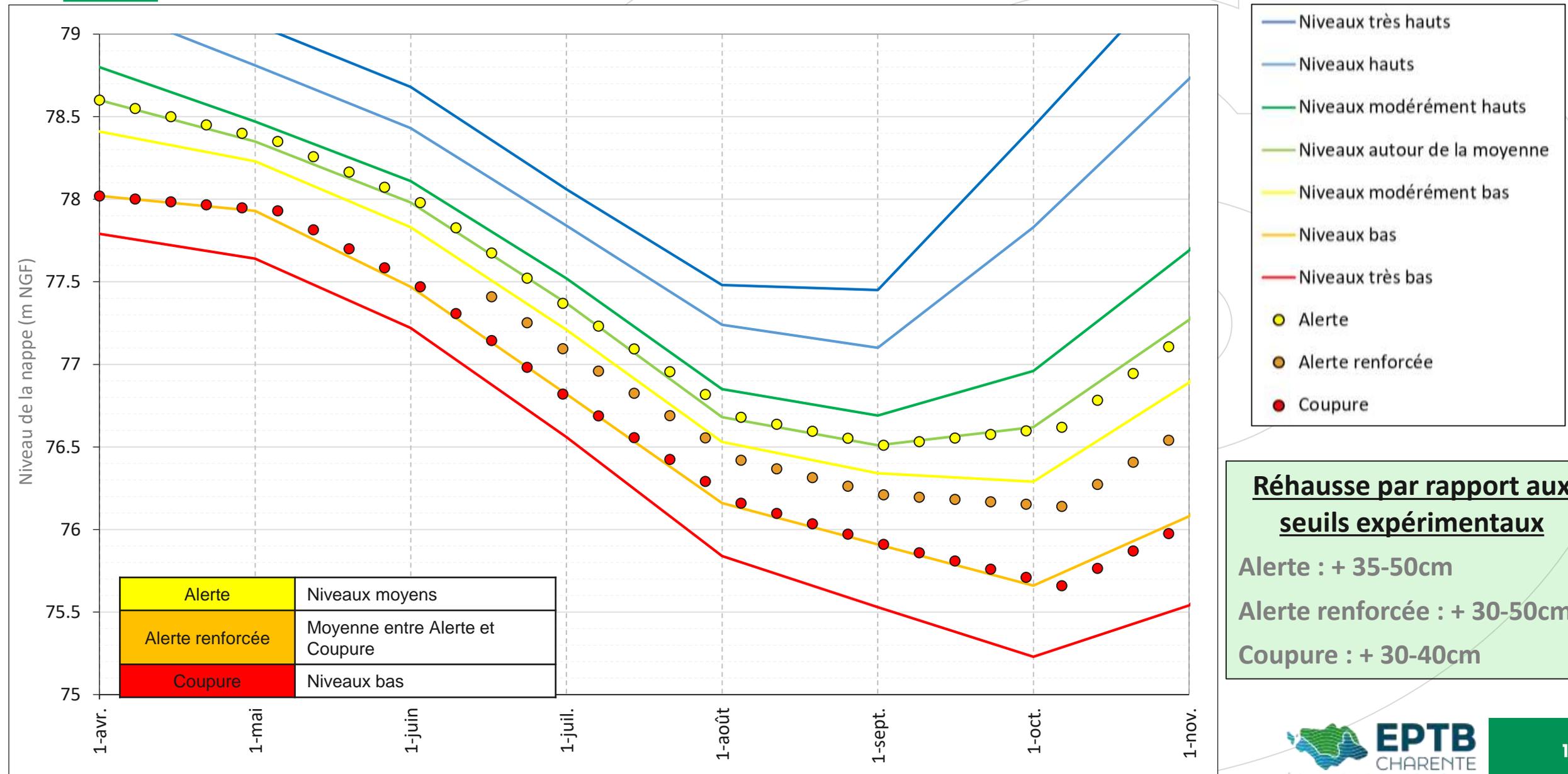
### Méthodologie

- Production de 4 scénarios contrastés servant de base de travail permettant d'aboutir à un scénario consolidé : **Proposition n°1**
- Présentation de la proposition n°1 en COTECH le 6 février 2024
- Collecte des remarques sur cette proposition
- Modification de la Proposition n°1 pour aboutir à la **Proposition n°2**
- Présentation des deux propositions en comité de pilotage le 11 avril 2024

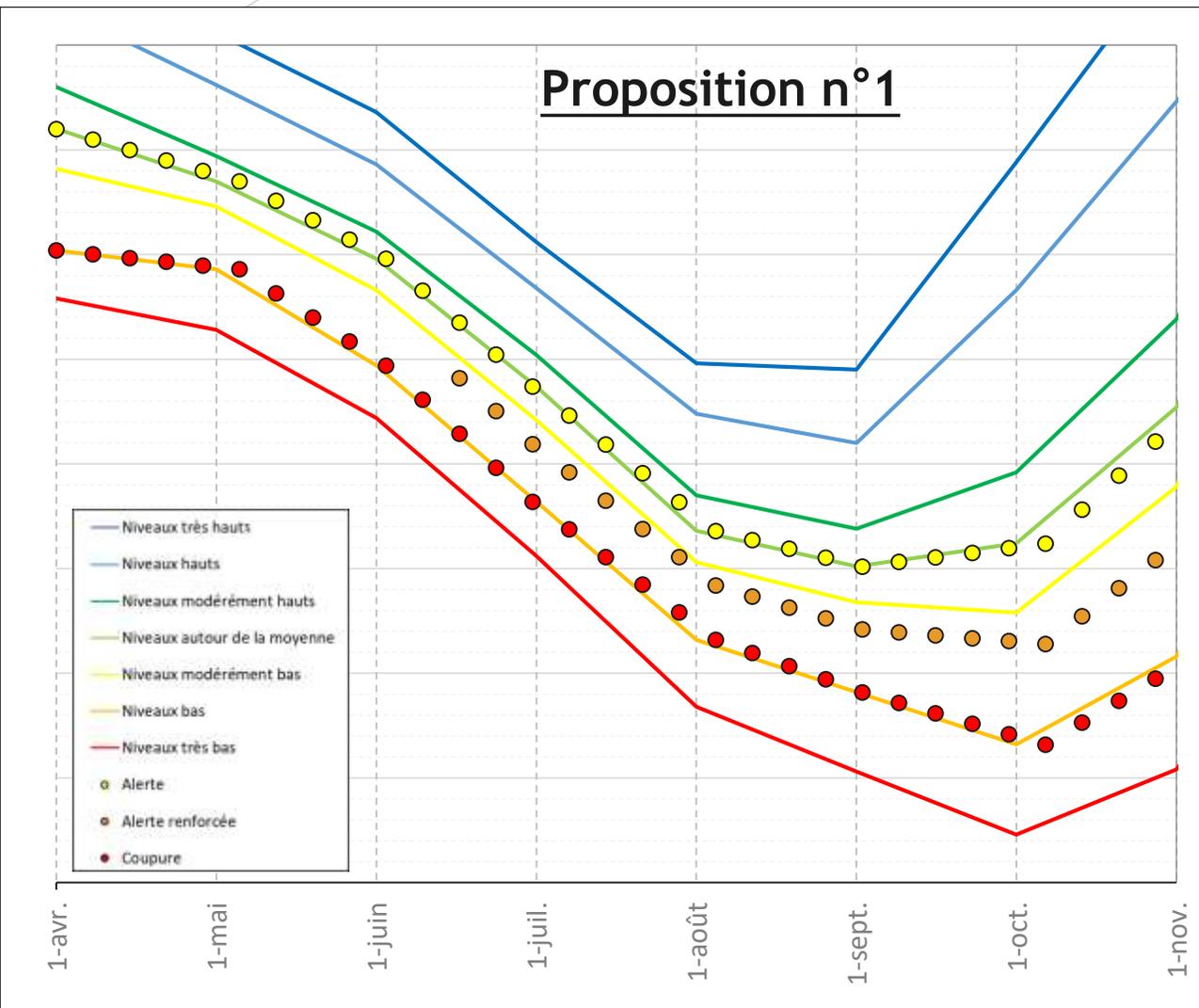
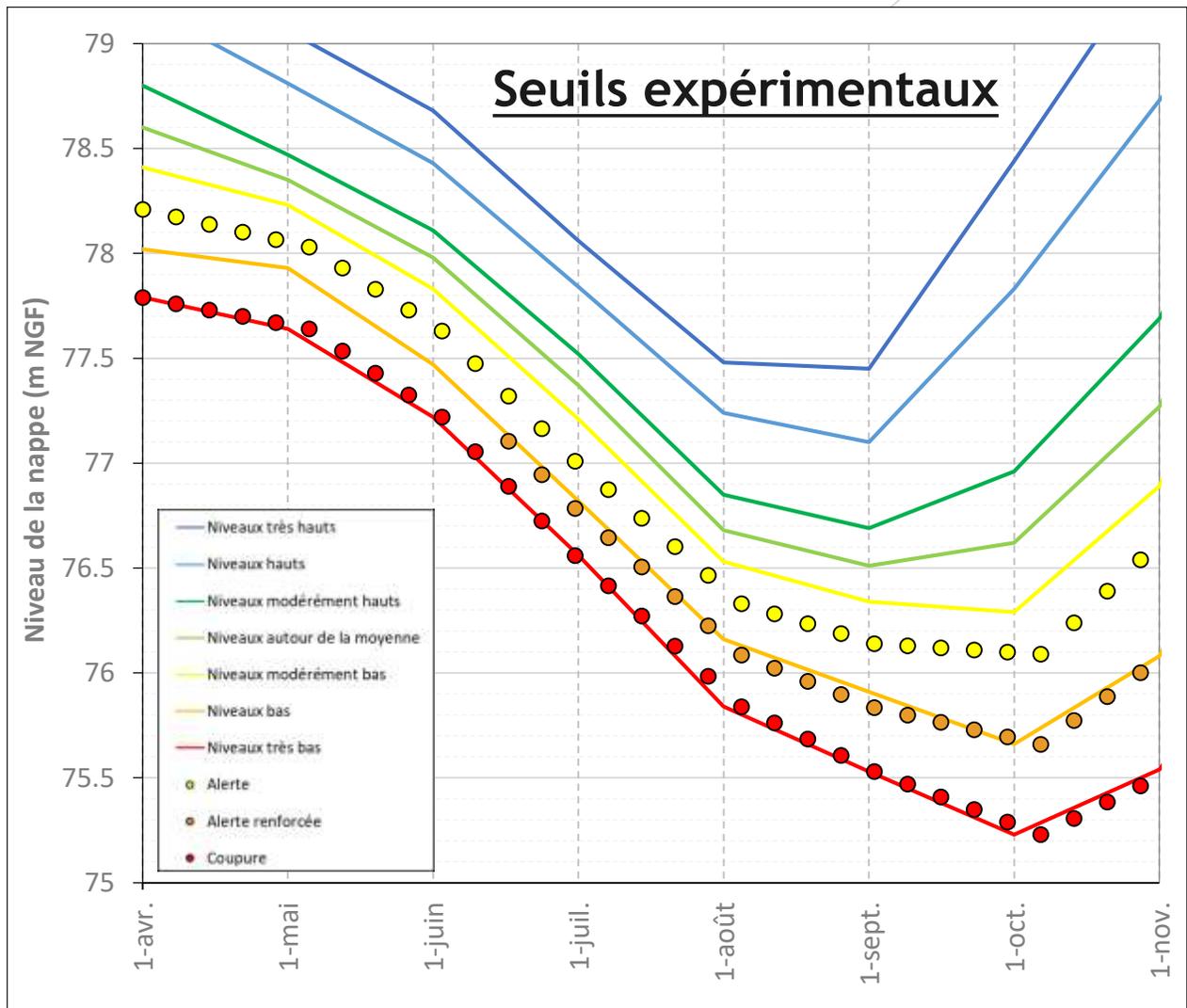
## SEUILS EXPÉRIMENTAUX ACTUELS – SEUILS PIÉZOMÉTRIQUES (ST FRAIGNE)



## RÉVISION : PROPOSITION N°1 - SEUILS PIÉZOMÉTRIQUES (ST FRAIGNE)



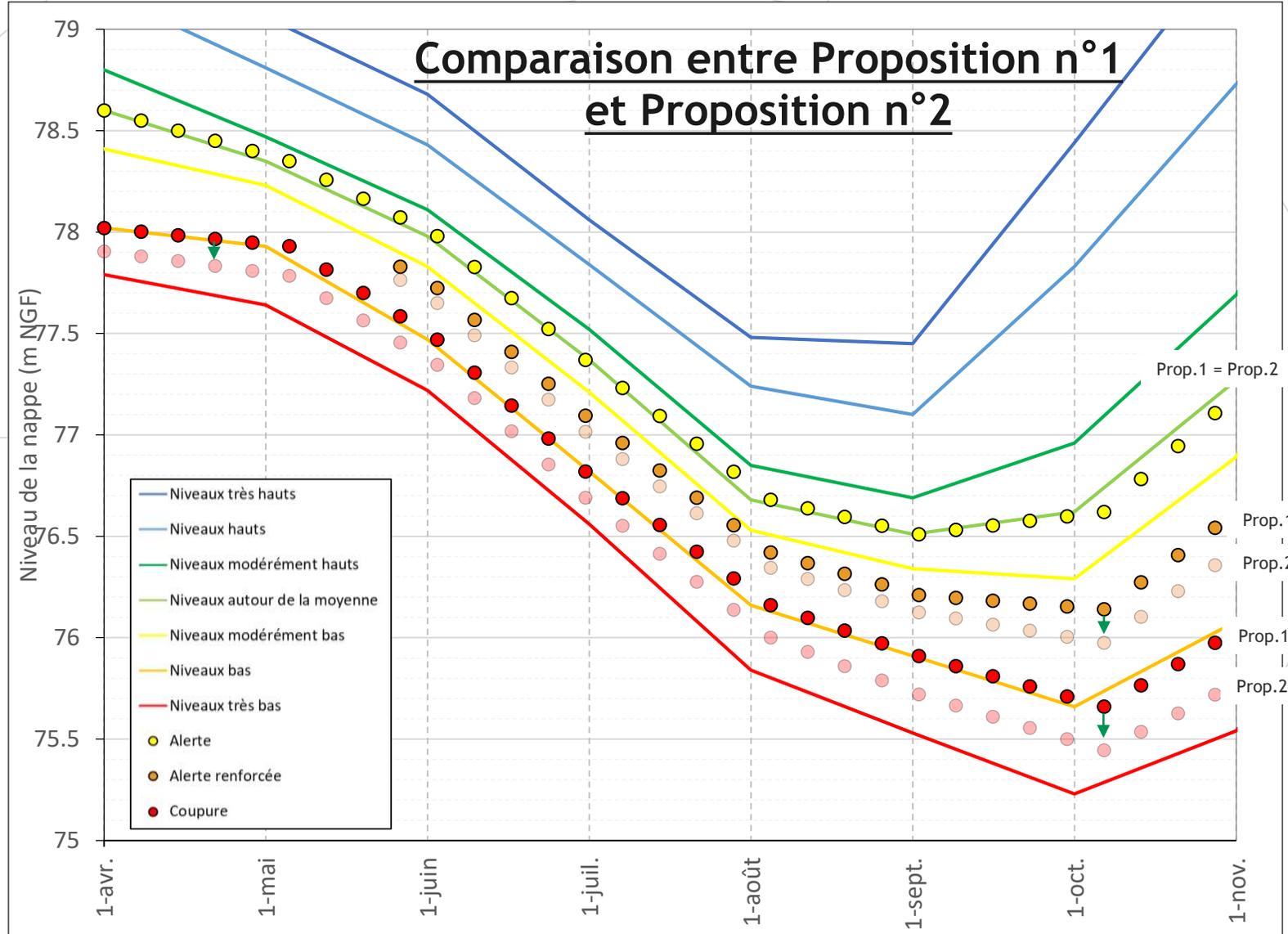
# RÉVISION : PROPOSITION N°1 - SEUILS PIÉZOMÉTRIQUES (ST FRAIGNE)



## RÉVISION : PROPOSITION N°1 - SEUILS PIÉZOMÉTRIQUES (ST FRAIGNE)

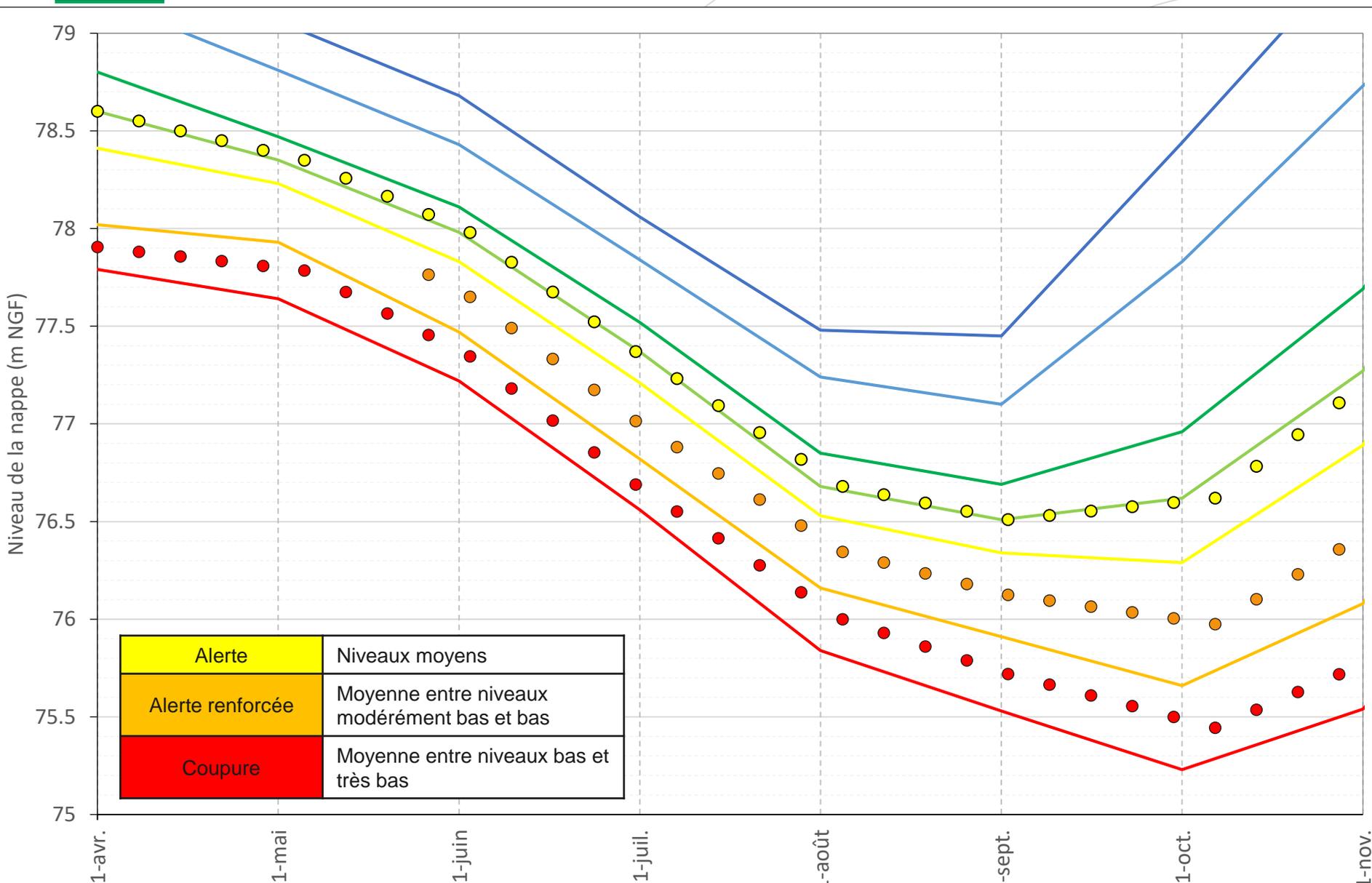
### Remarques sur la proposition n°1

- ✓ Consensus pour un déclenchement de l'alerte pour des niveaux moyens
- ✗ Souhait de certains acteurs d'abaisser l'alerte renforcée (=moins restrictif)
- ✗ Souhait de certains acteurs d'abaisser la coupure (=moins restrictif)



**Proposition n°2**

## RÉVISION : PROPOSITION N°2 - SEUILS PIÉZOMÉTRIQUES (ST FRAIGNE)



- Niveaux très hauts
- Niveaux hauts
- Niveaux modérément hauts
- Niveaux autour de la moyenne
- Niveaux modérément bas
- Niveaux bas
- Niveaux très bas
- Alerte
- Alerte renforcée
- Coupure

Alerte	Niveaux moyens
Alerte renforcée	Moyenne entre niveaux modérément bas et bas
Coupure	Moyenne entre niveaux bas et très bas

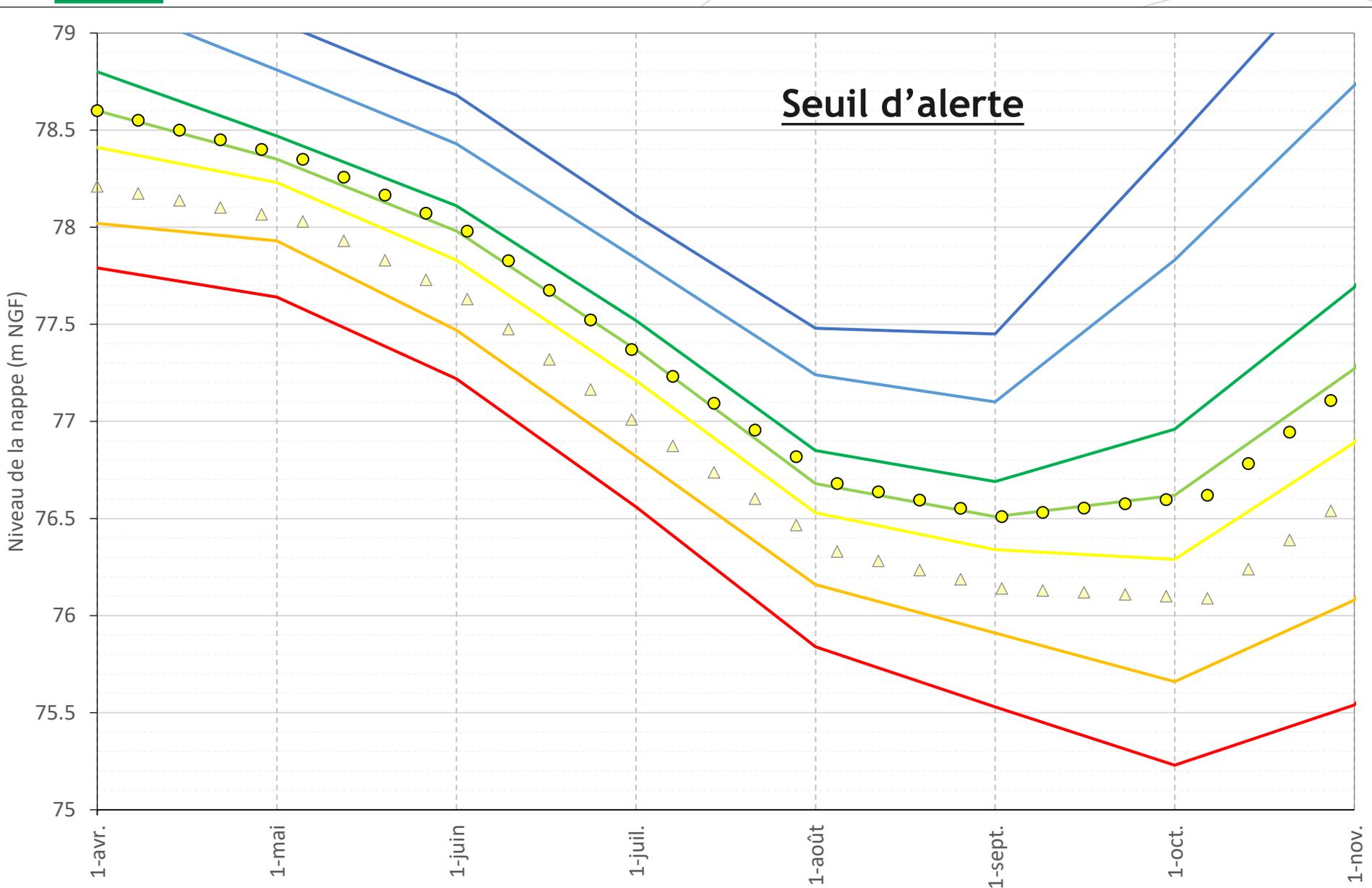
**Réhausse par rapport aux seuils expérimentaux**

Alerte : + 35-50cm

Alerte renforcée : + 25-30cm

Coupure : + 15-20cm

## RÉVISION : COMPARAISON DES SEUILS PIÉZOMÉTRIQUES (ST FRAIGNE)



- Niveaux très hauts
- Niveaux hauts
- Niveaux modérément hauts
- Niveaux autour de la moyenne
- Niveaux modérément bas
- Niveaux bas
- Niveaux très bas
- ▲ Seuils expérimentaux
- Proposition 1 = proposition 2

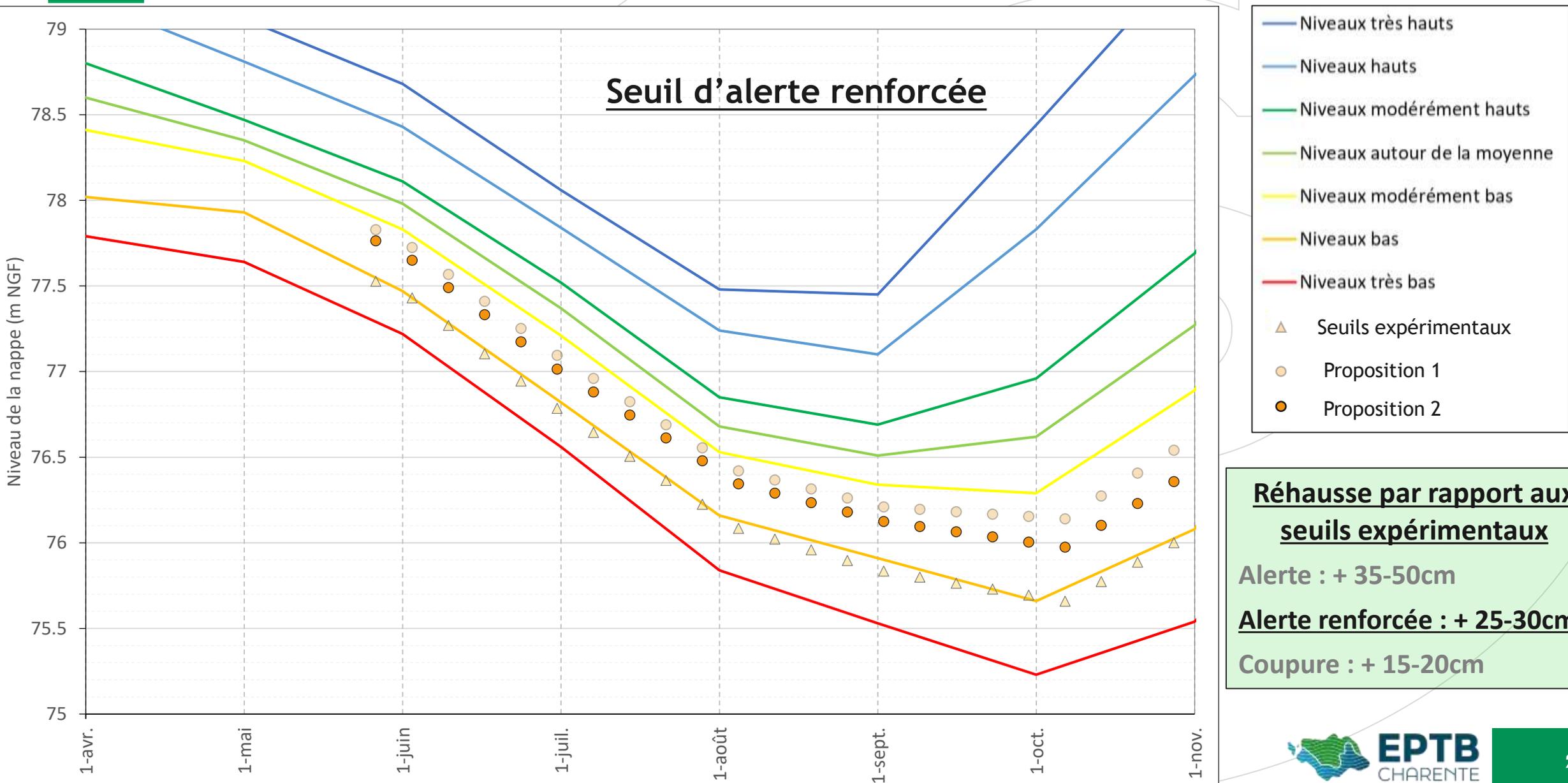
**Réhausse par rapport aux seuils expérimentaux**

**Alerte : + 35-50cm**

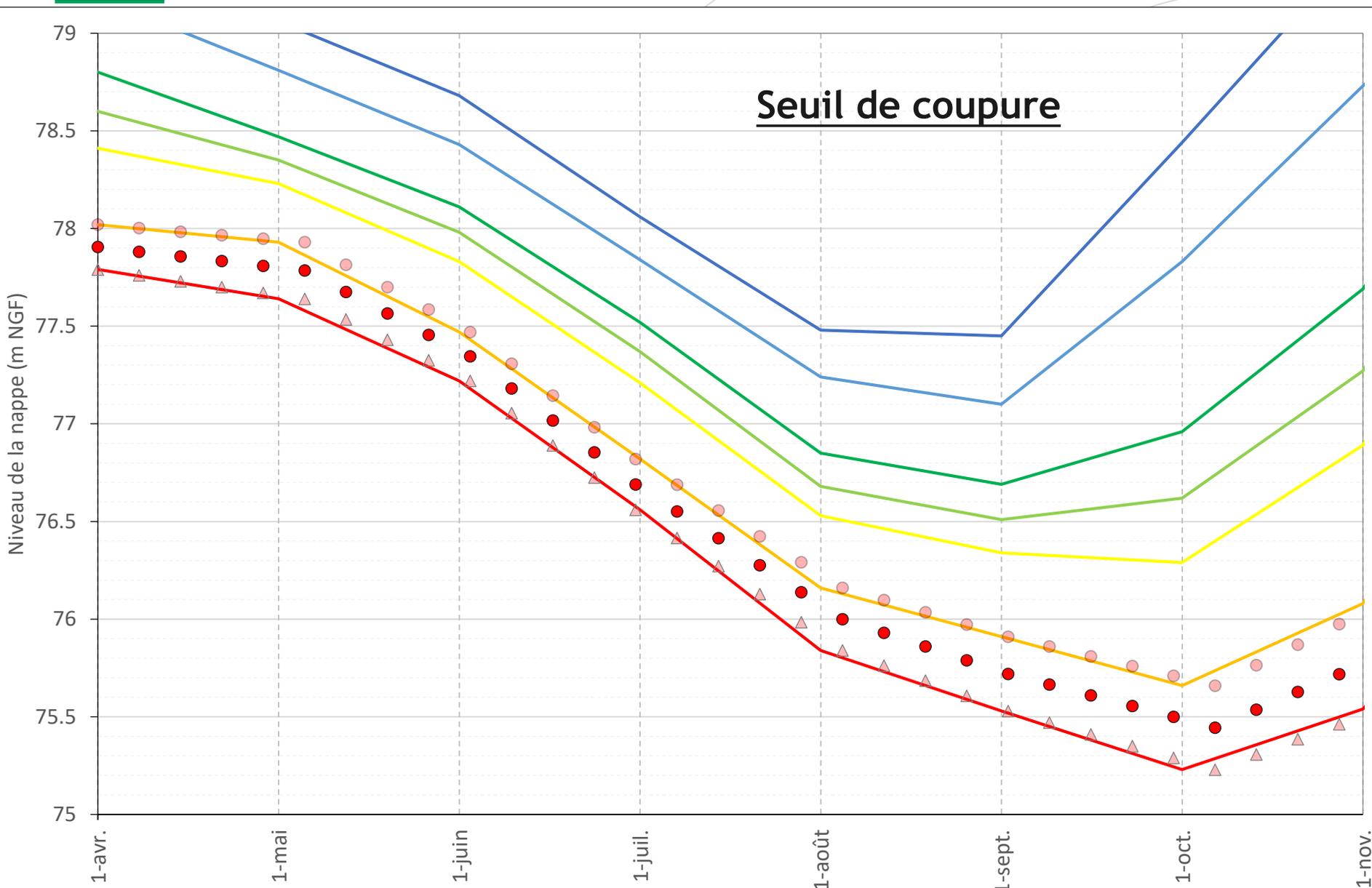
**Alerte renforcée : + 25-30cm**

**Coupure : + 15-20cm**

## RÉVISION : COMPARAISON DES SEUILS PIÉZOMÉTRIQUES (ST FRAIGNE)



## RÉVISION : COMPARAISON DES SEUILS PIÉZOMÉTRIQUES (ST FRAIGNE)



**Réhausse par rapport aux seuils expérimentaux**

Alerte : + 35-50cm

Alerte renforcée : + 25-30cm

**Coupure : + 15-20cm**



# AJUSTEMENT DES SEUILS EXPÉRIMENTAUX

Seuils débitmétriques

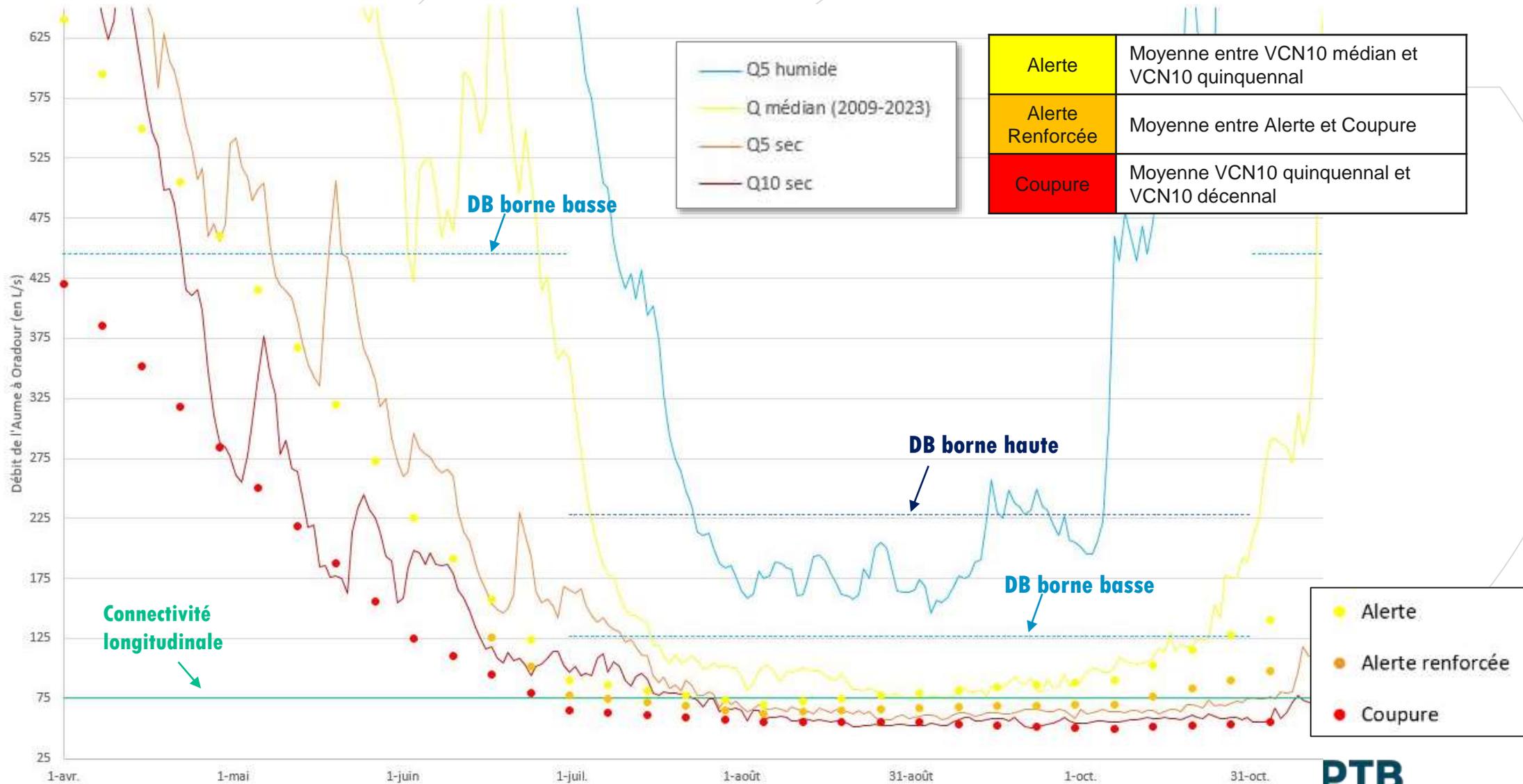
## ÉTUDE DE DÉTERMINATION DES DÉBITS BIOLOGIQUES



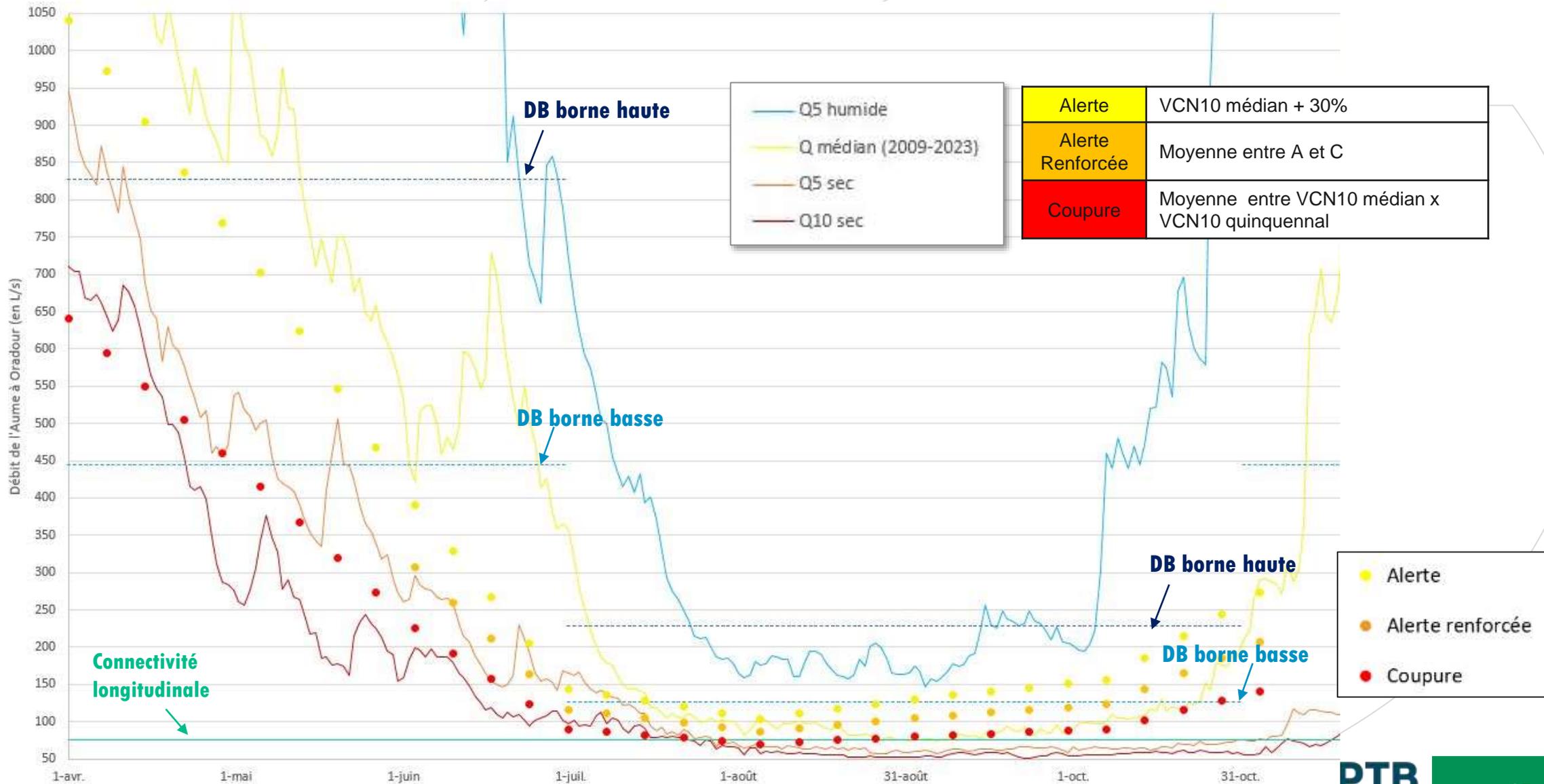
Novembre à Juin		Juillet à octobre	
Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute
446 L/s	828 L/s	127 L/s	229 L/s

- La période basses-eaux ne correspond à aucune étape sensible du cycle de reproduction des espèces concernées, seuls des enjeux de mobilité et de croissance sont à signaler.
- La borne basse correspond à environ **-36% de surface d'habitat pour le chabot adulte** (espèce la plus sensible en étiage, pilote le choix des valeurs plancher).
- Connectivité longitudinale : la valeur de 60 L/s (sur le site de Chantemerle, soit environ **76 L/s** à la station hydrologique de l'Aume à Oradour) est recommandée en toute période hydrologique pour **garantir la circulation des grandes espèces de poissons**.

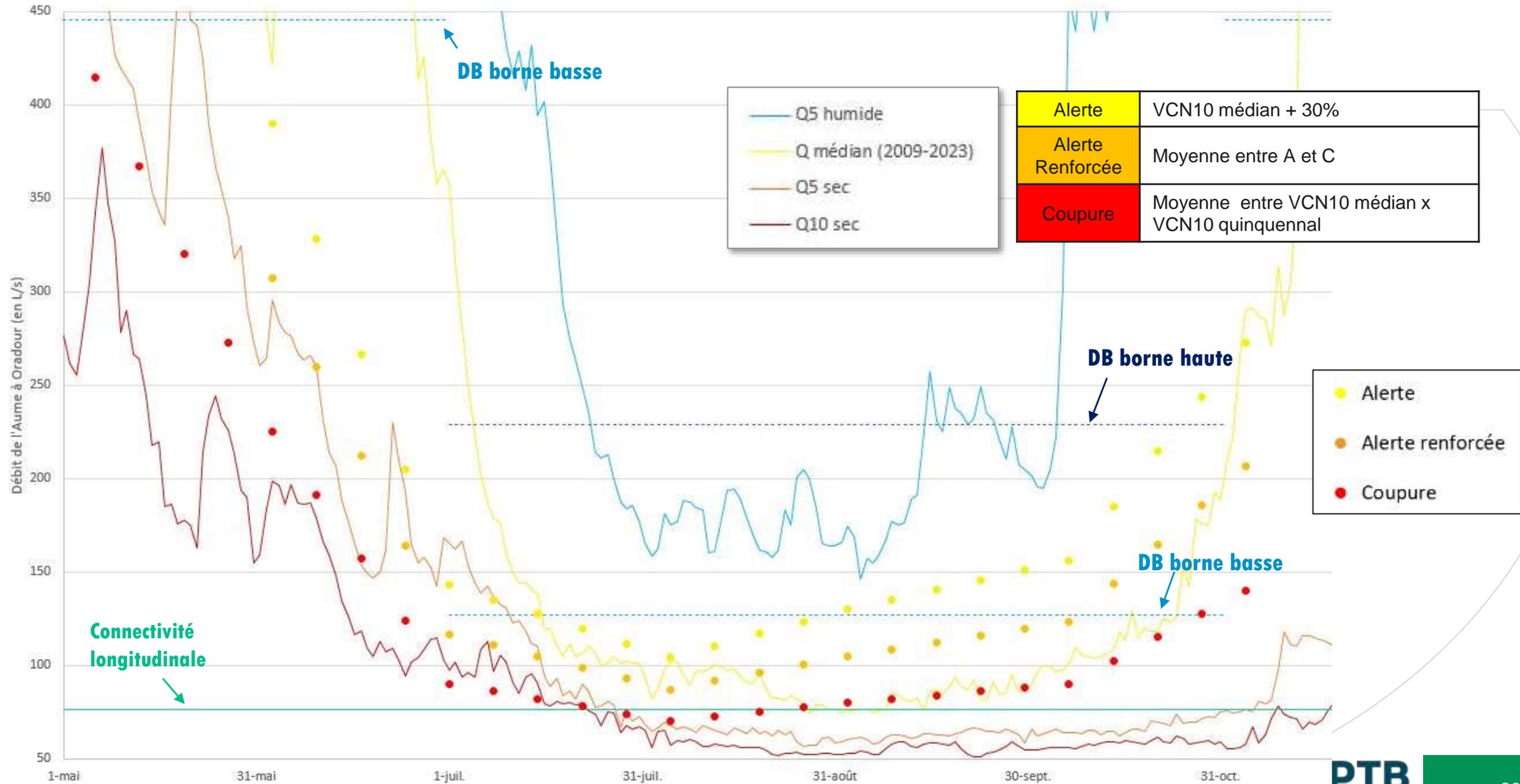
## SEUILS EXPÉRIMENTAUX ACTUELS – SEUILS HYDROMÉTRIQUES



# RÉVISION : PROPOSITION N°1 – SEUILS HYDROMÉTRIQUES



# RÉVISION : PROPOSITION N°1 – SEUILS HYDROMÉTRIQUES



## RÉVISION : PROPOSITION N°1 - SEUILS HYDROMÉTRIQUES

---

### Remarques sur la proposition n°1

- ✓ Consensus pour dire que les seuils hydrométriques expérimentaux (2020) sont trop bas en étiage
- ✗ Mais nouvelles propositions jugées particulièrement restrictives par certains acteurs
- ✗ Interrogations sur la remontée des courbes à partir du mois d'août

## RÉVISION : PROPOSITION N°1 - SEUILS HYDROMÉTRIQUES

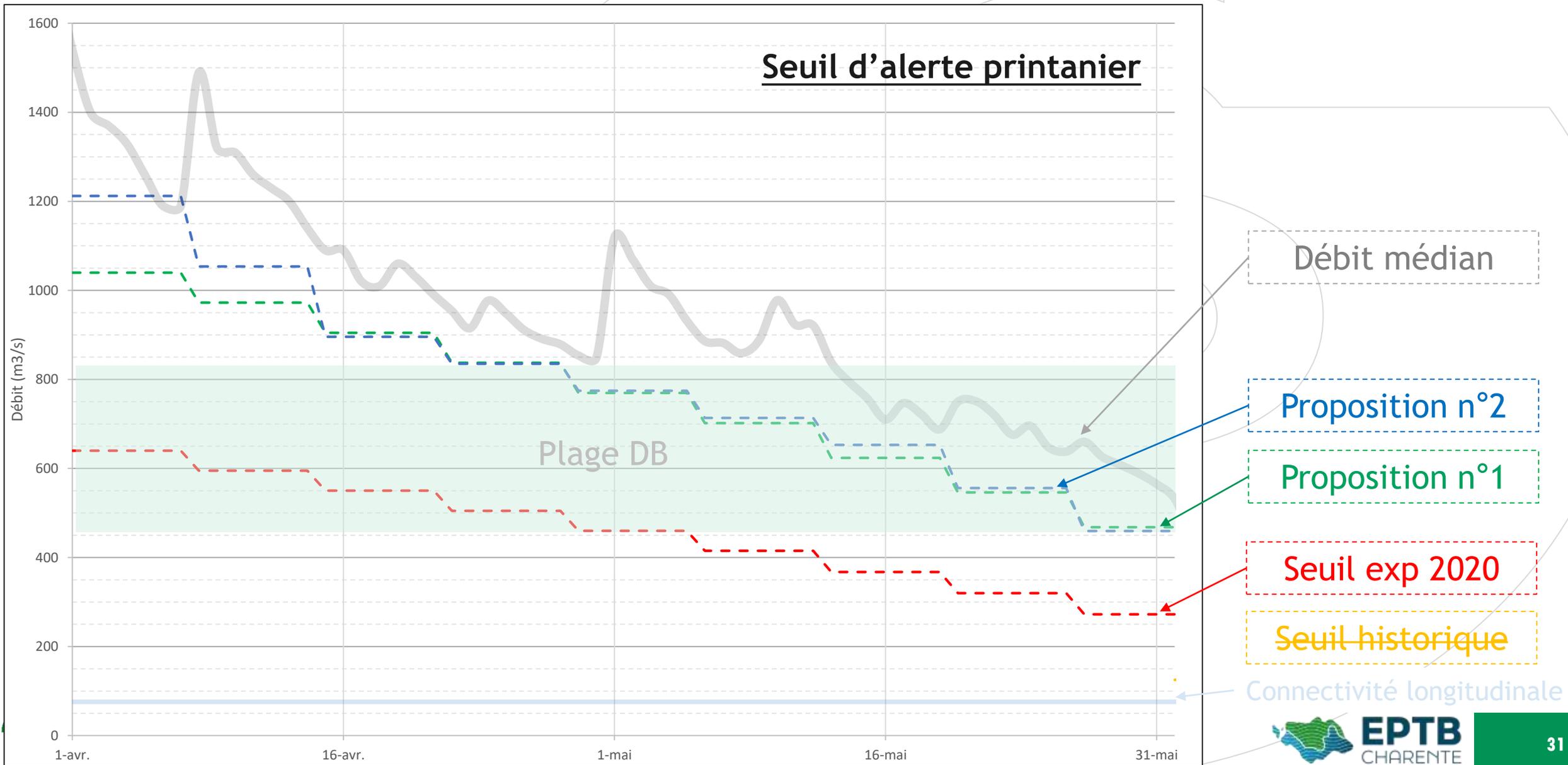
---

### Modifications apportées

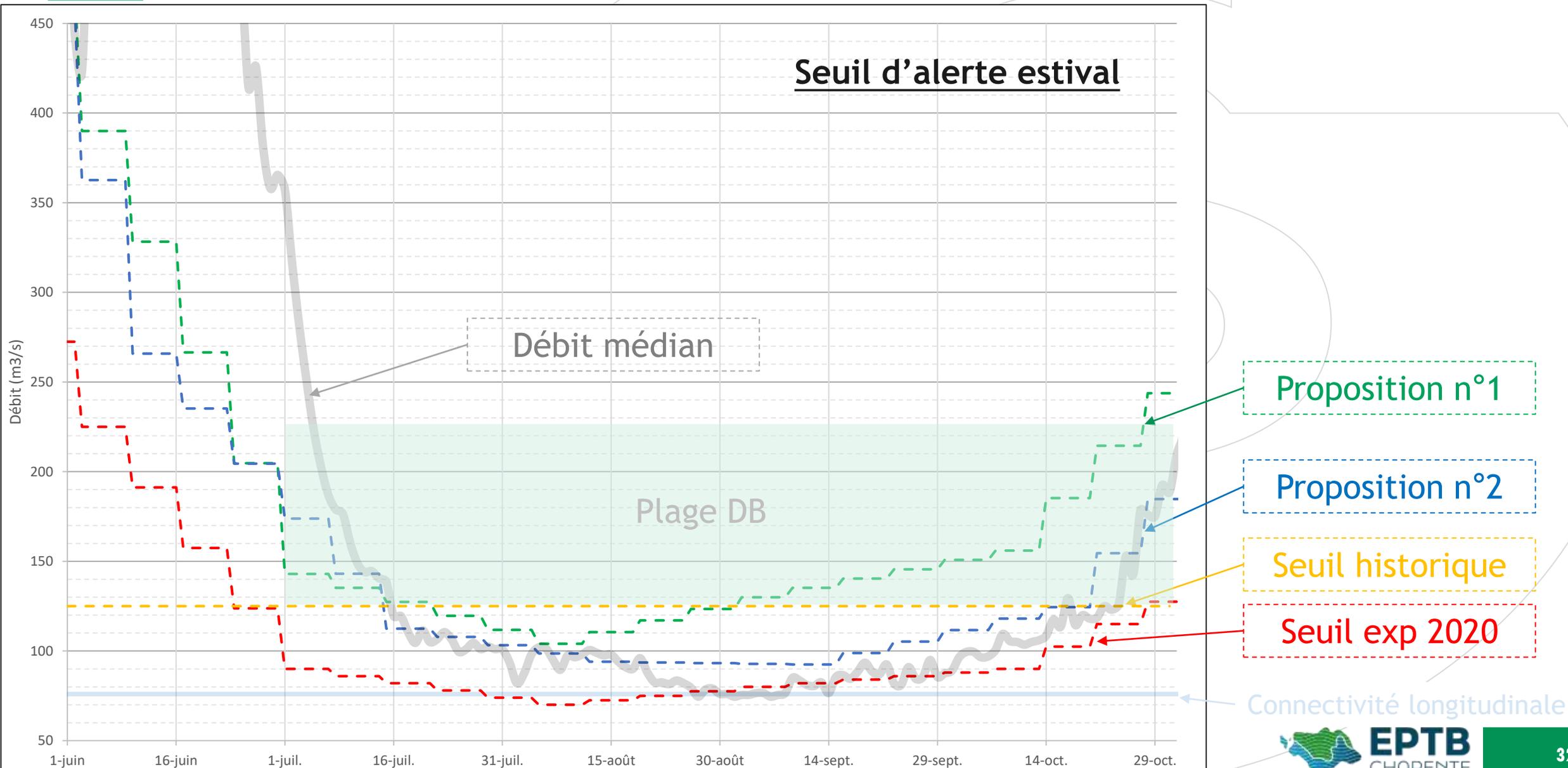
- Mise à jour du débit minimal mensuel
- Application de cette valeur au 15 du mois plutôt qu'au 1<sup>er</sup> du mois

**Modification de la forme des courbes notamment à partir du mois d'août**

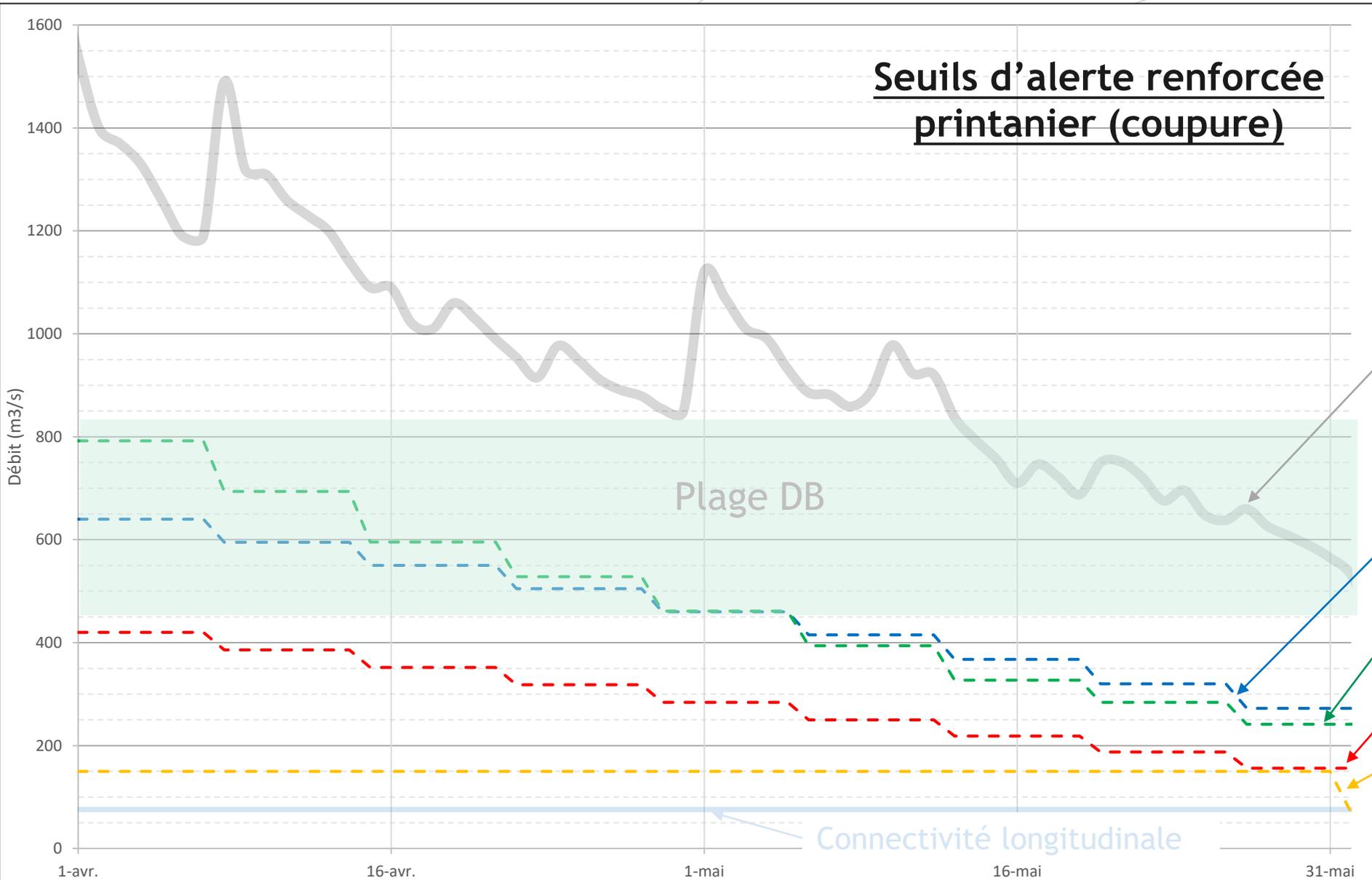
## RÉVISION : COMPARAISON DES SEUILS HYDROMÉTRIQUES



## RÉVISION : COMPARAISON DES SEUILS HYDROMÉTRIQUES



## RÉVISION : COMPARAISON DES SEUILS HYDROMÉTRIQUES



Débit médian

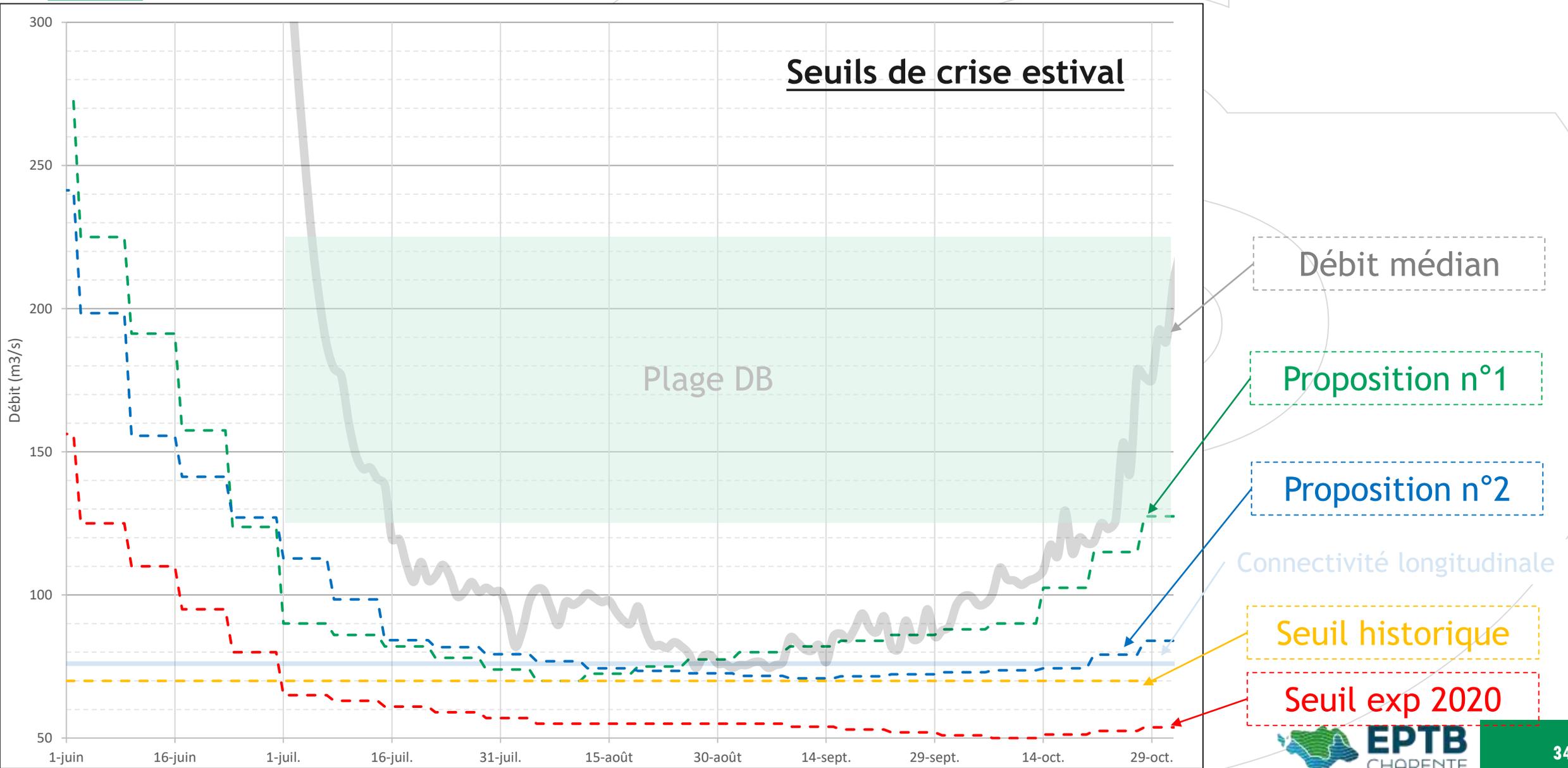
Proposition n°2

Proposition n°1

Seuil exp 2020

Seuil historique

## RÉVISION : COMPARAISON DES SEUILS HYDROMÉTRIQUES



## RÉVISION : COMPARAISON

Seuils historiques

	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Total
Hors alerte	100%	100%	98%	91%	51%	27%	37%	<b>72%</b>
A	0%	0%	2%	9%	43%	55%	52%	<b>23%</b>
AR	0%	0%	0%	0%	2%	8%	6%	<b>2%</b>
C	0%	0%	0%	0%	4%	9%	5%	<b>3%</b>

Seuils exp 2020

	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Total
Hors alerte	69%	66%	76%	81%	63%	38%	48%	<b>63%</b>
A	28%	14%	15%	16%	13%	25%	15%	<b>18%</b>
AR	0%	0%	9%	3%	18%	34%	24%	<b>13%</b>
C	3%	20%	0%	0%	6%	3%	13%	<b>6%</b>

	Hist	2020	Prop 1	Prop 2
Hors alerte	72%	63%	36%	37%
A	23%	18%	18%	24%
AR	2%	13%	14%	11%
C	3%	6%	32%	28%



Statistiques calculées sur la période 2013/2023

Proposition n°1

	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Total
Hors alerte	52%	32%	42%	47%	29%	24%	28%	<b>36%</b>
A	29%	37%	26%	9%	16%	4%	4%	<b>18%</b>
AR	0%	0%	12%	34%	16%	13%	22%	<b>14%</b>
C	19%	31%	21%	9%	40%	59%	46%	<b>32%</b>

Proposition n°2

	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Total
Hors alerte	52%	32%	42%	39%	34%	28%	33%	<b>37%</b>
A	34%	39%	35%	20%	17%	9%	13%	<b>24%</b>
AR	0%	0%	7%	26%	7%	18%	19%	<b>11%</b>
C	14%	29%	17%	16%	42%	46%	35%	<b>28%</b>

La proposition 2 est légèrement moins restrictive que la proposition 1 mais plus restrictive que les seuils historiques et expérimentaux de 2020

## CONCLUSION

- Validé par la CLE en 2020 :
  - Nécessité de modifier l'indicateur piézométrique
  - Nécessité de mettre en place des seuils courbes à la place de seuils fixes
  - Remplacement de la condition en « ET » par la condition en « OU »
- ➔ Aucune remise en question de ces éléments à ce jour
- Retour d'expérience 2020-2021-2022 > nécessité d'ajuster les seuils
- CLE du 07/06/2024 > Proposition d'ajustement intégrant le retour d'expérience et les résultats de l'étude de détermination des Débits Biologiques
  - Choix = vote de la CLE
- Nécessité d'expérimenter la proposition retenue et de réaliser un suivi et un bilan de cette expérimentation



# Adoption

Programmes d'Actions pour la Gestion Quantitative (PAGQ) des bassins versants  
du Bief, de l'Auge, de la Nouère et de l'Argence

## Présentation EPTB Charente Angélique QUERAUD



# Adoption

Programmes d'Actions pour la Gestion Quantitative (PAGQ) des bassins versants  
du Bief, de l'Auge, de la Nouère et de l'Argence

## Sommaire

> RAPPEL SUR LES PROGRAMMES D' ACTIONS GESTION QUANTITATIVE (PAGQ)

> PROPOSITIONS DE FICHES ACTIONS

1 STRATÉGIE COMMUNE, 4 PROGRAMMES DISTINCTS, DES SPÉCIFICITÉS LOCALES



**OBJECTIF :**

- VALIDATION DES PROGRAMMES D' ACTIONS





# Rappel sur les programmes d'actions gestion quantitative (PAGQ)

# Rappel sur les PAGQ

## Quoi ?

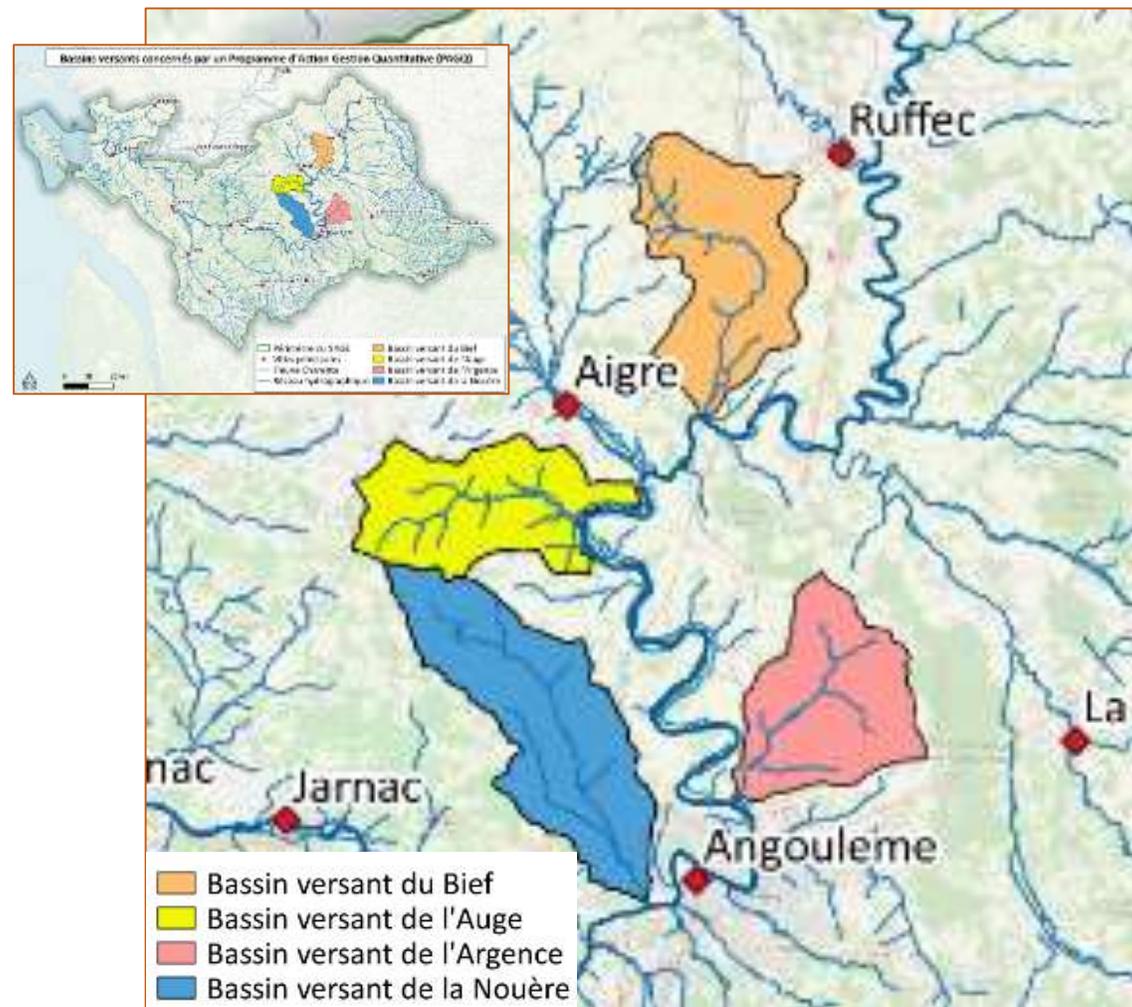
- > PAGQ = PROGRAMMES SPÉCIFIQUES, **SIMPLIFIÉS**, ET **OPÉRATIONNELS**

## Où ?

- > **4 BASSINS VERSANTS CONCERNÉS PAR DES DÉFICITS QUANTITATIFS : BIEF, AUGE, NOUÈRE, ARGENCE**

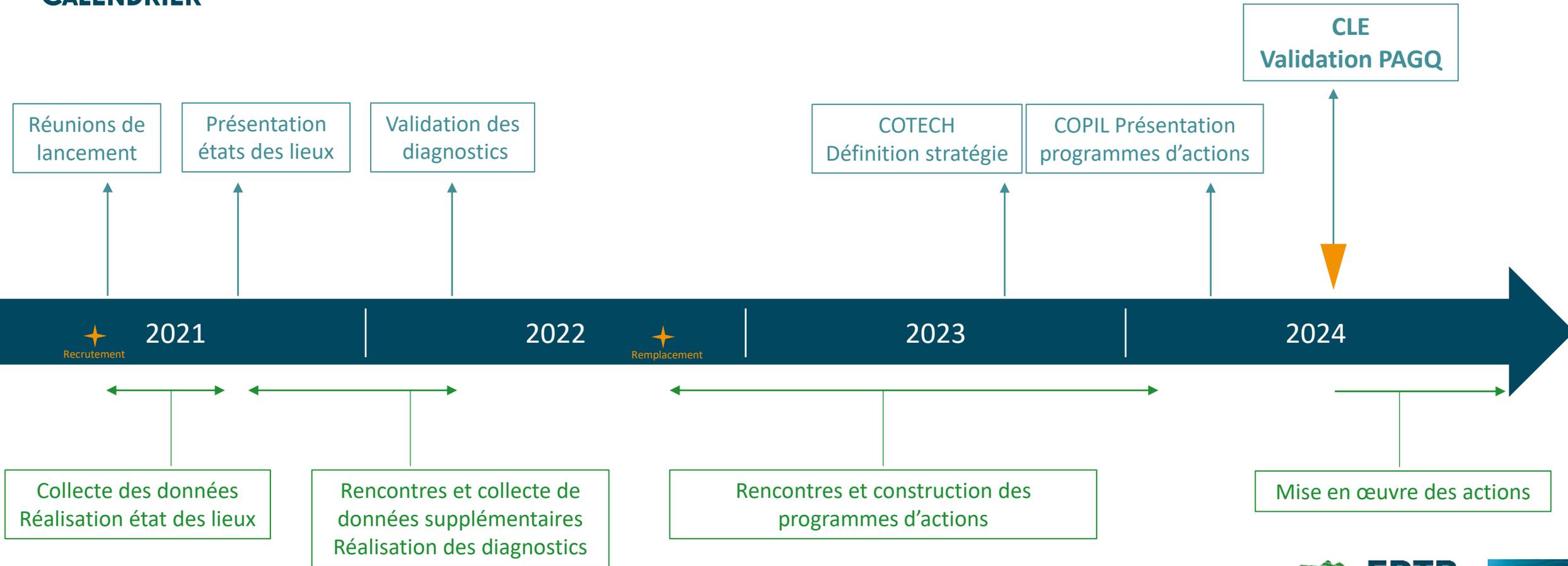
## Pourquoi ?

- > **ATTEINDRE UN ÉQUILIBRE ENTRE BESOINS ET RESSOURCE DISPONIBLE**
- > **RESPECTER LA BONNE FONCTIONNALITÉ DES ÉCOSYSTÈMES**
- > **S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN COURS ET AUX CONTEXTES LOCAUX**



# Rappel sur les PAGQ

## CALENDRIER



# Rappel sur les PAGQ

## CONCERTATION

SYBRA  
SMABACAB  
SIAEP NORD OUEST 16  
PETR PAYS DU  
CHARENTE EAUX  
BNIC  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
CIVAM  
COGESTEAU  
ENTENTE COOP  
NACA  
OCEALIA

## THÉMATIQUES

- > CONNAISSANCE DES BV, PPG
- > CONNAISSANCE DES BV, PPG
- > LIEN ENTRE AAC/ PTGE / PAGQ, ACTIONS AGRICOLES DES TERRITOIRES
- > MISSIONS ET ACTIONS EN LIEN AVEC LA TRAME VERTE ET BLEUE
- > CONTEXTE HYDROGÉOLOGIQUE BIEF, ACTIONS AGRICOLES, ÉCONOMIE D'EAU
- > CARBONE
- > PRATIQUES CULTURALES, MISSIONS GESTION QUANTITATIVE, AGRO-ÉCOLOGIQUE, AMÉNAGEMENTS VERSANT, SENSIBILISATION MILIEUX
- > ACTIONS GESTION QUANTITATIVE, TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE
- > BILAN CARBONE
- > CARBONE, PSE, PVE, AGRO-ÉCOLOGIQUE, AMÉNAGEMENTS VERSANT, ÉLUS
- > IRRIGATION, AGRO-ÉCOLOGIQUE, AMÉNAGEMENTS VERSANT, MAEC, PSE, CARBONE, VALORISATION



DE NOMBREUSES  
RENCONTRES POUR  
CONSTRUIRE LES ACTIONS

# Rappel sur les PAGQ

## CONCERTATION

### MEMBRES COPIL / COTECH

- > AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE
- > CAVAC
- > CER FRANCE
- > CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA CHARENTE
- > CHARENTE EAUX
- > CHARENTE NATURE
- > CIVAM PAYS RUFFECOIS
- > CA GRAND ANGOULÊME
- > CdC CŒUR DE CHARENTE
- > CdC DU ROUILLACAIS
- > CdC VAL DE CHARENTE
- > CEN NOUVELLE-AQUITAINE
- > COOPÉRATIVE DE MANDALAY

- > CUMA DES CHARENTES
- > DDT 16
- > DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE
- > EPTB CHARENTE
- > FD PÊCHE ET PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE 16
- > MAISON DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE 16
- > NÉGOCE AGRICOLE CENTRE ATLANTIQUE
- > OCÉALIA
- > OUGC COGEST'EAU CHARENTE
- > PETR DU PAYS DU RUFFÉCOIS
- > SAFER DE LA CHARENTE
- > SMABACAB
- > SYBRA



DES INSTANCES DE  
GOUVERNANCE RÉGULIÈREMENT  
RÉUNIES

# Rappel sur les PAGQ



LES PAGQ S'INSCRIVENT DANS

...

## LIEN AVEC LE SAGE CHARENTE

### > LES PRINCIPAUX ENJEUX DU SAGE

LES ACTIVITÉS ET LES USAGES / LA SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS

... **LA DISPONIBILITÉ DES RESSOURCES EN EAU**

L'ÉTAT DES MILIEUX / L'ÉTAT DES EAUX / LA GOUVERNANCE DE BASSIN

### > LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU SAGE

LA PRÉSERVATION ET LA RESTAURATION DES FONCTIONNALITÉS DES ZONES TAMPON ET DES MILIEUX AQUATIQUES

RÉDUCTION DURABLE DES RISQUES D'INONDATIONS ET DE SUBMERSIONS

... **ADÉQUATION ENTRE BESOINS ET RESSOURCES DISPONIBLES EN EAU**

BON ÉTAT DES EAUX ET DES MILIEUX AQUATIQUES

PROJET COHÉRENT ET SOLIDAIRE DE GESTION DE L'EAU À L'ÉCHELLE DU BASSIN DE LA CHARENTE

### > ORIENTATION E : GESTION ET PRÉVENTION DU MANQUE D'EAU À L'ÉTIAGE

... **DISPOSITION E65 : ENCADRER ET ACCOMPAGNER LES PROJETS DE TERRITOIRES VISANT LE RÉTABLISSEMENT DE L'ÉQUILIBRE QUANTITATIF**

# Rappel sur les PAGQ

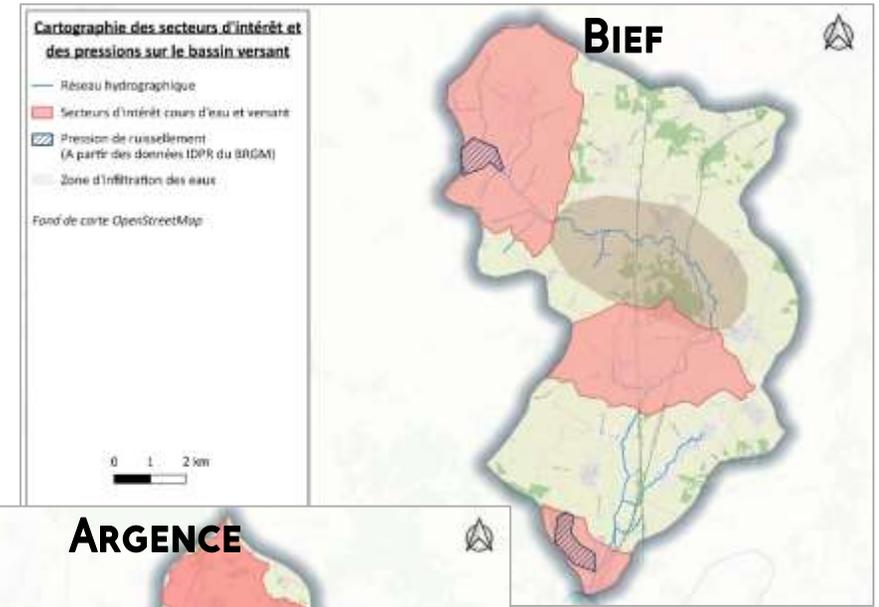
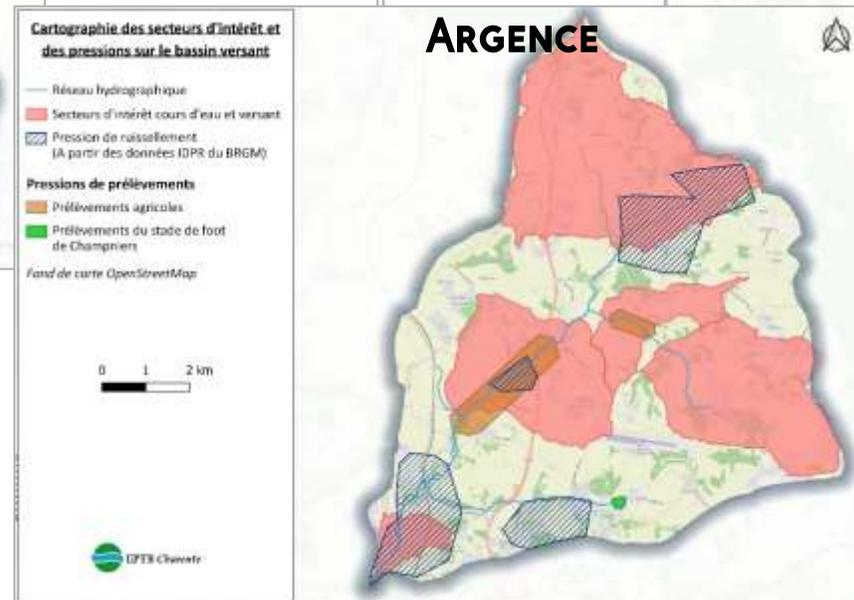
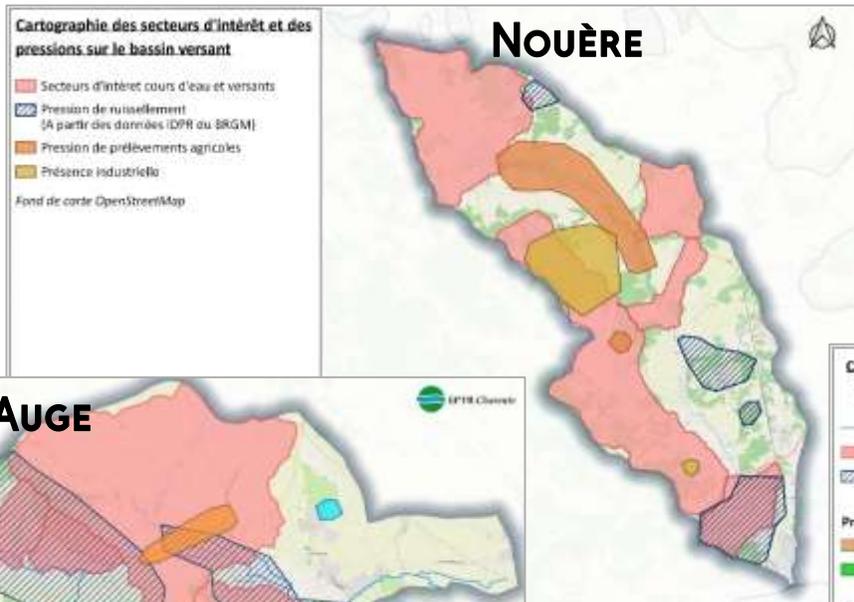
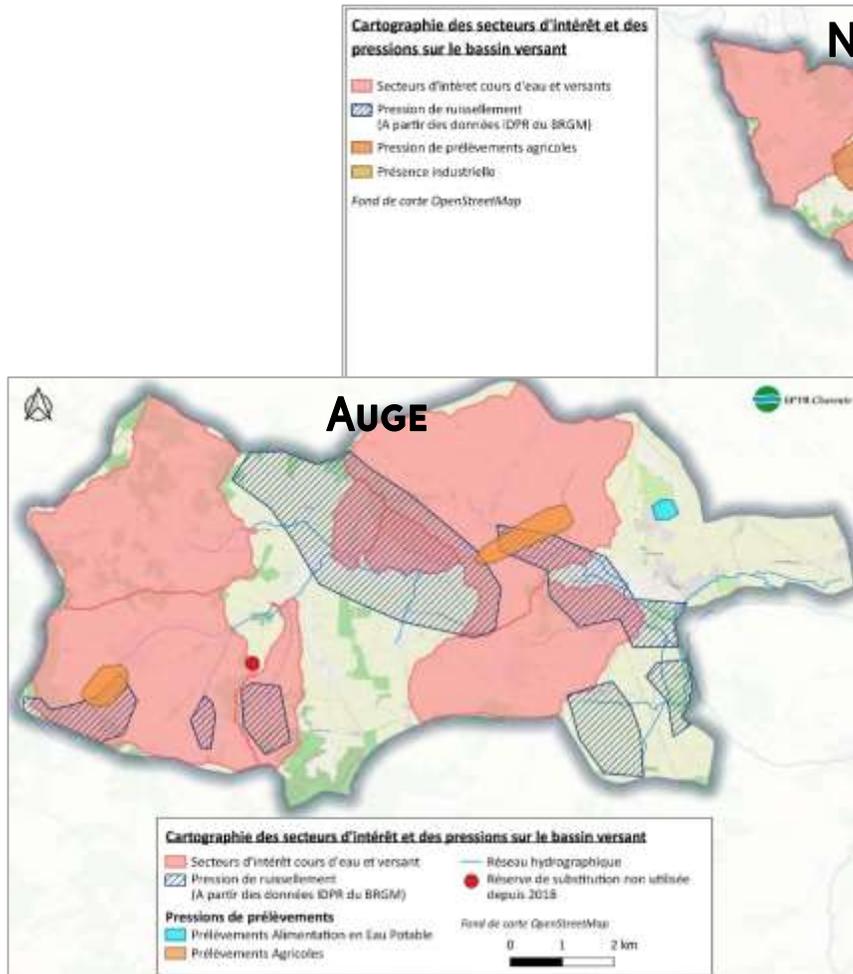
## CADRE GÉNÉRAL



- > **LANCER LA DYNAMIQUE ET MOBILISER LES ACTEURS (OPA, AGRICULTEURS, COLLECTIVITÉS, PARTICULIERS, INDUSTRIELS...)**
- > **ENGAGER DES ACTIONS DE CHANGEMENTS DE PRATIQUES (APPLICATION DES ÉTAPES DU CHANGEMENT)**
- > **SENSIBILISER LES ACTEURS DU TERRITOIRE AUX ENJEUX DE L'EAU**
- > **VALORISER ET MASSIFIER LES ACTIONS DÉJÀ ENGAGÉES SUR LES TERRITOIRES**

# Rappel sur les PAGQ

## SECTEURS D'INTÉRÊT ET DE PRESSIONS





# Propositions de fiches actions des PAGQ

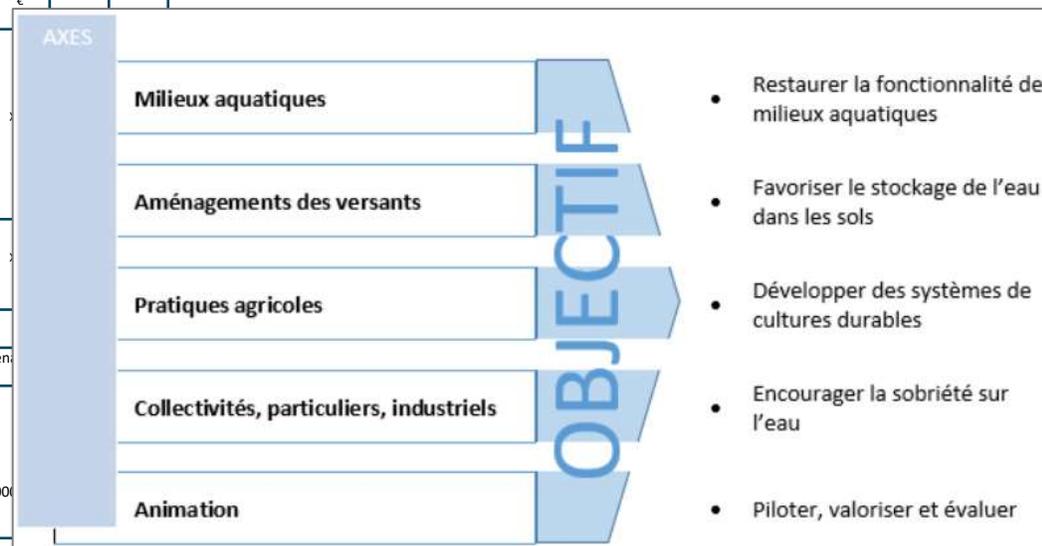
# Propositions de fiches actions

## 4 PROGRAMMES D' ACTIONS



Axe	Milieux aquatiques					
Objectif	Restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques					
Action	1. Restauration hydromorphologique					
Constat						
Description et calendrier		2024	2025	2026	2027	2028
	Action 1 : en fonction des besoins sur les secteurs où les cours d'eau ne sont pas référencés		xxx €	xxx €	xxx €	xxx €
	Prérequis : réalisation de l'inventaire exhaustif					
	Action 2-1 : constitution d'un groupe de travail Action 2-2 : travaux sur les secteurs prioritaires	xxx €	xxx €			
	Communication : compréhension de la nécessité des actions par les habitants. 5 jrs d'animation / an	xxx €	xxx €			
Lien	Axe Outil					
Maitre d'ouvrage	Maitre d'ouvrage 1 Maitre d'ouvrage 2	Partenaires techniques	Partenaire 1, parten.			
Objectif de résultat	Priorité Secteur 4 : • Objectif • Restauration du ruisseau A (700 m / fait en 2024) • Ruisseau B (200 m / 2025) si foncier disponible Autres secteurs (6,7 et 8 / 9) : • Restauration du ruisseau C (1600 m / 2025) : 27 000 € • Ruisseau F (1000 m / fait en 2023)					
Indicateurs de suivi	• Nombre de km de cours d'eau restauré • Cartographie habitats-écoulements avant/après • Suivi des asscs avant/après • Suivi piézométrique avant / après					
Coût prévisionnel	xxx xxx €	Financement	Agence de l'eau : 80% maximum, soumis à l'avis d'une commission. Sinon taux de base de 50%.			

## UNE STRATÉGIE COMMUNE



# Propositions de fiches actions

## COMPOSITION

- > **CONSTAT : ÉLÉMENTS VALIDÉS DU DIAGNOSTIC ET AMENDÉS PAR LES RENCONTRES POUR CONSTRUIRE LES FICHES ACTIONS**



- > **ACTIONS : ISSUES DES ENTRETIENS**



# Propositions de fiches actions

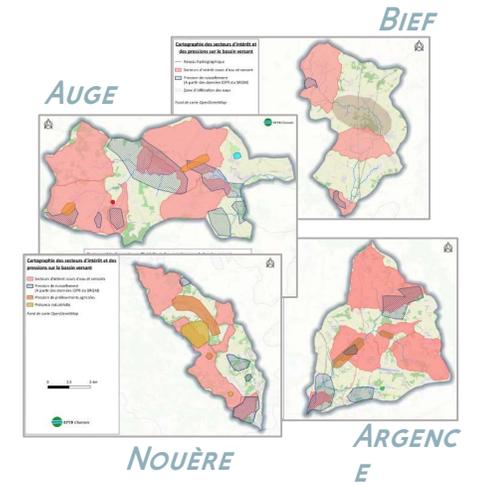
AXE

**Milieux aquatiques**



- Restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques

# Propositions de fiches actions



## CONSTATS



COURS D'EAU FORTEMENT MODIFIÉS PAR DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS

ALTÉRATIONS MORPHOLOGIQUES -> PRINCIPALES CAUSES D'AGGRAVATION DE L'ÉTIAGE

PROBLÈME D'ACCEPTATION DES TRAVAUX DE RESTAURATION DES PPG (*BIEF ET AUGE*)

*ARGENCE* : POSSIBILITÉ DE METTRE EN ADÉQUATION SECTEUR PRIORITAIRE PAGQ AVEC PPG EN COURS D'ÉLABORATION

## ACTIONS

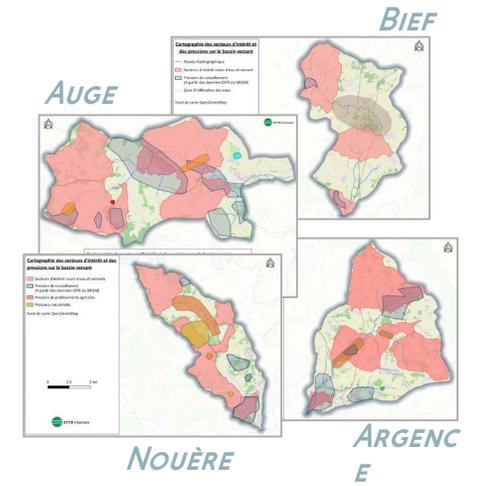
### RESTAURATION HYDROMORPHOLOGIQUE EN LIT MINEUR

- > AMÉLIORER LES CONNAISSANCES. SUIVI DES DONNÉES PIÉZOMÉTRIQUES OU DÉBITMÉTRIQUES
- > DIVERSIFIER LES ÉCOULEMENTS ET LA GRANULOMÉTRIE. REMÉANDRAGE. MISE EN PLACE DE RADIERS
- > COMMUNICATION : COMPRÉHENSION DE LA NÉCESSITÉ DES ACTIONS PAR LES HABITANTS, AUTOUR DE PROJETS VITRINES.

*EN FONCTION DES PPG EN COURS*



# Propositions de fiches actions



## CONSTATS



PRÉSENCE DE ZONES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE ET DE ZONES HUMIDES POTENTIELLES  
ZONES HUMIDES -> RÔLE DANS LA RÉGULATION DES ÉCOULEMENTS, SOUTIEN D'ÉTIAGE

## ACTIONS

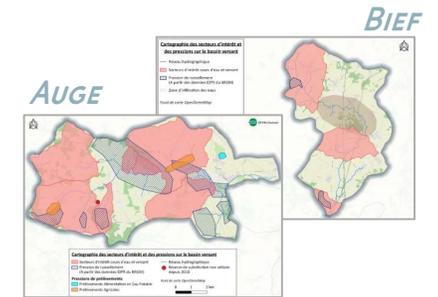
### RÉHABILITATION DES ZONES HUMIDES

- > RÉALISATION DE L'INVENTAIRE EXHAUSTIF DES ZONES HUMIDES
- > AMÉNAGEMENT DU LIT MINEUR
- > GESTION DES ZONES HUMIDES
- > ACCOMPAGNEMENT VERS UN CHANGEMENT DE GESTION OU D'ACTIVITÉ AGRICOLE SUR LES ZONES HUMIDES
- > COMMUNICATION SUR LA GESTION DES ZONES HUMIDES

*IDENTIFIER DOC D'URBANISME COMME  
OUTIL ESTIMATION D'UN COÛT GLOBAL  
D'INVENTAIRE*



# Propositions de fiches actions



## CONSTATS



CHAMPS D'EXPANSION DE CRUES -> AMÉLIORATION DE LA RECHARGE DES NAPPES

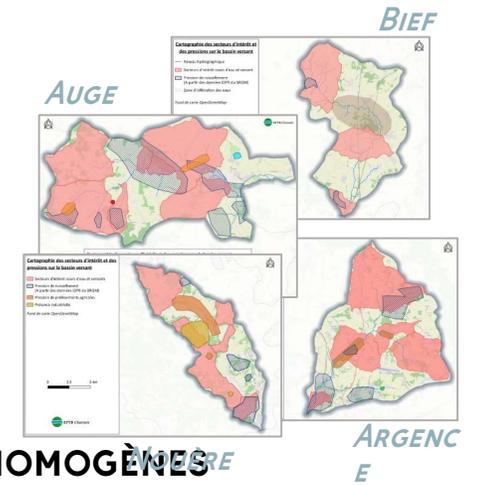
## ACTIONS

### RÉTABLISSEMENT DE CHAMPS D'EXPANSION DE CRUES

- > ARASEMENT DE MERLON DE CURAGE
- > MISE EN PLACE DE RADIERS
- > COMMUNICATION



# Propositions de fiches actions



## CONSTATS



OUVRAGES EN RIVIÈRE QUI EXERCENT UNE PRESSION MODÉRÉE À ÉLEVÉE

A L'ORIGINE DE NOMBREUSES INCISIONS DU LIT PRINCIPAL ET FACIÈS D'ÉCOULEMENTS HOMOGENES

CONTRIBUENT À CRÉER DES RUPTURES D'ÉCOULEMENT (+ RÉPARTITION DES DÉBITS ENTRE LES BRAS)

## ACTIONS

### RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

- > ÉTUDE DE RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE
- > RESTAURER LES ÉCOULEMENTS AU DROIT DES OUVRAGES ET LE TRANSPORT SÉDIMENTAIRE



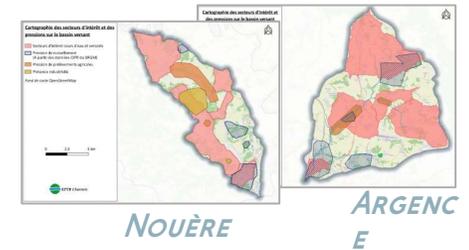
# Propositions de fiches actions

## CONSTATS



LES ÉTANGS ONT UN IMPACT FAIBLE MAIS PEUVENT PROVOQUER :

- L'ASSÈCHEMENT DES COURS D'EAU,
- UNE RUPTURE DE CONTINUITÉ,
- UNE RÉDUCTION SIGNIFICATIVE DU DÉBIT (ÉTANG AU FIL DE L'EAU ET EN AVAL DES SOURCES).



## ACTIONS

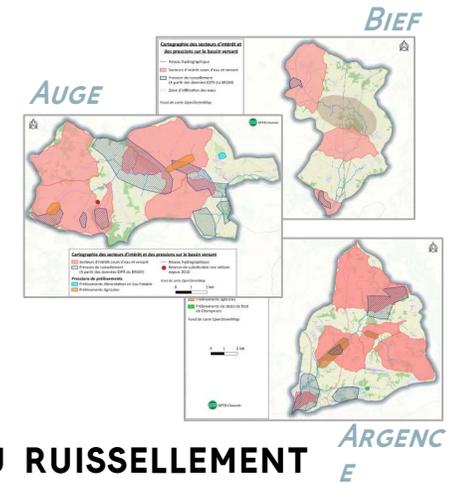
### AMÉNAGEMENT ET GESTION DES ÉTANGS

- > RÉALISER UN ÉTAT DES LIEUX SUR LA LOCALISATION DES ÉTANGS ET LEURS CARACTÉRISTIQUES
- > DÉFINIR UNE STRATÉGIE LOCALE SUR LA MISE AUX NORMES, LA GESTION ET L'AMÉNAGEMENT

*LIEN AVEC ÉTUDE DES QUANTITÉS  
D'EAU MOBILISABLES*



# Propositions de fiches actions



## CONSTATS



**FOSSÉS -> RABATTEMENT DE LA NAPPE ET DRAINENT LES VERSANTS**

**DES AMÉNAGEMENTS PERMETTRAIENT UNE INFILTRATION DE L'EAU ET UNE LIMITATION DU RUISSELLEMENT**

## ACTIONS

### AMÉNAGEMENT ET GESTION DES FOSSÉS

- > **PRÉREQUIS : RECENSER LES FOSSÉS ET RÉSEAUX DE DRAINAGE SUR LES ZONES PRIORITAIRES**
- > **ZONE TEST D'UN PROJET D'AMÉNAGEMENT DES FOSSÉS À L'ÉCHELLE DU BASSIN + INSTRUMENTATION**
- > **COMMUNICATION : CRÉATION DE GROUPES DE TRAVAIL MULTI ACTEURS**



# Propositions de fiches actions

## SYNTHÈSE ACTIONS

### RESTAURATION HYDROMORPHOLOGIQUE EN LIT MINEUR

- Amélioration des connaissances
- Diversification des écoulements et de la granulométrie. Reméandrage. Mise en place de radiers
- Communication

### RÉTABLISSEMENT DE CHAMPS D'EXPANSION DE CRUES

- Arasement de merlon de curage
- Mise en place de radiers
- Communication : acceptation des autour de projets vitrines

### RÉHABILITATION DES ZONES HUMIDES

- Prérequis : réalisation de l'inventaire exhaustif des zones humides
- Aménagement du lit mineur
- Gestion des zones humides
- Accompagnement vers un changement de gestion ou d'activité agricole
- Communication : sur la gestion des zones humides

### RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

- Etude de restauration de la continuité écologique
- Restaurer les écoulements au droit des ouvrages et le transport sédimentaire

### AMÉNAGEMENT ET GESTION DES ÉTANGS

- Réaliser un état des lieux sur la localisation des étangs et leurs caractéristiques
- Définir une stratégie locale sur la mise aux normes, la gestion et l'aménagement d'étang

### AMÉNAGEMENT ET GESTION DES FOSSÉS

- Prérequis : recenser les fossés et réseaux de drainage sur les zones prioritaires
- Zone test d'un projet d'aménagement des fossés à l'échelle du bassin + instrumentation
- Communication : création de groupes de travail multi acteurs



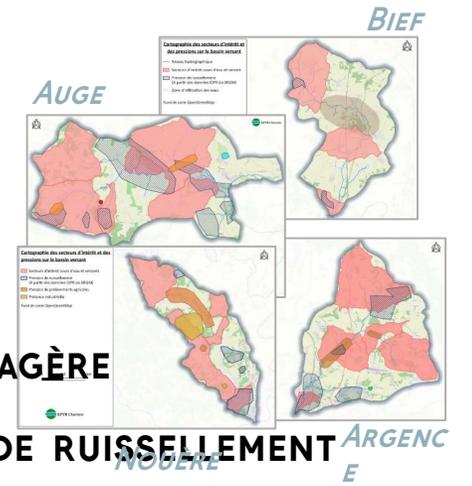
# Propositions de fiches actions

**AXE Aménagements des versants**



- Favoriser le stockage de l'eau dans les sols

# Propositions de fiches actions



## CONSTATS



DENSITÉ DE HAIE FAIBLE VOIRE NULLE SUR CERTAINS SECTEURS -> SIMPLIFICATION PAYSAGÈRE

PONCTUELLEMENT, ZONES DE FORTE SENSIBILITÉ À LA PRODUCTION OU AU TRANSFERT DE RUISSellement -> DÉFAVORISENT LE STOCKAGE DE L'EAU DANS LES SOLS.

INFRASTRUCTURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES -> FREIN À L'ÉROSION ET AU RUISSellement, MICROCLIMATS FAVORABLES AUX CULTURES, AMÉLIORATION DE LA FERTILITÉ DES SOLS...

## ACTIONS

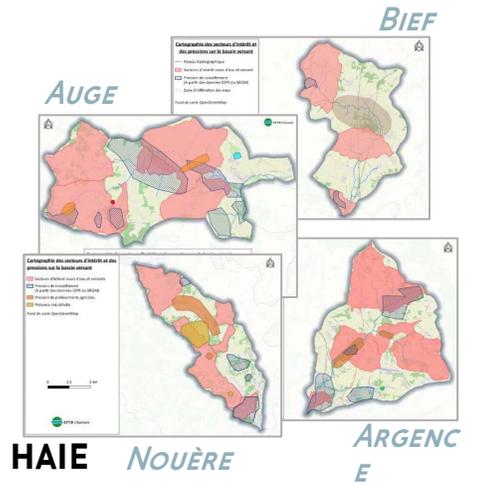
### AUGMENTER LES INFRASTRUCTURES AGRO-ÉCOLOGIQUES

- > SENSIBILISER LES PROPRIÉTAIRES ET EXPLOITANTS (IMPLANTATION, ENTRETIEN ET RÉGLEMENTATION)
- > DIAGNOSTIC DES INFRASTRUCTURES AGRO-ÉCOLOGIQUES EXISTANTES À L'ÉCHELLE DES EXPLOITATIONS
- > PLAN DE GESTION AGRO-ENVIRONNEMENTAL À L'ÉCHELLE COMMUNALE
- > AMÉNAGEMENT / PLANTATIONS / REPOUSSE SPONTANÉE

*OBJECTIF 10% d'IAE /SAU  
(NIVEAU SUP ÉCO-RÉGIME OU HVE)  
PGAE SUR 100% DES COMMUNES*



# Propositions de fiches actions



## CONSTATS



BESOIN DE FAVORISER L'IMPLANTATION DE MAILLAGE BOCAGER

PRÉSENCE SUR LES TERRITOIRES DE STRUCTURES QUI VALORISENT LES PRODUITS DE LA HAIE

## ACTIONS

### DÉVELOPPER DES PARTENARIATS ENTRE STRUCTURES QUI EXPLOITENT LES PRODUITS DE LA HAIE ET PROPRIÉTAIRE

- > IDENTIFIER LES ENTREPRISES EXPLOITANT LES PRODUITS DE LA HAIE ET LEURS BESOINS EN APPROVISIONNEMENT
- > DÉVELOPPER LES PARTENARIATS : PAYS DU RUFFÉCOIS (*ARGENCE ET BIEF*)
- > INCITER À LA PLANTATION DE BOISEMENT PAR LES DÉBOUCHÉS DE VALORISATION

*AGIR DE LA PLANTATION À LA VALORISATION*



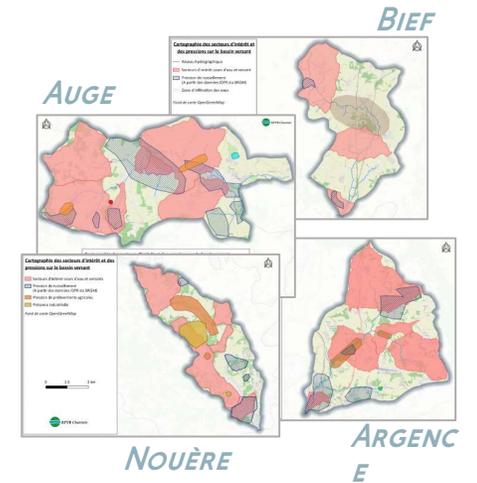
# Propositions de fiches actions

## CONSTATS



TRÈS FAIBLE ACTIVITÉ D'ÉLEVAGE

SURFACE EN HERBE FAIBLE



## ACTIONS

### AUGMENTER LES SURFACES EN HERBE

- > MISE EN ŒUVRE DU PROJET RECIT (RELATION ÉLEVAGES/CULTURES INTRA-TERRITORIALES)
- > MISE EN PLACE D'AMÉNAGEMENTS LIÉS À L'ÉLEVAGE
- > ACCOMPAGNER LES STRUCTURES QUI SOUHAITENT S'ENGAGER DANS L'ÉTUDE DES POSSIBILITÉS TECHNIQUES ET ÉCONOMIQUES D'AUGMENTER LES SURFACES EN HERBE.

**SOUTIEN DE LA FILIÈRE ÉLEVAGE  
À UNE ÉCHELLE PLUS LARGE**



# Propositions de fiches actions

## SYNTHÈSE ACTIONS

### AUGMENTER LES INFRASTRUCTURES AGRO-ÉCOLOGIQUES

- Sensibiliser les propriétaires et exploitants (implantation, entretien et réglementation)
- Diagnostic des infrastructures agro-écologiques existantes à l'échelle des exploitations
- Plan de gestion agro-environnemental à l'échelle communale
- Aménagement / Plantations / repousse spontanée

### DÉVELOPPER DES PARTENARIATS ENTRE STRUCTURES QUI EXPLOITENT LES PRODUITS DE LA HAIE ET PROPRIÉTAIRE

- Identifier les entreprises exploitant les produits de la haie et leurs besoins en approvisionnement
- Développer les partenariats
- Inciter à la plantation de boisement

### AUGMENTER LES SURFACES EN HERBE

- Mise en œuvre du projet RECIT (Relation Elevages/Cultures Intra-Territoriales)
- Mise en place d'aménagements liés à l'élevage
- Accompagner les structures qui souhaitent s'engager dans l'étude des possibilités techniques et économiques d'augmenter les surfaces en herbe.



# Propositions de fiches actions

AXE

**Pratiques agricoles**



- Développer des systèmes de cultures durables

# Propositions de fiches actions

## CONSTATS



TERRITOIRES RURAUX DOMINÉS PAR L'AGRICULTURE

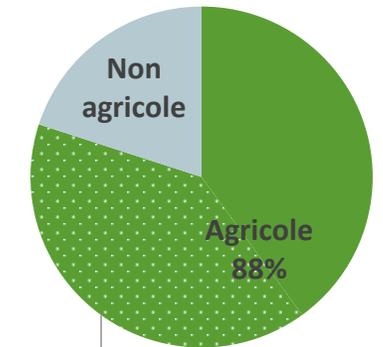
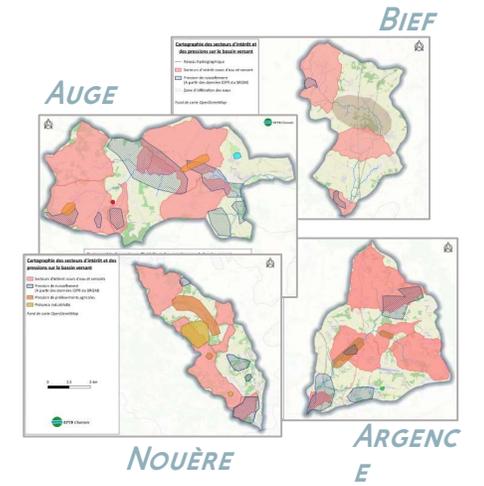
4 CULTURES MAJORITAIRES : BLÉ, ORGE, MAÏS, TOURNESOL  
PARTICULARITÉ DE LA NOUÈRE AVEC 27% DE VIGNE



DES ZONES DE FORTE SENSIBILITÉ AU TRANSFERT DU RUISSELLEMENT  
PEU DE DONNÉES SUR LA COUVERTURE DES SOLS ET INTERCULTURES

NOMBREUSES INITIATIVES LOCALES ET RETOURS D'EXPÉRIENCES  
DES OUTILS MOBILISABLES (LABELS, CONTRATS, AIDES...)

- > **AB**
- > **MAEC**
- > **BILAN CARBONE**
- > **HVE**
- > **SYSTÈME ASSURANTIEL**
- > **PSE**



Grandes cultures

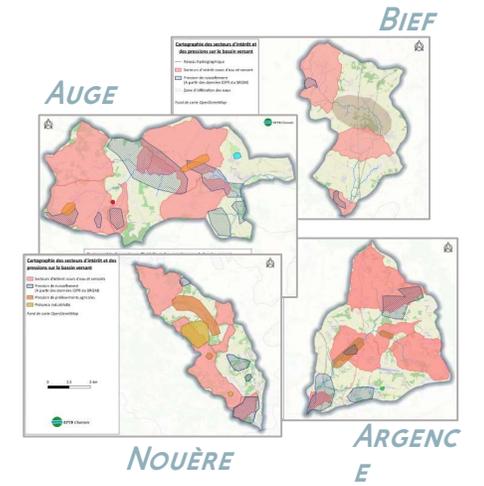


# Propositions de fiches actions

## LES ÉTAPES DU CHANGEMENT



Source Eau17



# Propositions de fiches actions



Avoir l'idée



Considérer l'idée



Tester l'idée



Adopter le changement

## ACTIONS

	RECUEIL DE RÉFÉRENCES	ACCOMPAGNEMENT DE GROUPES ET INDIVIDUEL	ACTIONS STRUCTURANTES, TECHNIQUES INNOVANTES
<b>DIVERSIFIER LES ASSOLEMENTS</b>	Cultures à Bas Niveau d'Intrant (BNI) <b>ENJEU QUANTITATIF</b>	✓	Rechercher des filières et des débouchés
<b>MAXIMISER LE TEMPS DE COUVERTURE DES SOLS</b>	Observatoire sur les couverts végétaux	✓	Tester des variétés, des techniques, du matériel...
<b>DÉVELOPPER L'AGRICULTURE DE CONSERVATION ET L'AGROFORESTERIE</b>	Capitaliser des données locales	✓	Développer les labels : AB, Bas carbone, Au cœur des sols...

## ANIMATION

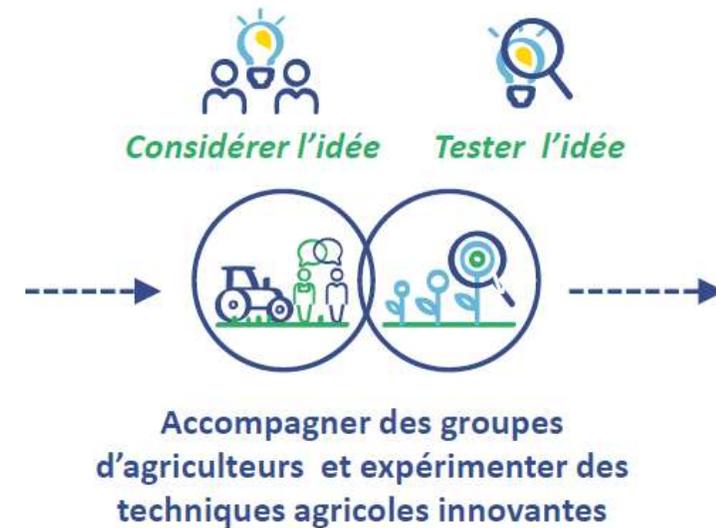
Faire connaître les expériences et valoriser les agriculteurs engagés



# Propositions de fiches actions

## GROUPES D'ÉCHANGE

- > ACCOMPAGNER DES GROUPES D'AGRICULTEURS DANS LEUR DIVERSIFICATION DE CULTURE. CAPITALISER LES DONNÉES ET RÉFÉRENCES ET LES PARTAGER.
- > POURUIVRE LES GROUPES GIEE ET CONSOLIDER LA PARTIE SUR LES COUVERTS
- > GROUPES D'ÉCHANGE POUR CAPITALISER DES DONNÉES ET RÉFÉRENCES SUR L'AGRICULTURE DE CONSERVATION ET L'AGROFORESTERIE ET LES PARTAGER
  
- > CRÉATION D'UN GROUPE D'ÉCHANGES POUR IDENTIFIER LES CULTURES ADAPTÉES À LA DISPONIBILITÉ ET LA GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU DU BASSIN. MOBILISER LES OUTILS DE RETOURS D'EXPÉRIENCE, DES BILANS CARBONE, DES MAEC, ...



*À MULTIPLIER PAR LE NOMBRE DE STRUCTURES ACCOMPAGNATRICES*

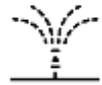


# Propositions de fiches actions

## CONSTATS

PEU D'IRRIGATION SUR LES TERRITOIRES AVEC FAIBLES PRÉLÈVEMENTS EN COURS D'EAU

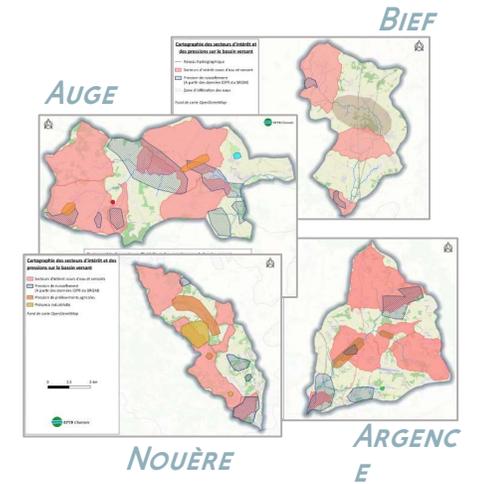
LE MAÏS EST LA CULTURE LA PLUS IRRIGUÉE (PUIS BLÉ ET TOURNESOL)



*NOUÈRE* : IRRIGATION DES PÉPINIÈRES DE VIGNE

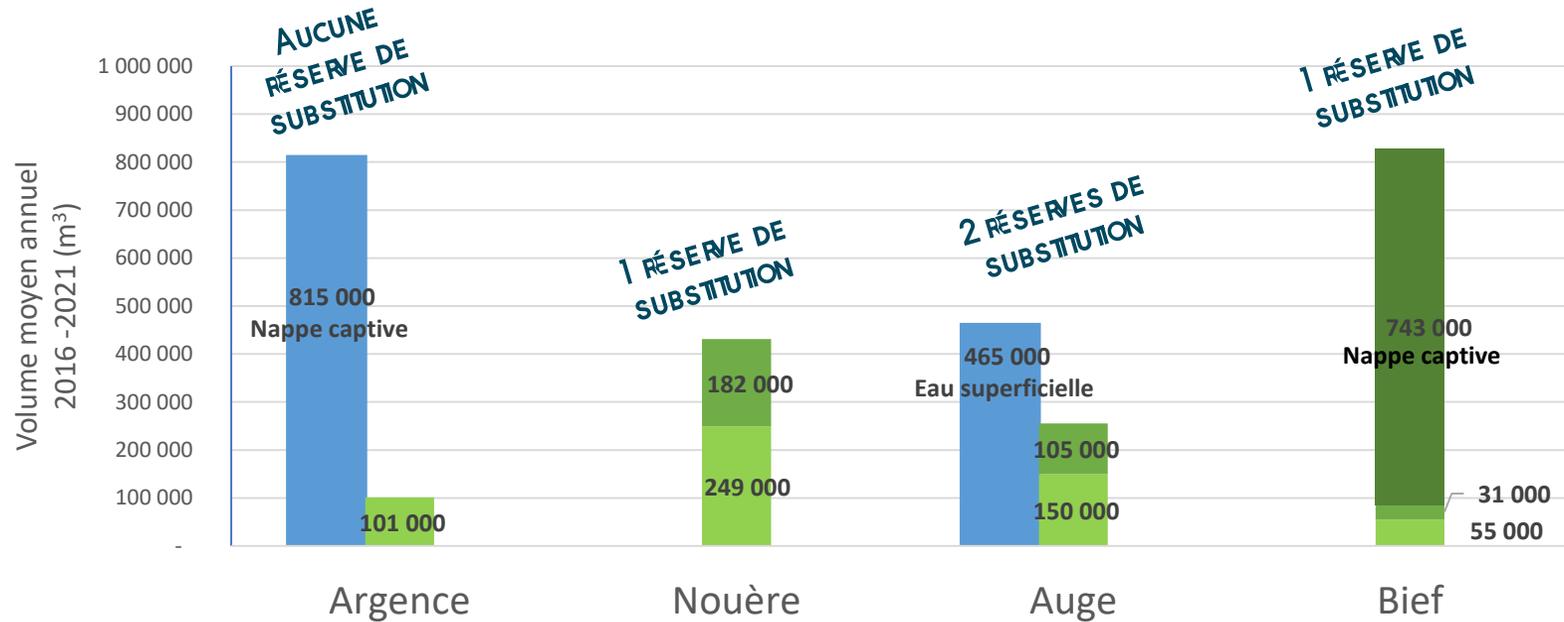
*ARGENCE* : FORTE BAISSÉ DES VOLUMES PRÉLEVÉS EN 15 ANS (-58%)

PRÉSENCE DE RÉSERVES DE SUBSTITUTIONS

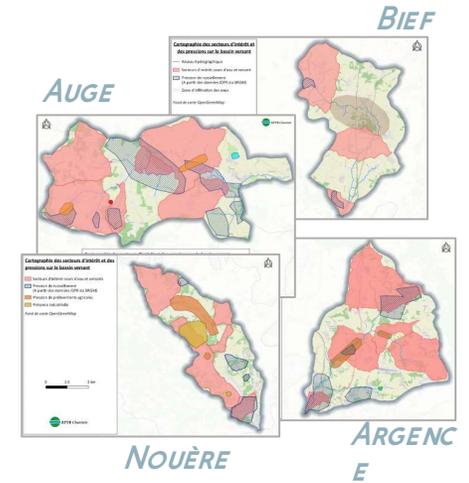


# Propositions de fiches actions

## CONSTATS



SUPERFICIE - RATIO	185 HA	150 HA	198 HA	607 HA
NOMBRE D'AUTORISATION*	8	10	9	8
NBRE RÉGLEMENTÉ PRÉLEVÉ *	5	7	6	5



- AEP
- AGRICOLE
- Nappe captive
- Hiver
- Printemps Eté

\*EN SUPERFICIEL (2021)



# Propositions de fiches actions

## ACTIONS

### OPTIMISER L'UTILISATION DE L'EAU D'IRRIGATION

- > DÉVELOPPER LA PLATEFORME HYDRIM (EXPLOITATION DES DONNÉES ET SENSIBILISATION)
- > POURSUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DE MESURES DE GESTION PRÉVENTIVES ET RÉALISER UN BILAN TECHNIQUE
- > INSTALLATION DE COMPTEURS TÉLÉTRANSMIS (SAUF *BV ARGENCE* DÉJÀ ÉQUIPÉ)
- > EXPÉRIMENTER L'OPTIMISATION DE L'UTILISATION DE L'EAU D'IRRIGATION
- > METTRE EN PLACE DES SONDAS CAPACITIVES
- > INSTALLATION DE MATÉRIELS D'IRRIGATION HYDROÉCONOME
- > COMMUNICATION : ÉVOLUTION DES VOLUMES QUI TENDENT À LA BAISS

*TRAITEMENT DE DONNÉES POUR CONSEILS TECHNIQUES*

*HYDRIM / E-TIAGE : MOYEN DE SENSIBILISATION*

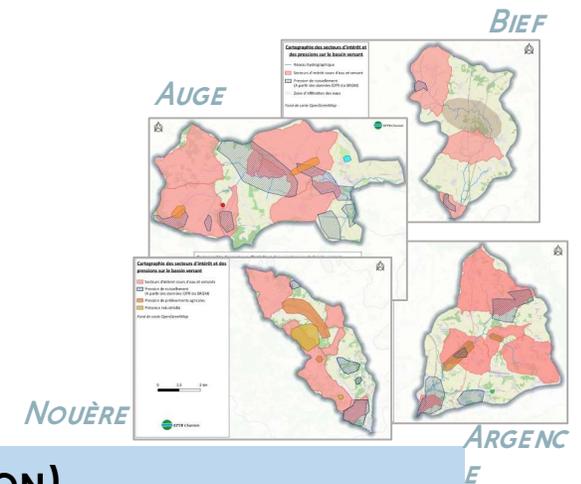
*VALORISATION DES MESURES PRISES PAR LES IRRIGANTS*

*100 % COMPTEURS TÉLÉTRANSMIS*

*POINT DE RÉFÉRENCE POUR DÉVELOPPER CONSEIL, OAD*

*2 - 3 SONDAS PAR BV ET CENTRALISÉES*

*AIDES À L'ACQUISITION*



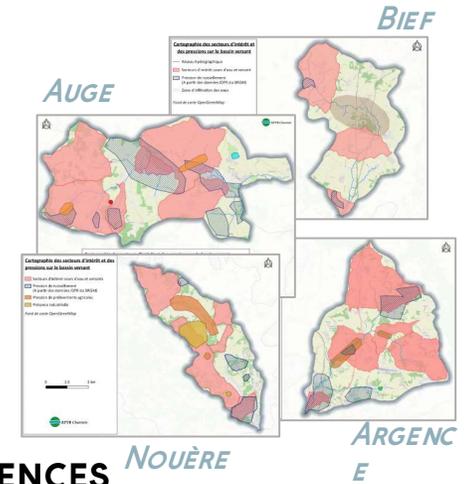
- Développer des systèmes de cultures durables

# Propositions de fiches actions

## CONSTATS

1 SEUL INDICATEUR QUANTITATIF DISPONIBLE (PIÉZOMÈTRE) PAR BASSIN

INSTALLATION DE NOUVELLES STATIONS HYDROMÉTRIQUES POUR RENFORCER LES RÉFÉRENCES



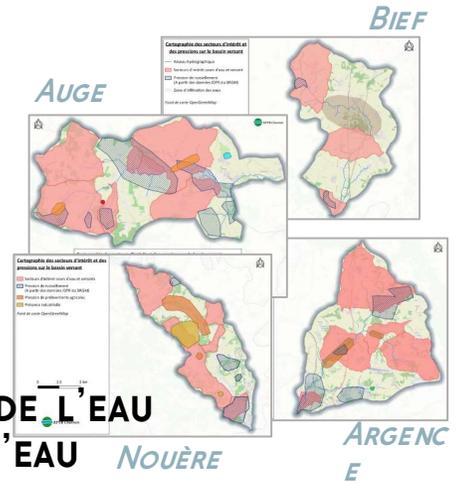
## ACTIONS

### RÉVISION DES INDICATEURS ET DES SEUILS DE GESTION

- > FIABILISATION DE LA STATION HYDROMÉTRIQUE
- > ANALYSE DES INDICATEURS EXISTANTS
- > DIAGNOSTIC HYDROLOGIQUE ET HYDROGÉOLOGIQUE



# Propositions de fiches actions



## CONSTATS



STATIONS D'ÉPURATION QUI EXERCENT DES PRESSIONS SIGNIFICATIVES SUR LA QUALITÉ DE L'EAU ET SOLUTIONS LOCALES POSSIBLES POUR S'ADAPTER AUX TENSIONS SAISONNIÈRES SUR L'EAU

PLANS D'EAU : VOLUMES MOBILISABLES INCONNUS

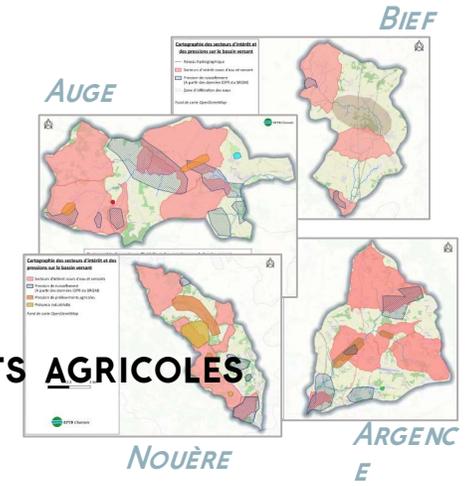
## ACTIONS

### ÉTUDIER LES QUANTITÉS D'EAU MOBILISABLES ET ACCOMPAGNER LES PROJETS

- > PRÉREQUIS : IDENTIFIER LES BESOINS EN PRENANT EN COMPTE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE
- > INVENTAIRE DES PLANS D'EAU
- > ESTIMATION DES TRAVAUX DE CONNEXION
- > ACCOMPAGNER LES PROJETS INDIVIDUELS DE SUBSTITUTION DE PRÉLÈVEMENTS
- > ÉTUDE DE LA RÉUTILISATION DES EAUX USÉES TRAITÉES OU PLUVIALES COLLECTÉES



# Propositions de fiches actions



## CONSTATS



**CHANGEMENT CLIMATIQUE : ↗ TEMPÉRATURE, ↗ NBRE DE JOURNÉES ESTIVALES... IMPACTS AGRICOLES**  
**NÉCESSITÉ DE S'ADAPTER ET D'OPÉRER DES CHANGEMENTS DE PRATIQUES**  
**ASSURER L'ÉQUILIBRE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS**

## ACTIONS

### ACCOMPAGNER LES INITIATIVES DES PARTENAIRES AGRICOLES EN MATIÈRE DE FILIÈRES ÉCONOMES EN EAU ET TOLÉRANTES AUX ALÉAS CLIMATIQUES

- > CRÉATION D'UN GROUPE D'ÉCHANGES POUR IDENTIFIER LES CULTURES ADAPTÉES À LA DISPONIBILITÉ DE LA RESSOURCE EAU
- > DÉVELOPPER DES CIRCUITS COURTS
- > LIEN AVEC LES COLLECTIVITÉS QUI ENGAGENT DES RÉFLEXIONS SUR LES FILIÈRES



# Propositions de fiches actions

## SYNTHÈSE ACTIONS

**DIVERSIFIER LES ASSOLEMENTS**

**MAXIMISER LE TEMPS DE COUVERTURE DES SOLS**

**DÉVELOPPER L'AGRICULTURE DE CONSERVATION ET L'AGROFORESTERIE**

**OPTIMISER L'UTILISATION DE L'EAU D'IRRIGATION**

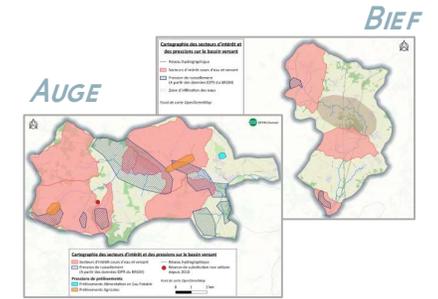
**RÉVISION DES INDICATEURS ET DES SEUILS DE GESTION**

**ÉTUDIER LES QUANTITÉS D'EAU MOBILISABLES**

**ACCOMPAGNER LES INITIATIVES DES PARTENAIRES AGRICOLES EN MATIÈRE DE FILIÈRES ÉCONOMES EN EAU ET TOLÉRANTES AUX ALÉAS CLIMATIQUES**



# Propositions de fiches actions



AXE

Collectivités, particuliers, industriels



• Encourager la sobriété sur l'eau

# Propositions de fiches actions

## CONSTATS

PEU D'USAGES NON AGRICOLES EN EAU SUPERFICIELLE



BIEF : AAC DE LA MOUVIÈRE SUR L'AMONT

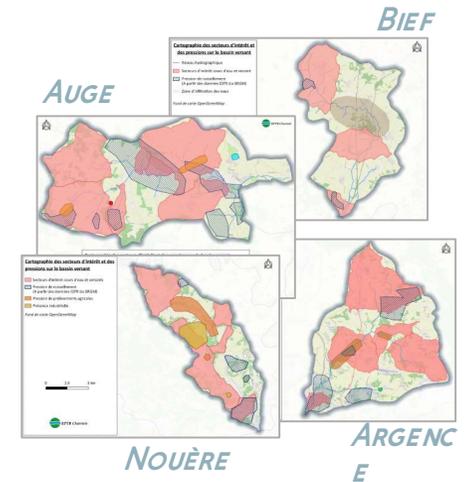
AUGE : 2 CAPTAGES AEP EN NAPPE D'ACCOMPAGNEMENT DE LA CHARENTE

ARGENCE : 2 CAPTAGES AEP EN EAU SOUTERRAINE

## ACTIONS

### AMÉLIORER LES CONNAISSANCES SUR LES PRÉLÈVEMENTS DES COLLECTIVITÉS ET IDENTIFIER LES PISTES D'ÉCONOMIES D'EAU

- > MISE EN PLACE D' ACTIONS D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE PAR LES COLLECTIVITÉS DU TERRITOIRE
- > SENSIBILISER LES HABITANTS ET PROMOUVOIR LES ÉCONOMIES D'EAU
- > ADOPTION D'ÉCO-GESTE
- > INSTALLATION DE RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE ET DE MATÉRIEL HYDROÉCONOME



# Propositions de fiches actions

## CONSTATS

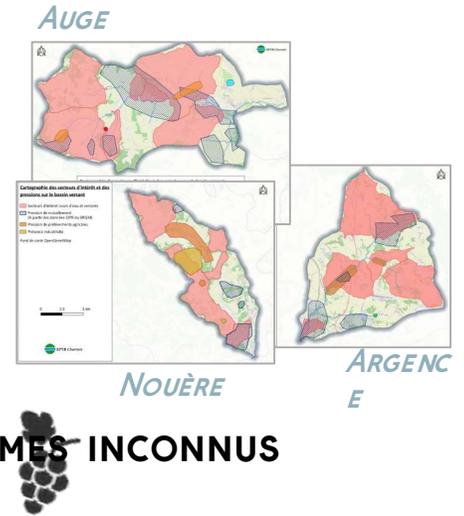
PAS DE DONNÉES SUR LES VOLUMES CONSOMMÉS



AUGE : 5 PRÉLÈVEMENTS INDUSTRIELS (VITICULTURES)

NOUÈRE : 1 PRÉLÈVEMENT INDUSTRIEL IMPORTANT (MARTELL) ET 15 AUTRES AUX VOLUMES INCONNUS

ARGENCE : 2 PRÉLÈVEMENTS INDUSTRIELS



## ACTIONS

### AMÉLIORER LES CONNAISSANCES SUR LES PRÉLÈVEMENTS INDUSTRIELS ET IDENTIFIER LES PISTES D'ÉCONOMIES

- > ÉLABORER UN ÉTAT DES LIEUX ET UN DIAGNOSTIC DES PRÉLÈVEMENTS INDUSTRIELS.
- > IDENTIFIER, POUR CHAQUE PRÉLEVEUR, LES PISTES D'ÉCONOMIES D'EAU RÉALISABLES
- > ORGANISER DES RÉUNIONS D'INFORMATIONS ET DE SENSIBILISATION



# Propositions de fiches actions

## SYNTHÈSE ACTIONS

### AMÉLIORER LES CONNAISSANCES SUR LES PRÉLÈVEMENTS DES COLLECTIVITÉS ET IDENTIFIER LES PISTES D'ÉCONOMIES D'EAU

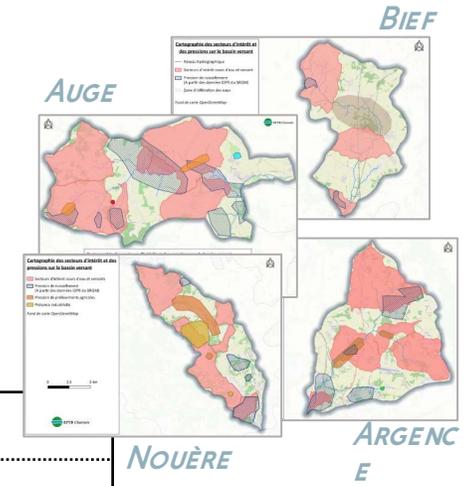
- Mise en place d'actions d'économie d'eau potable par les collectivités du territoire
- Sensibiliser les habitants et promouvoir les économies d'eau
- Adoption d'éco-geste
- Installation de récupérateur d'eau de pluie et de matériel hydroéconome

### AMÉLIORER LES CONNAISSANCES SUR LES PRÉLÈVEMENTS INDUSTRIELS ET IDENTIFIER LES PISTES D'ÉCONOMIE D'EAU

- Elaborer un état des lieux et un diagnostic des prélèvements industriels
- Identifier, pour chaque préleveur, les pistes d'économies d'eau réalisables
- Organiser des réunions d'informations et de sensibilisation



# Propositions de fiches actions



## AXE ANIMATION

### COORDONNER LES PAGQ

- Animation générale
- Assurer la gouvernance du PAGQ

### SUIVI ET ÉVALUATION DU PROGRAMME

- Suivi de la mise en œuvre des actions
- Evaluation et recueil des indicateurs, Tableau de bord, Observatoire des assolements

### COMMUNICATION ET VALORISATION DES ACTIONS

#### AXE MILIEUX AQUATIQUES

- Compréhension de la nécessité des actions par les habitants, acceptation des travaux (accord des propriétaires).
- Gestion des zones humides, autour de projets vitrines.
- De manière générale, sensibilisation des professionnels agricoles aux enjeux des milieux aquatiques

#### AXE AMENAGEMENT DES VERSANTS

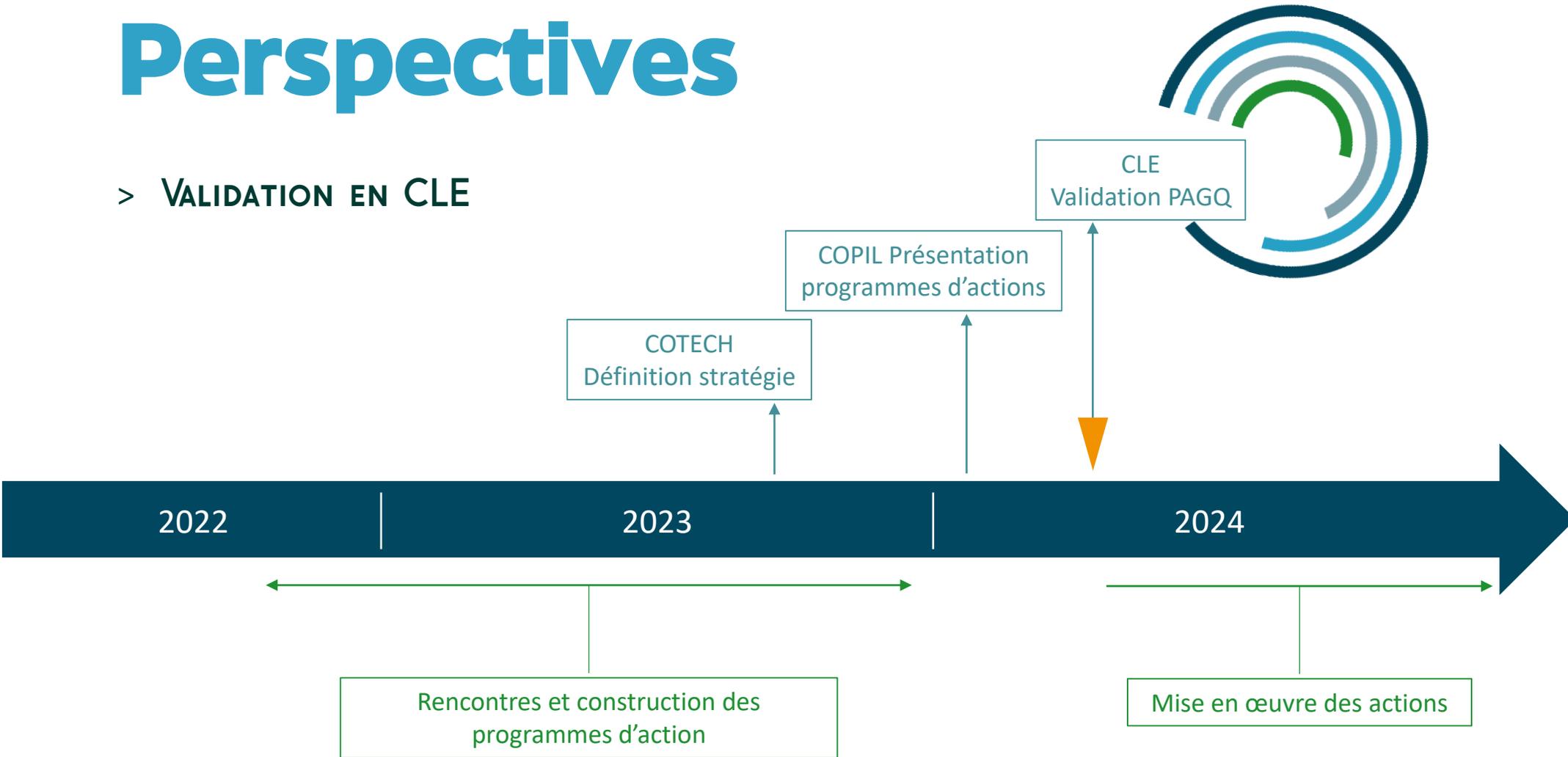
- Sensibiliser les propriétaires et les exploitants aux IAE (implantation, entretien et réglementation cours d'eau et ZNT) : organisation de journées technique, élaboration et diffusion de brochures, partage de retours d'expériences.
- Inciter à la plantation en diffusant les débouchés de valorisation des produits de la haie.

#### AXE PRATIQUES AGRICOLES

- Valorisation des agriculteurs engagés dans la diversifier les assolements
- Faire connaître et valoriser les expériences de couverture du sol
- Communiquer l'évolution des volumes prélevés et autorisés qui tendent à la baisse

# Perspectives

## > VALIDATION EN CLE



# Adoption

## Bilan de l'état de l'eau et des milieux aquatiques 2019 - 2021

# Présentation EPTB Charente

## Denis ROUSSET

## Rémy GUERDIN



# Adoption

## Bilan de l'état de l'eau et des milieux aquatiques 2019 - 2021

### Rappel du cadrage par le SAGE Charente

En réponse notamment  
à 2 dispositions du PAGD du SAGE Charente

Porteur : Structure porteuse du SAGE

Calendrier prévisionnel  
(année : N)

N	+1	+2	+3	+4	+5
---	----	----	----	----	----

### F82 Améliorer le suivi de l'état des eaux et des milieux aquatiques à l'échelle du bassin Charente

La structure porteuse du SAGE anime un groupe de travail regroupant l'ensemble des porteurs de dispositifs de suivis des eaux en lien avec les milieux aquatiques sur le bassin de la Charente en vue de mettre en cohérence les dispositifs à l'échelle du bassin.

Dans le cadre de ce groupe, les besoins en termes de suivi de l'état des eaux et des milieux aquatiques au regard des objectifs du SAGE sont décrits à partir de définition de stations, de paramètres, de méthodologies et des fréquences des suivis.

A minima, deux niveaux d'ambition sont envisagés :

1. un niveau plancher minimal
2. et un niveau optimal de suivis

→ Suivi qualité minimal  
pour la cohérence de bassin

(...)

À optimiser également avec enjeux  
étiages, inondations, biodiversité, etc.

Porteur : Structure porteuse du SAGE

Calendrier prévisionnel  
(année : N)

N	+1	+2	+3	+4	+5
---	----	----	----	----	----

### F84 Développer et adapter les dispositifs pour mesurer les flux et définir des seuils admissibles sur le bassin Charente

La structure porteuse du SAGE accompagne les porteurs de dispositifs de suivis des eaux (quantité et qualité), en vue d'adapter leur métrologie pour être en mesure d'évaluer les flux des substances, notamment l'azote, susceptibles d'impacter les milieux côtiers du pertuis d'Antioche et les usages qui leur sont liés.

A cette fin, il est nécessaire d'adapter les stations et protocoles afin de coupler suivis des débits et des concentrations à l'exutoire du bassin Charente et de ses principaux sous-bassins. Les modalités de calcul des flux sont à préciser à partir des éléments méthodologiques produits dans le cadre du SDAGE Adour-Garonne 2016-2021.

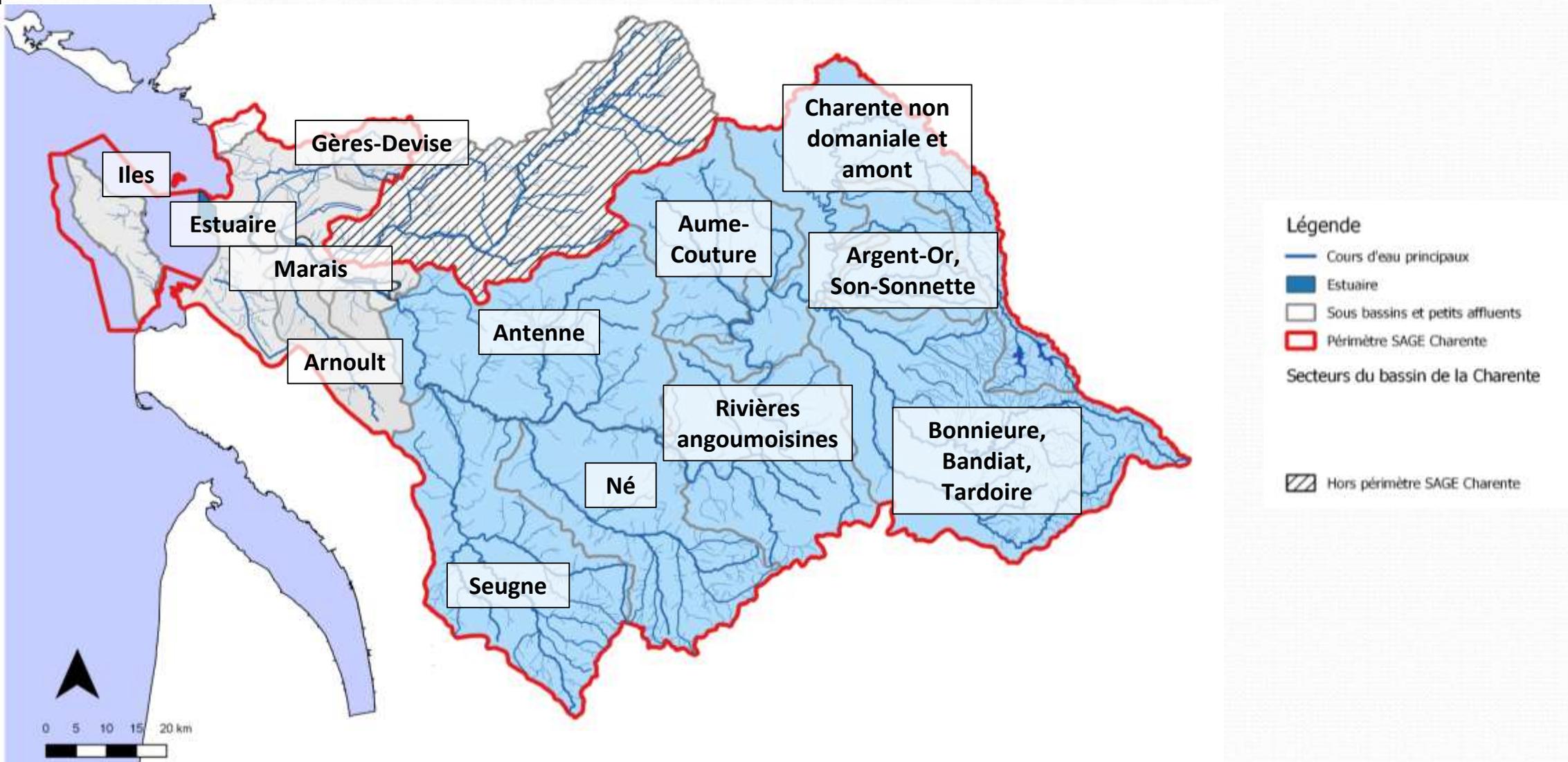
→ Suivi en flux de polluants

Les flux admissibles ainsi déterminés sur l'estuaire et les principaux exutoires sur le bassin Charente permettront le cas échéant d'adapter, d'ajuster ou de préciser les objectifs à respecter sur l'amont du bassin, dans le cadre de la révision du SAGE Charente.

# Adoption

## Bilan de l'état de l'eau et des milieux aquatiques 2019 - 2021

### Bassin et sous-bassins du SAGE Charente



# Adoption

## Bilan de l'état de l'eau et des milieux aquatiques 2019 - 2021

### Suivis plancher et optimal du SAGE Charente



#### Légende

- Cours d'eau principaux
- Estuaire
- Sous bassins et petits affluents
- Périmètre SAGE Charente
- Station suivi plancher
- Station suivi optimal
- Zones de production conchylicole

**Suivi plancher** : indispensable pour une évaluation cohérente à l'échelle du bassin

**Suivi optimal** : indispensable pour une évaluation cohérente à l'échelle des sous-bassins

### Validation par la CLE :

- **Secteur continental : le 5 juillet 2021**
- **Secteur estuaire-marais-îles : le 20 juin 2023**

# Adoption

## Bilan de l'état de l'eau et des milieux aquatiques 2019 - 2021

### Elaboration et concertation

Date	Echéance
5 juin 2021	CLE : validation bilan de l'état de l'eau et des milieux aquatiques 2016-2018 (partie continentale du SAGE Charente)
20 juillet 2023	CLE : validation bilan de l'état de l'eau et des milieux aquatiques 2016-2018 (partie littorale du SAGE Charente)
	Préparation technique bilans de sous-bassins 2019-2021 (partie continentale du SAGE Charente : 8 secteurs)
20 décembre 2023	Commission thématique qualité : présentation bilans de sous-bassins 2019-2021 (partie continentale du SAGE Charente)
	Préparation technique bilans de sous-bassins 2019-2021 (partie littorale : 5 secteurs du SAGE Charente)
15 mars – 15 avril 2024	Concertation des bilans de sous-bassins (partie continentale + partie littorale : 13 secteurs du SAGE Charente)
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 123 adresses courriel (membres de la CLE + autres membres de la commission thématique qualité + structures porteuses GEMAPI) / 24 jours ouvrés</li> <li>➤ 4 réponses dont 2 suivies d'échanges (Né, Marais) et 1 modification (Marais) de concertation</li> </ul>
	Préparation technique bilan de l'état de l'eau et des milieux aquatiques (ensemble du périmètre du SAGE Charente)
7 juin 2024	<b>CLE : validation bilan de l'état de l'eau et des milieux aquatiques 2019-2021 (ensemble du périmètre du SAGE Charente)</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 13 bilans de sous-bassins de l'état de l'eau et des milieux aquatiques du SAGE Charente 2019-2021</li> <li>➤ La synthèse du bilan de bassin de l'état de l'eau et des milieux aquatiques du SAGE Charente 2019-2021</li> </ul>

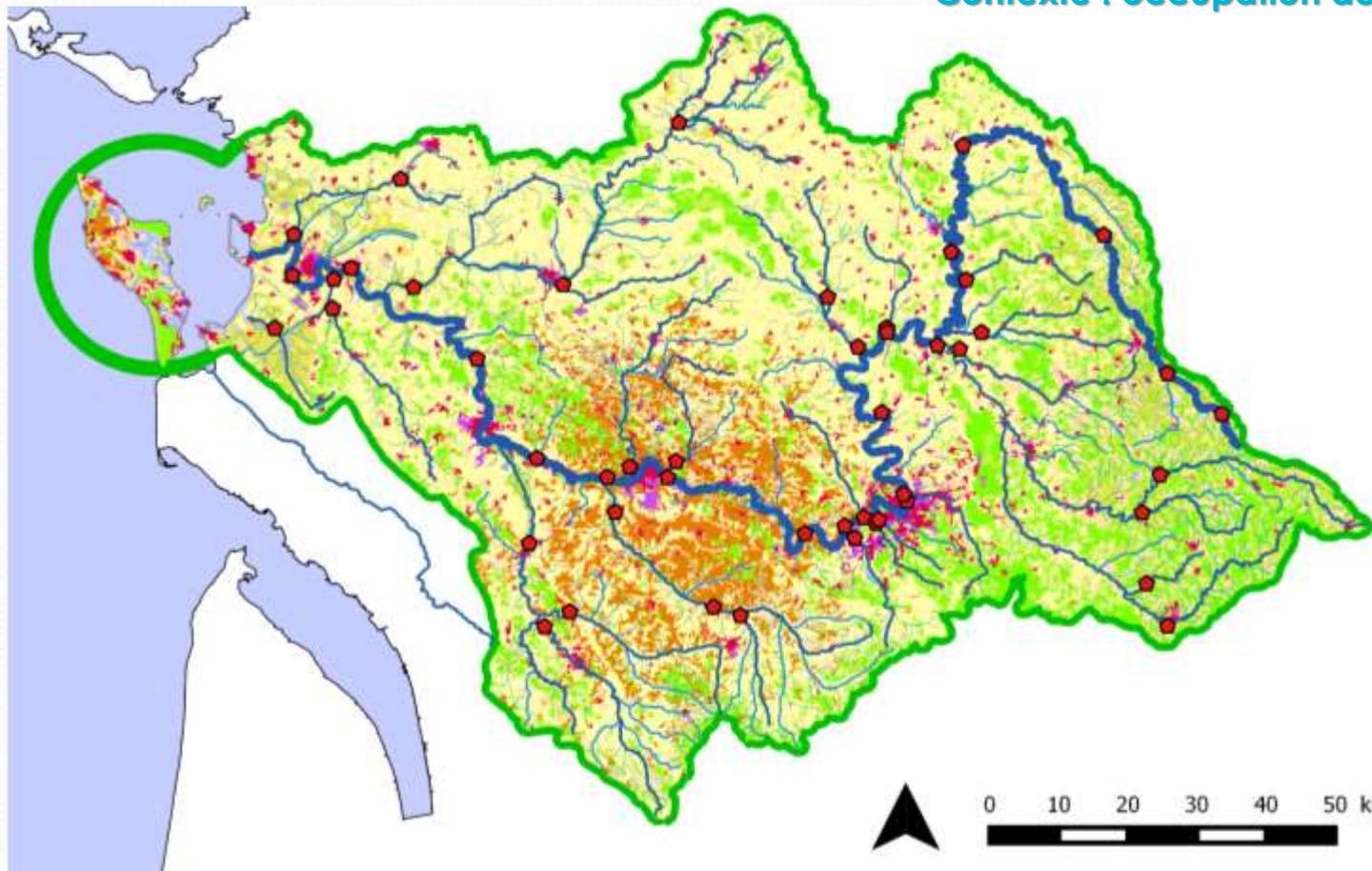

**Mise à disposition sous  
e-qualité**



# Adoption

## Bilan de l'état de l'eau et des milieux aquatiques 2019 - 2021

### Contexte : occupation des sols



#### Légende

Bassin du fleuve Charente

#### Stations qualité

Plancher

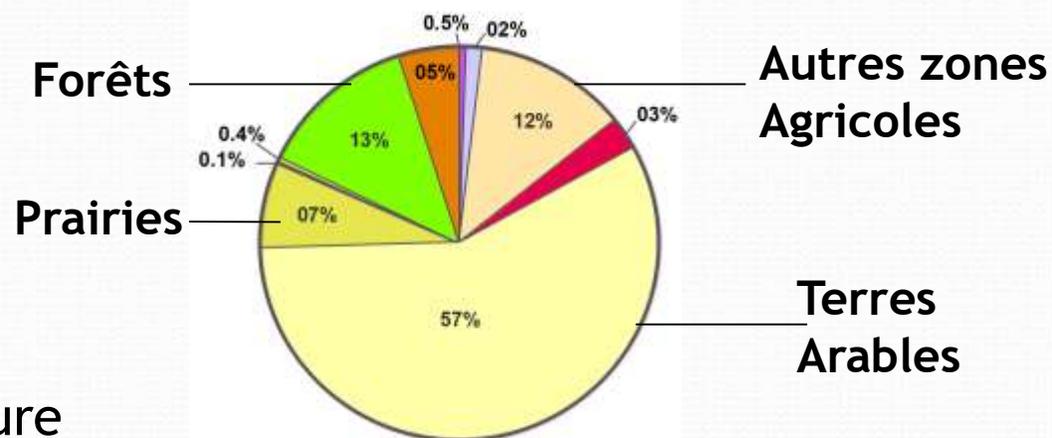
#### Réseau hydrographique

- Réseau hydrographique primaire
- Réseau hydrographique secondaire
- Réseau hydrographique tertiaire

#### Occupation du sol

Corine Land Cover 2018 - Niveau 2

- Zones urbanisées
- Zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication
- Mines, décharges et chantiers
- Espaces verts artificialisés, non agricoles
- Terres arables
- Cultures permanentes
- Prairies
- Zones agricoles hétérogènes
- Forêts
- Milieux à végétation arbustive et/ou herbacée
- Espaces ouverts, sans ou avec peu de végétation
- Zones humides intérieures
- Zones humides côtières
- Eaux continentales
- Eaux maritimes



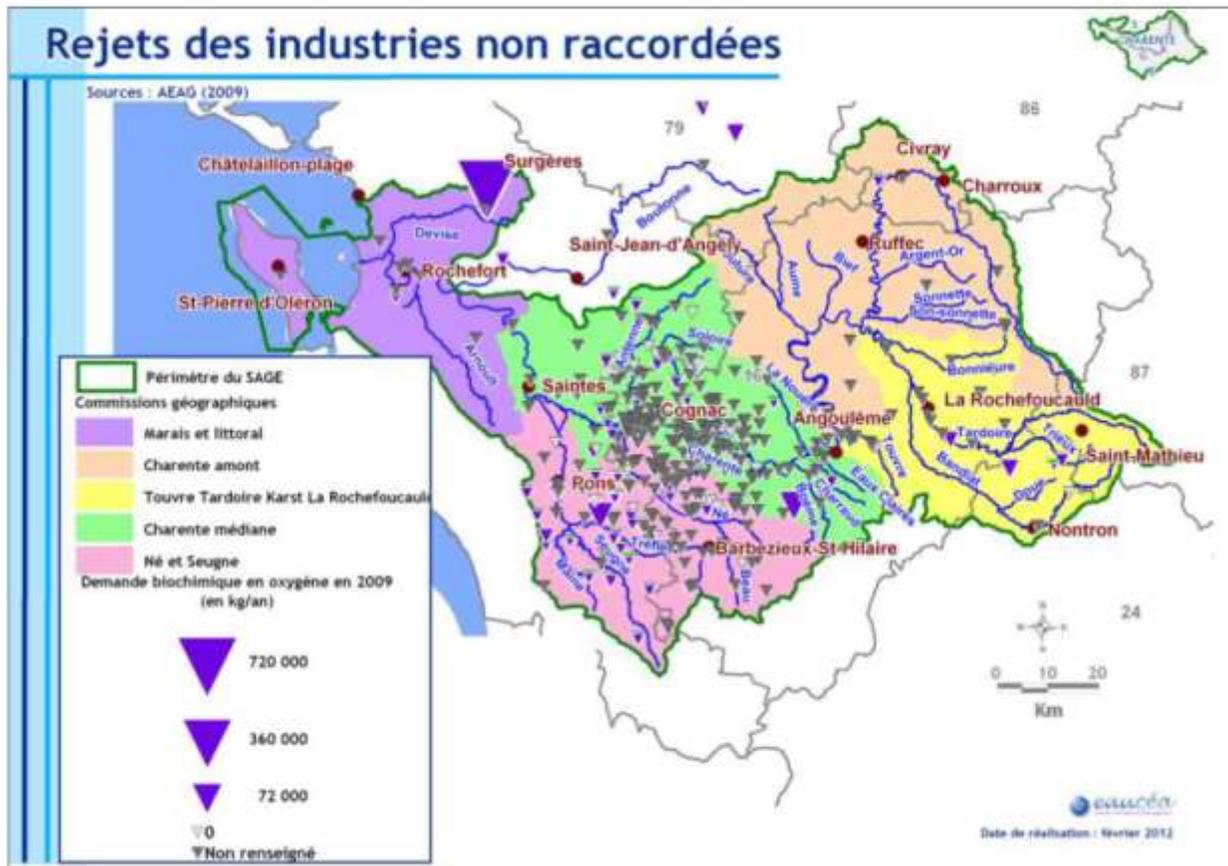
2/3 utilisés pour l'agriculture  
1/3 espaces naturels



# Adoption

## Bilan de l'état de l'eau et des milieux aquatiques 2019 - 2021

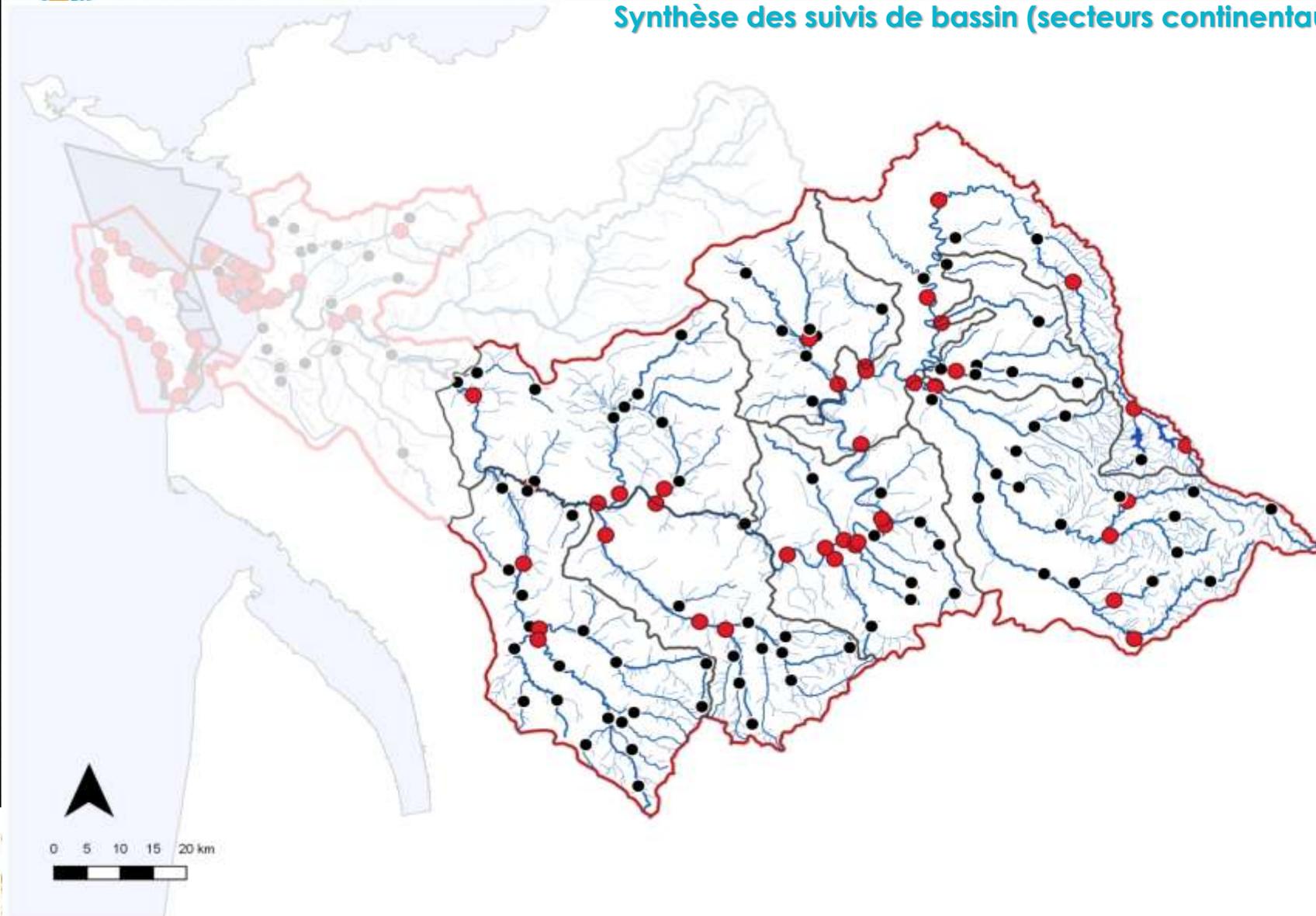
### Contexte : pressions et rejets



# Adoption

## Bilan de l'état de l'eau et des milieux aquatiques 2019 - 2021

### Synthèse des suivis de bassin (secteurs continentaux)



#### Légende

- Cours d'eau principaux
- Estuaire
- Sous bassins et petits affluents
- ▭ Périmètre SAGE Charente
- Station suivi plancher et optimal
- Station suivi optimal

Deux indicateurs pour rendre compte de la **qualité** sur secteurs continentaux :

- 1- Etat écologique
- 2- Etat AEP (Adduction d'Eau Potable)

# Adoption

## Bilan de l'état de l'eau et des milieux aquatiques 2019 - 2021

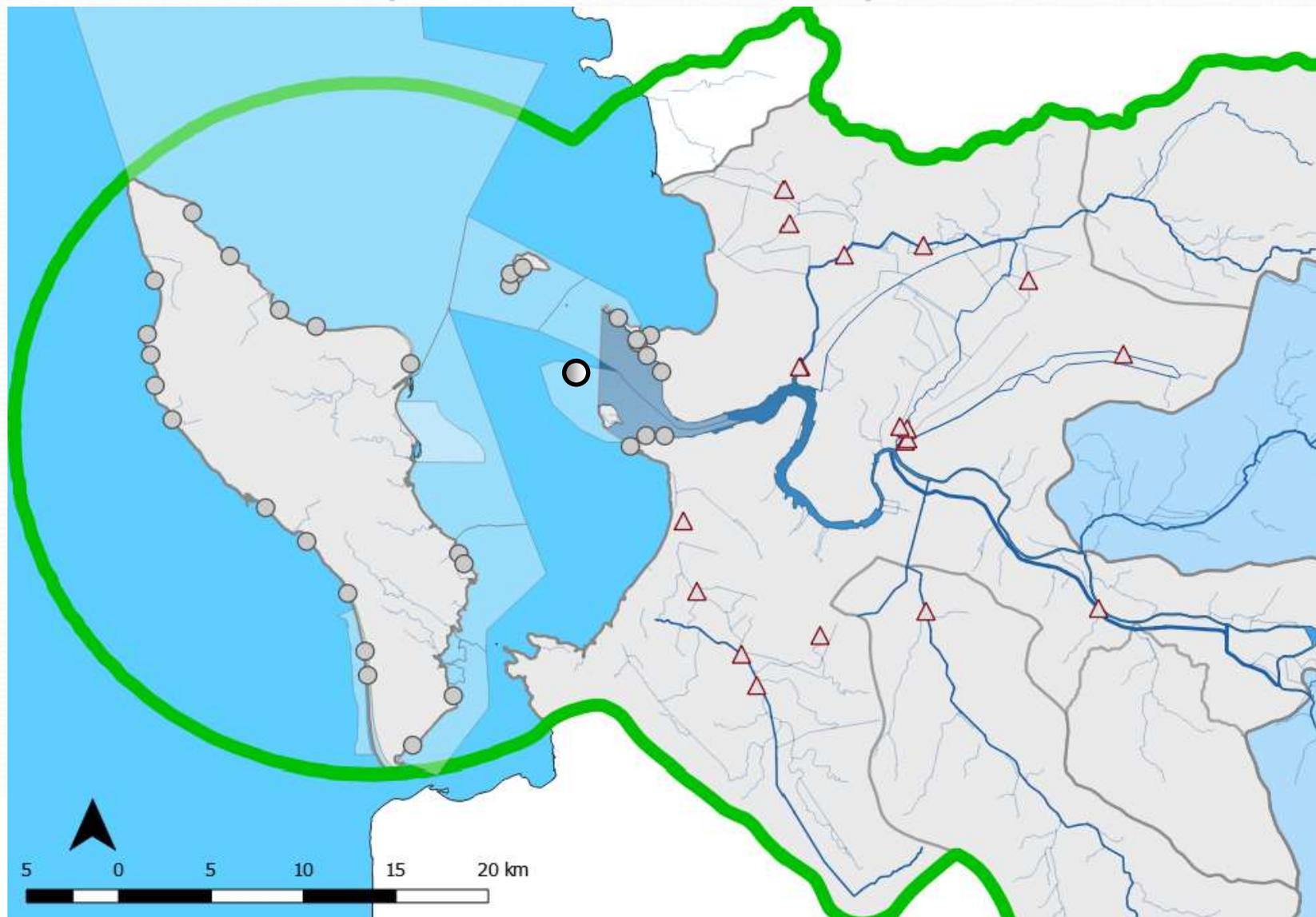
### Synthèse des suivis de bassin (secteurs littoraux et rétrolittoraux)

Bilan du bassin 

Cartographie des suivis 

Quatre indicateurs pour rendre compte des secteurs littoraux et rétrolittoraux

-  1- Indicateurs de l'état chimique et écologique
-  2- Indicateurs trophique des marais
-  3- Etat des zones conchylicoles
-  4- Etat des zones de baignade



suivi plancher + optimal  
111 stations

# Adoption

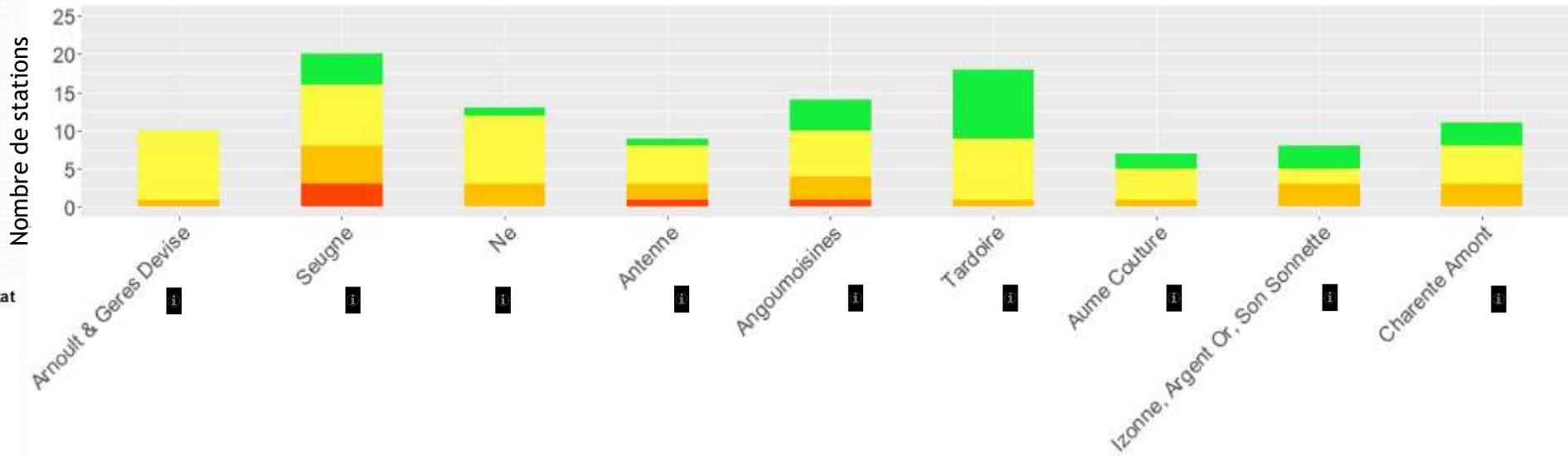
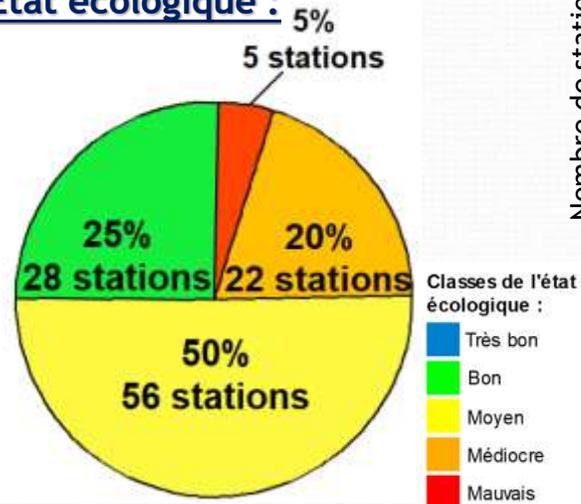
## Bilan de l'état de l'eau et des milieux aquatiques 2019 - 2021

### Etat des sous-bassins (secteur continental) du SAGE Charente

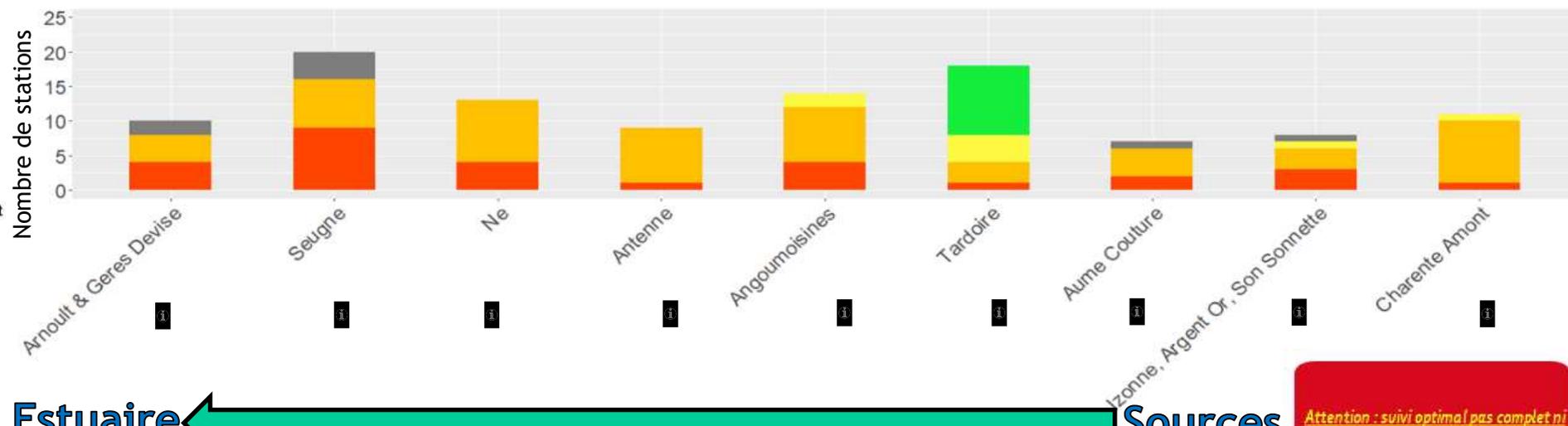
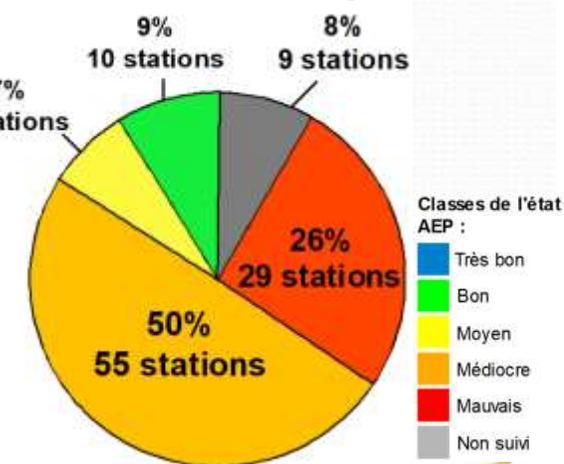
Bilan du bassin

Cartographie des suivis

#### 1- Etat écologique :



#### 2- Aptitude AEP :



Estuaire

Sources

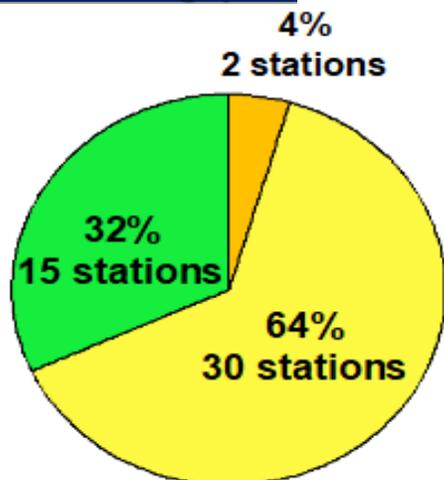
Attention : suivi optimal pas complet ni homogène selon les sous-bassins...

# Adoption

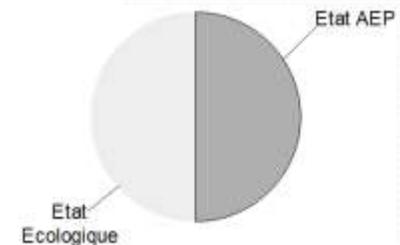
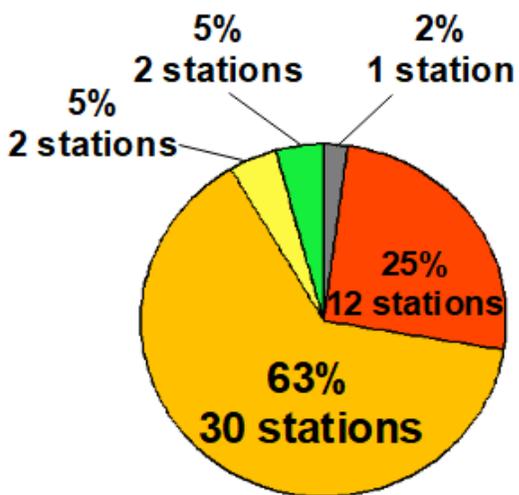
## Bilan de l'état de l'eau et des milieux aquatiques 2019 - 2021

### Synthèse de bassin (continuum terre-mer)

#### 1- Etat écologique :



#### 2- Aptitude AEP :



#### Etat écologique

- Très bon
- Bon
- Moyen
- Mediocre
- Mauvais

#### Etat AEP

- Bon
- Moyen
- Mediocre
- Mauvais
- Non suivi

- SAGE Charente
- Perimetre EPTB

Contexte occupation sol ↑

Contexte pressions rejets ↑

Commentaires Interprétations ↓

# Adoption

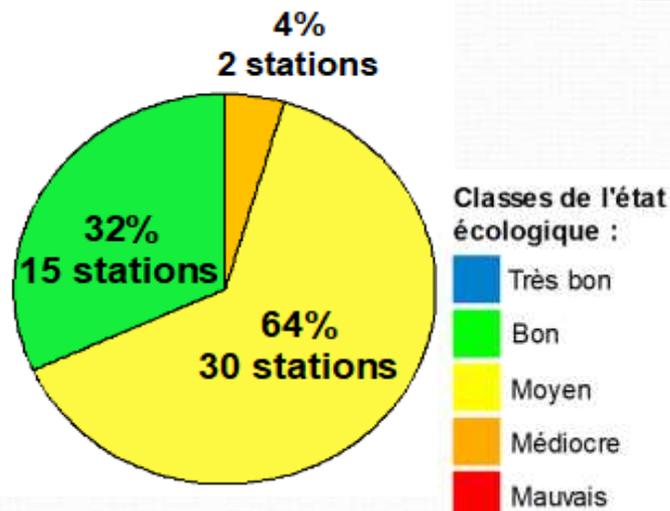
## Bilan de l'état de l'eau et des milieux aquatiques 2019 - 2021

### Etat du bassin Charente (secteur continental)

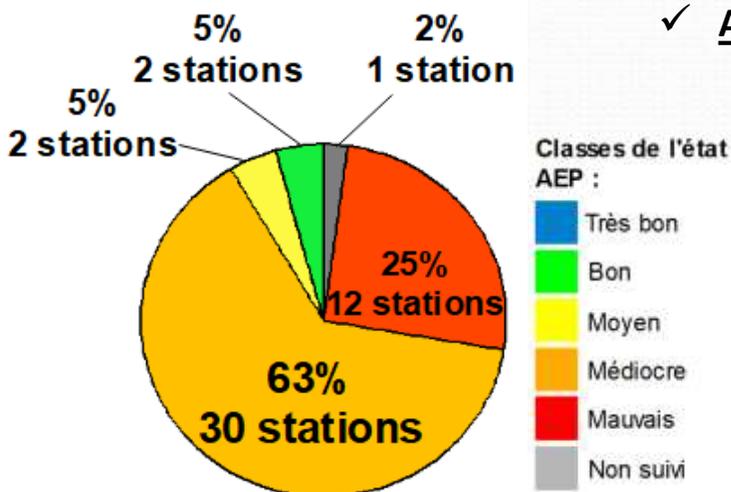
Bilan des sous-bassins ↓

Cartographie des suivis ↑

#### 1- Etat écologique :



#### 2- Aptitude AEP :



#### ✓ Etat écologique : parfois bon mais le plus souvent moyen et ponctuellement médiocre sur Charente amont

➤ Des fluctuations de l'état entre l'amont et l'aval

Evolution de l'état de l'eau d'amont en aval

➤ Des dégradations dues aux :

##### ✓ Perturbations des peuplements biologiques :

- **Poissons** : principal indice déclassant sur le bassin lorsqu'il est suivi (11 déclassements)
- **Diatomées** : sur le fleuve entre Barro et Luxé, puis à Saint-Brice et sur les Eaux-Clares, la Tardoire et le Trieux : en lien avec l'eutrophisation
- **Macroinvertébrés** : sur la tête de bassin du fleuve (amont et aval Lavaud : instabilité hydrologique, matières organiques, pesticides) et sur les Eaux-Clares (anthropisation du bassin, pesticides)

##### ✓ Teneurs en matières organiques sur les bassins Né, Seugne, Tardoire et Bonniere : la concentration et le taux de saturation en oxygène y chutent en automne sous l'effet potentiellement combiné de :

- consommation par les bactéries dégradant une matière biologique morte produite au printemps et en été, en excès, en raison d'**apports excessifs de nutriments** (azote, phosphore) ;
- pressions organiques liés à des **rejets ponctuels chroniques d'eaux usées et/ou pluviales** ;
- **faibles débits d'étiage** occasionnant un moindre brassage, une moindre oxygénation et une moindre dilution des matières organiques.

#### ✓ Aptitude en tant que ressource pour l'eau potable :

##### globalement médiocre (nitrates) ou mauvaise (pesticides lorsqu'ils sont suivis) :

➤ **Les pesticides** entraînent un déclassement de cette aptitude en mauvaise sur l'ensemble des stations où ils sont suivis avec des quantifications au-delà du seuil de potabilité. Les molécules impliquées proviennent principalement d'herbicides toutes cultures.

➤ **Les nitrates** sont à l'origine d'une aptitude :

- ✓ **bonne** uniquement sur socle granitique : amont du Bandiat et Trieux ;
- ✓ **moyenne** sur secteur de transition : fleuve amont Lavaud, Bonniere, Tardoire, Touvre ;
- ✓ **médiocre pour la plus grande partie du bassin** sur tables calcaires ;
- ✓ **mauvaise** sur le Bief.

Evolution des concentrations en nitrates d'amont en aval

Les nitrates apparaissent essentiellement d'**origine agricole** (intrants azotés) sur le secteur des tables calcaires, avec une forte incidence de l'occupation des sols par les grandes cultures. Les concentrations en nitrates présentent une variation saisonnière en raison du **lessivage des sols par les pluies**, puis de leur consommation (**auto-épuration**) par la végétation aquatique en **période printanière et de début d'été**.

# Adoption

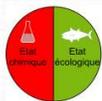
## Bilan de l'état de l'eau et des milieux aquatiques 2019 - 2021 Synthèse des suivis de bassin (secteurs littoraux et rétrolittoraux)

 Bilan du bassin 

 Cartographie des suivis 

### Qualité des secteurs littoraux et rétrolittoraux

#### 1- Indicateurs de l'état chimique et écologique



#### 2- Indicateur trophique des marais rétrolittoraux

-  En maturation
-  Fonctionnel
-  Immature
-  Non suivi

#### 3- Zones conchylicoles

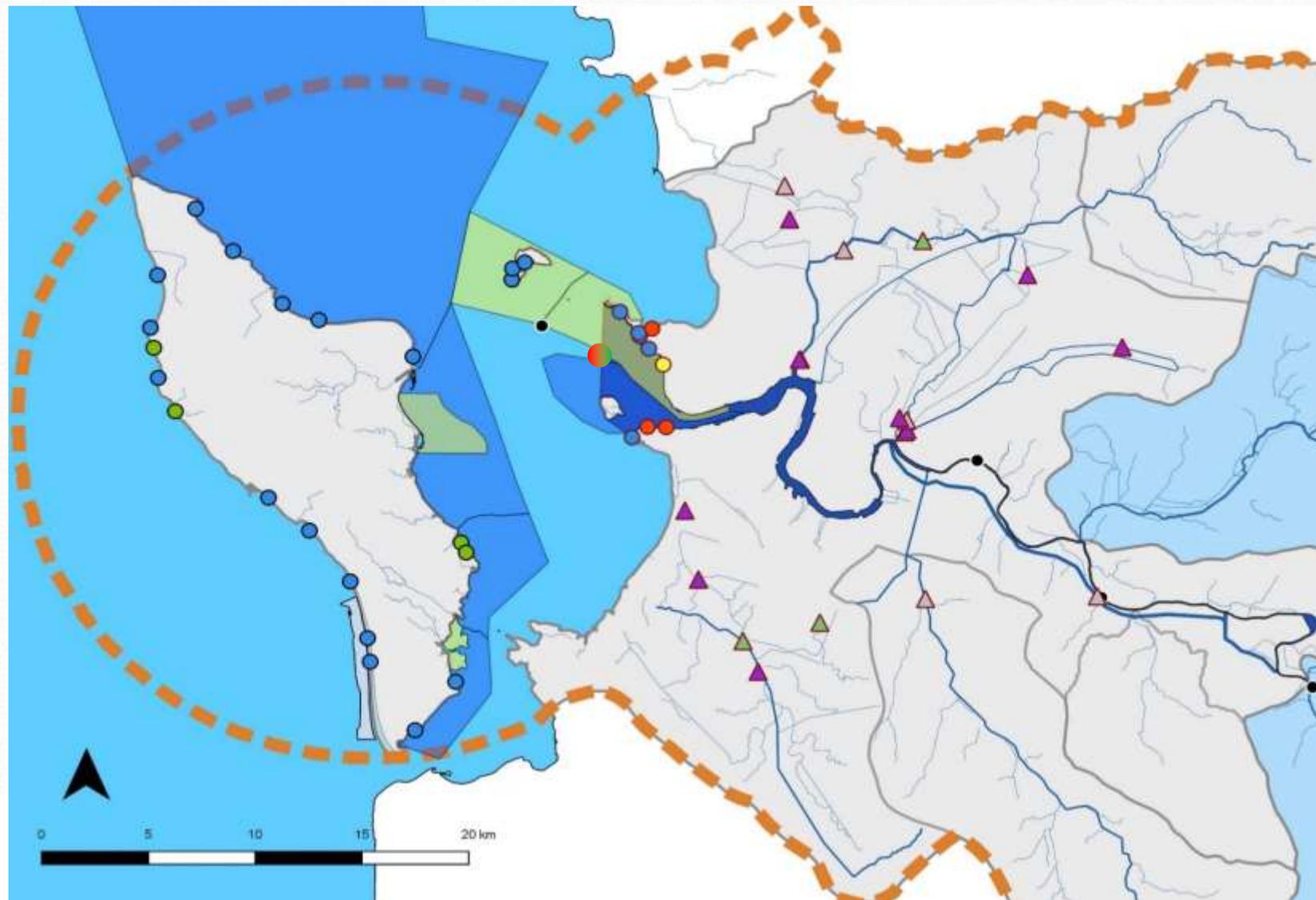
-  Consommation directe
-  Exploitation occasionnelle
-  Consommation après purification

#### 4- Sites de baignade

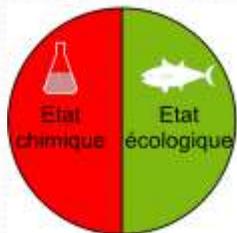
-  EXCELLENT
-  BON
-  SUFFISANT
-  INSUFFISANT
-  Stations suivis continus (données non qualifiées)



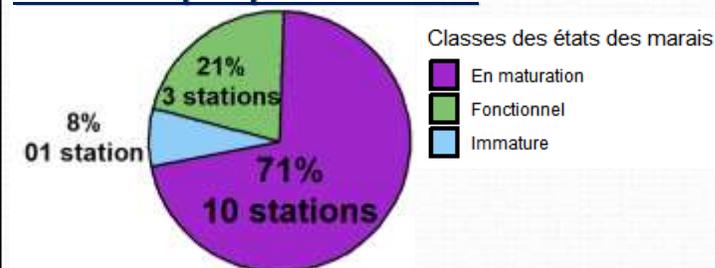
Estuaire de la charente



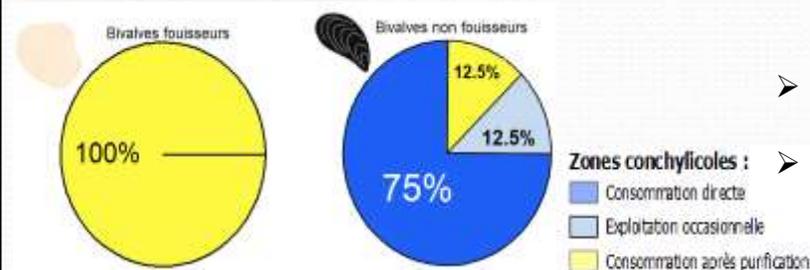
### Etat de l'estuaire



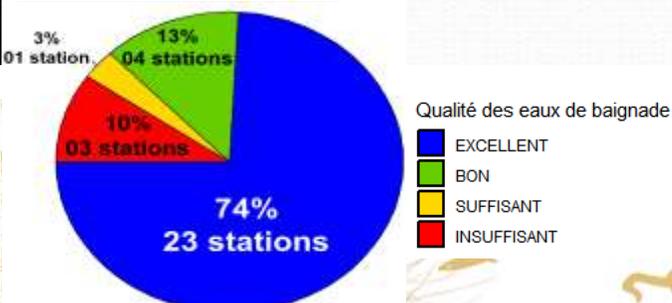
### Indice trophique en marais



### Zones conchylicoles



### Zones de baignade



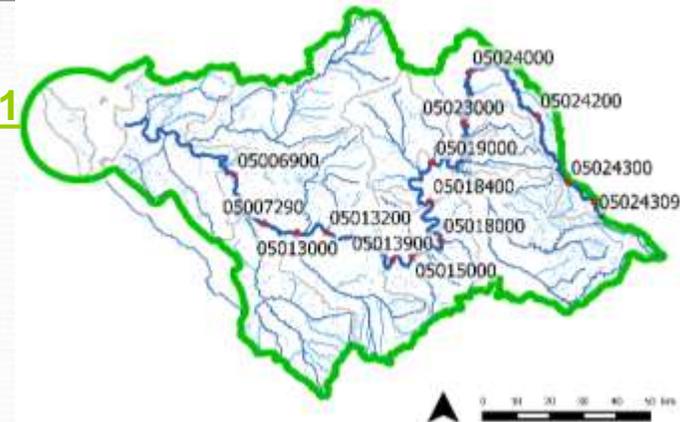
### Etat du bassin Charente (secteur littoral et rétro littoral)

- Présence d'un **polluant industriel** (PCB 118) utilisé dans les années 1970, interdit à la fin des années 1980, **peu sensible à la dégradation** et favorisant sa rétention dans l'environnement (présence constatée dans les estuaires à l'échelle européenne).
- **Eléments biologiques en bon état.**
- Deux grands types de fonctionnements trophiques de référence sur les marais :
  - les **marais doux desséchés réalimentés** ;
  - les **cours d'eau qui traversent les marais**.
- Des **systèmes en maturations ou en voie de maturation** liés à un fort **déficit hydrique** (faible précipitation et période d'étiage très longues), ainsi que des périodes de réalimentation très courtes.
- Maturation vers les systèmes eutrophes avec **fortes concentrations en nitrates** intégrées par la biomasse dont la dégradation automnale par les bactéries entraîne des **désoxygénations du milieu** avec qualité d'habitat et capacité d'épuration restant limités, très succincts et épisodiques.
- **variabilité liée à la gestion** : alimentation et la réalimentation, influence marine, occupation des sols, politiques de gestion et d'entretien du réseau hydraulique, etc.
- L'ensemble des **bivalves fousseurs** (palourdes, coques...) des zones de productions autour de l'estuaire et des îles, peuvent être consommés après une période de purification dans un centre agréé.
- Pour les **bivalves non fousseurs** (moules et huitres), pour la majorité peuvent être consommés directement, sauf sur une zone proche de l'île d'Aix, **seule une zone de production est classée en Exploitation Occasionnelle** (ou zone « à éclipse »), soumise à autorisation préalable et sous conditions particulières.

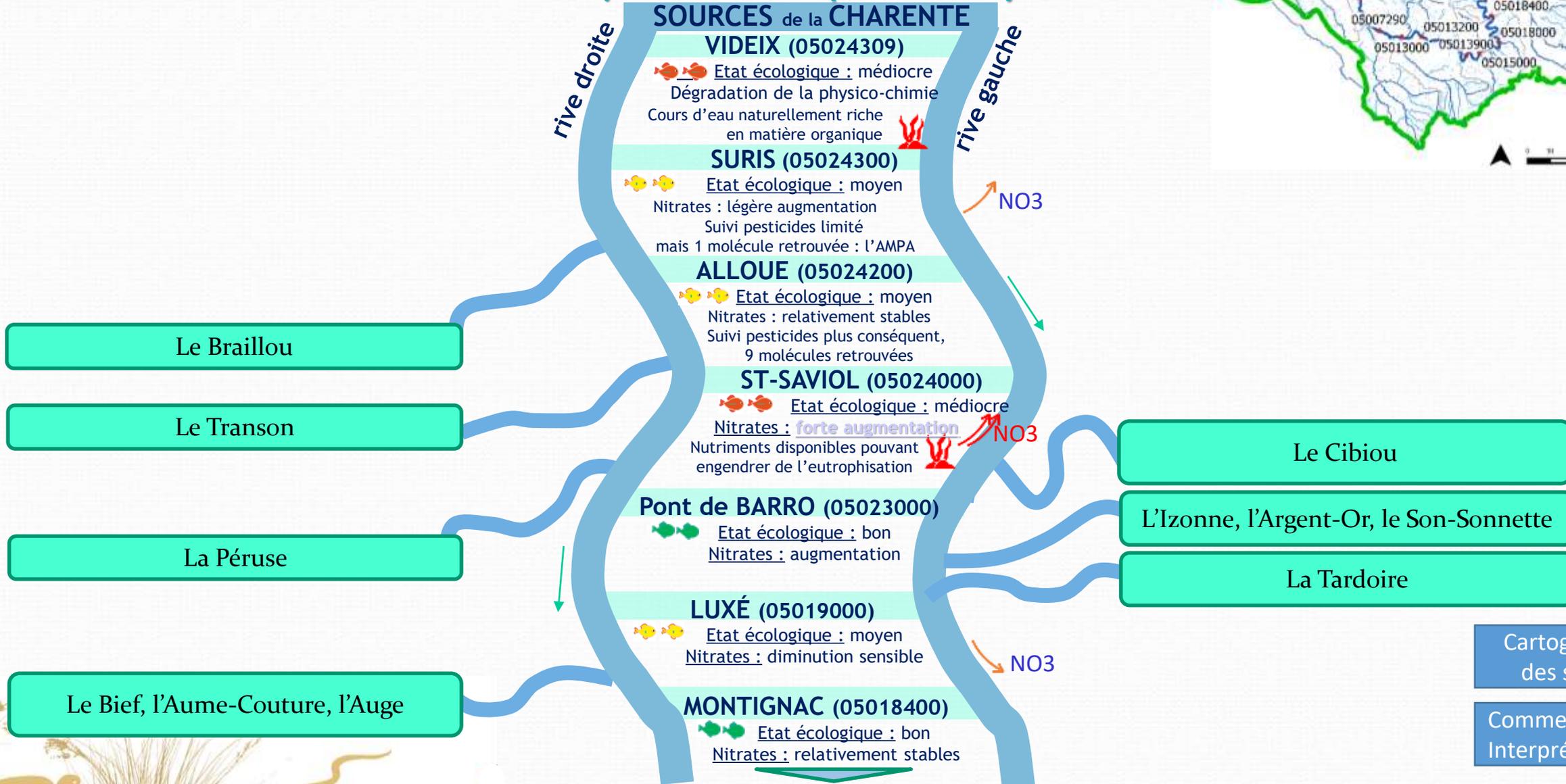
- Estuaire: qualité le plus souvent **excellente voire bonne**, mais pouvant être **dégradée, voire insuffisante**.
- Îles : qualité **excellente voire bonne**.

# Adoption

## Bilan de l'état de l'eau et des milieux aquatiques 2019 - 2021



### Synthèse de bassin (secteur fluvial)

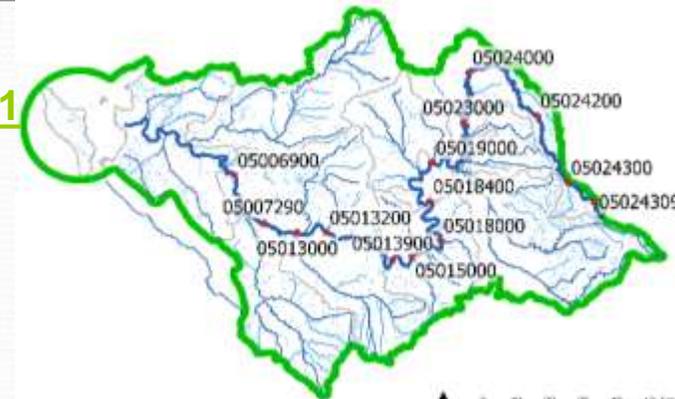


Cartographie des suivis ↑

Commentaires Interprétations ↓

# Adoption

## Bilan de l'état de l'eau et des milieux aquatiques 2019 - 2021



### Synthèse de bassin (secteur fluvial)



**ROFFIT (05018000)**

Etat écologique : moyen  
Nitrates : maintien des concentrations

**Pont de la MEURE (05015000)**

Etat écologique : moyen  
Nitrates : baisse des concentrations  
Dilution par les apports de la Touvre

**ST-SIMEUX (05013900)**

Etat écologique : bon  
Nitrates : maintien des concentrations

**ST-BRICE (05013200)**

Etat écologique : moyen  
Nitrates : maintien des concentrations

**MERPINS (050013000)**

Etat écologique : bon  
Nitrates : maintien des concentrations

**CHANIERES (05007290)**

Etat écologique : bon  
Nitrates : maintien des concentrations

**TAILLEBOURG (05006900)**

Etat écologique : bon  
Nitrates : maintien des concentrations  
**ESTUAIRE de la CHARENTE**

La Touvre

Rivières angoumoisines

La Soloire

L'Antenne

Le Né

La Seugne

Cartographie des suivis ↑

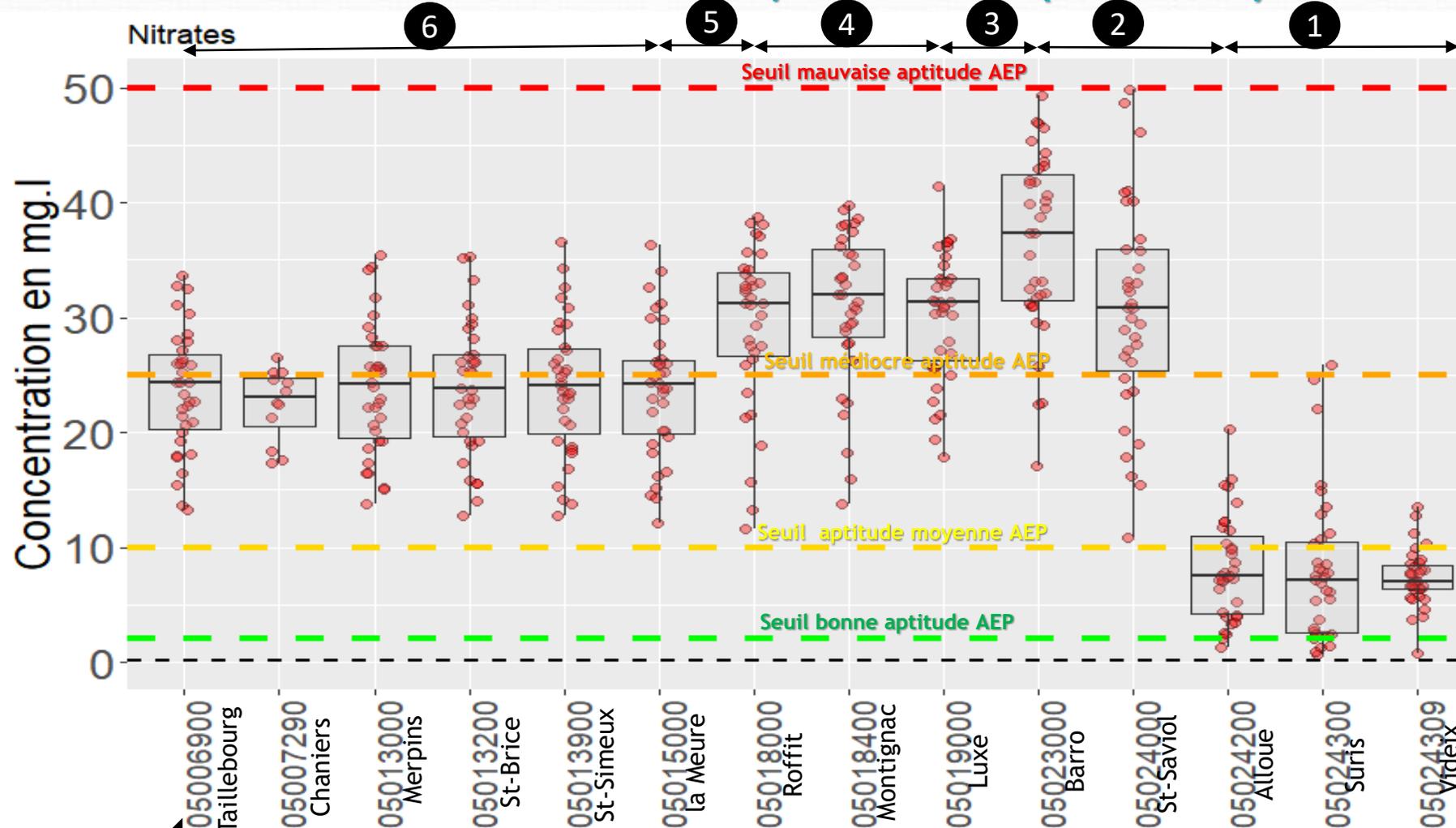
Commentaires Interprétations ↓



# Adoption

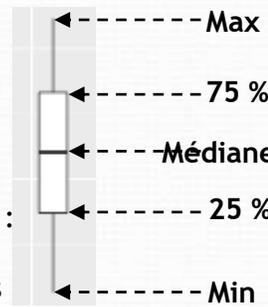
## Bilan de l'état de l'eau et des milieux aquatiques 2019 - 2021

### Synthèse de bassin (secteur fluvial)



### Les NITRATES d'amont en aval

- Des sources à Alloue : concentrations en nitrates faibles (médiane < 10 mg/L)
- D'Alloue au pont de Barro : triplement des concentrations en nitrates
- Du pont de Barro à Luxé : diminution sensible des concentrations en nitrates ← dilution par affluents rive gauche (Son-Sonnette, Tardoire...)
- De Luxé à Roffit la médiane se maintient → indice d'une eutrophisation croissante des milieux aquatiques ← enrichissement par affluents rive droite (Bief, Aume-Couture...)
- De Roffit au Pont de la Meure : forte diminution liée à la dilution par la Touvre
- Du Pont de la Meure à Taillebourg: relative stabilité des indicateurs nitrates : effet tampon par autoépuration des milieux aquatiques et dilution par le fleuve et ses affluents



Estuaire ← Sources

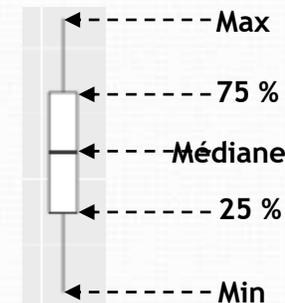
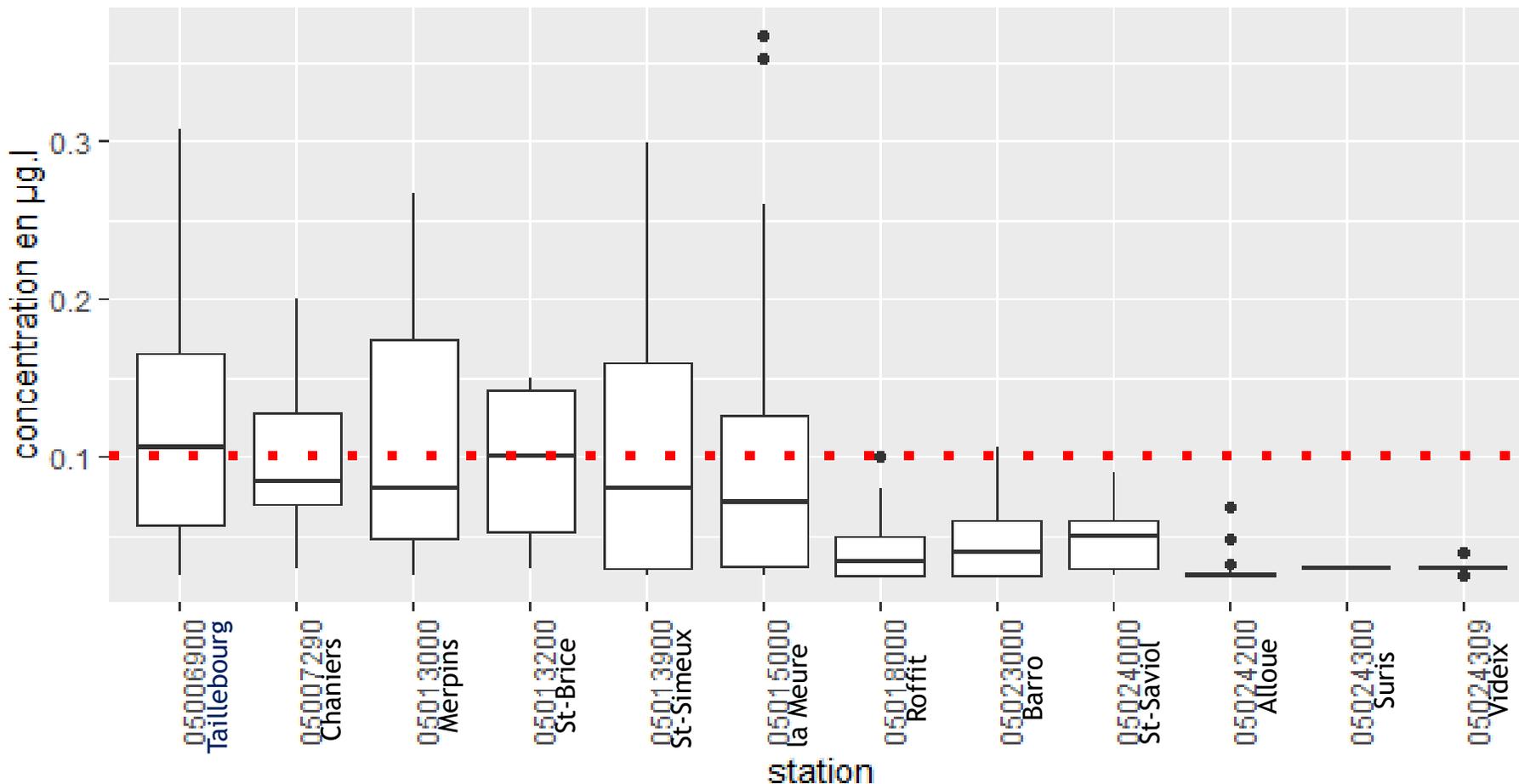
Cartographie des suivis ↑ Commentaires Interprétations ↓

# Adoption

## Bilan de l'état de l'eau et des milieux aquatiques 2019 - 2021

### Synthèse de bassin (secteur fluvial)

### L'AMPA d'amont en aval



Seuil de potabilité AEP = 0,1µg/l

Estuaire ← Sources

Cartographie des suivis ↑

Commentaires Interprétations ↓



# Adoption

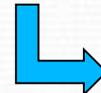
## Bilan de l'état de l'eau et des milieux aquatiques 2019 - 2021

### Validation

7 juin 2024

**CLE : validation bilan de l'état de l'eau et des milieux aquatiques 2019-2021 (ensemble du périmètre du SAGE Charente)**

- 13 bilans de sous-bassins de l'état de l'eau et des milieux aquatiques du SAGE Charente 2019-2021
- La synthèse du bilan de bassin de l'état de l'eau et des milieux aquatiques du SAGE Charente 2019-2021

 **Mise à disposition sous  
e-qualité**



# Information

Dossiers pour avis et information : reçus depuis la CLE du 30 janvier 2024

## Présentation EPTB Charente Fabrice MEUNIER



# Information

## Dossiers pour avis et information reçus depuis la CLE du 30 janvier 2024

### Rappel de l'environnement de consultation des dossiers

Liste consultable sur la page pro de la CLE (identifiant et mot de passe habituels, communiqués pour les préparations de CLE)  
Puis Rubrique « Dossiers transmis à la CLE »

<http://www.fleuve-charente.net/domaines/le-sage/espace-pro/cle-charente-espace-pro>



## Dossiers reçus depuis la CLE du 30 janvier 2024

45 dossiers reçus depuis la CLE du 30 JANVIER 2024 (au 31/05/2024), répartition des modalités de traitement :

Pour information	<b>35 dossiers</b> Voir liste des dossiers en ligne, classés par type dossiers de déclaration (eaux pluviales, plan d'épandage), information des arrêtés préfectoraux, etc.	
Pour avis	<b>1 - Stratégique pour la CLE ou opportunité d'une CLE proche</b>	<b>0 dossier</b>
	<b>2 - Non stratégique &gt; vus en Bureau</b>	<b>0 dossier</b>
	<b>3 - Dossiers non stratégiques avec consultation dématérialisée du Bureau</b>	<b>4 dossiers (1 avis favorables 2024-11, 3 avis favorables avec recommandations 2024-02; 2024-03; 2024-31)</b>
	<b>Délai de traitement jugé trop court</b>	<b>2 dossiers - rappel des règles et dispositions 2024-39; 2024-42</b>
<b>4 dossiers en cours d'instructions 2024-20; 2024-43; 2024-44; 2024-48</b>		

Liste consultable sur la page pro de la CLE (identifiant et mot de passe habituels, communiqués pour les préparations de CLE)

<http://www.fleuve-charente.net/domaines/le-sage/espace-pro/cle-charente-espace-pro>



# Gestion des avis soumis à la CLE

**Dossier M. LUCAS**

## Présentation EPTB Charente Denis ROUSSET



Demande d'avis sollicitée dans le cadre de l'appel à projet du fonds d'investissement en hydraulique agricole

Extrait de la lettre  
du pétitionnaire

### Présentation de la structure :

Exploitation familiale dont le gérant est LUCAS Alain, 55 ans.

Romane et Alexandre, les enfants d'Alain, ont respectivement quitté leur emploi en 2022 pour s'installer sur l'exploitation. Ils sont actuellement salariés sur l'exploitation, avec une installation en tant que Jeune Agriculteur prévue en octobre 2024.

La SARL du Logis de Mortier est une exploitation viticole/ maraichère/ céréalière. L'activité maraichère est développée depuis 1991, en vente directe à la ferme (moyenne de 100 clients/ jours d'avril à novembre). La production est également destinée, dans la mesure des possibilités de l'exploitation (production limitée aujourd'hui faute de surface supplémentaire), à répondre à la demande de la restauration collective de proximité (école, collège notamment) (cf LOI EGALIM).

Surfaces : 17 ha en maraichage dont 1.5 ha sous abri froid (tunnel plastique traditionnel). Sur cette dernière activité, 10.25 ETP ont été nécessaire en 2023 permettant ainsi à 3 salariés en CDI et plus de 20 saisonniers d'avoir un emploi en local. L'exploitation est certifiée HVE depuis 2020.



#### Système d'irrigation de l'activité maraîchère :

- L'exploitation est le premier préleveur, en tête de bassin de l'Auge, très vulnérable. Les prélèvements pour l'année 2023 ont été de 40 000 mètre cube.
- La faible disponibilité de la ressource en eau sur le bassin entraine un déficit hydrique en période d'étiage ce qui conduit à la perte de culture régulière faute d'irrigation suffisante.
- Depuis la réforme des volumes prélevables le volume annuel autorisé est passé de 44000 à 37000 m cubes aujourd'hui.
- La totalité des prélèvements en eaux sont strictement affectés aux cultures maraîchères avec des modes d'irrigation le plus économe possible chaque fois que la solution technique est présente (goutte à goutte / micro aspersion etc).

#### Projet et projection de l'entreprise pour répondre à une gestion résiliente de l'eau:

Le souhait porté par Romane, Alexandre et Alain de développer l'activité maraîchère a conduit l'exploitation à s'engager dans un projet d'implantation d'une serre de 3ha avec possibilité de récupération des eaux pluviales. L'entreprise souhaite récupérer les eaux pluviales en toiture de la serre pour irriguer ses cultures maraîchères afin de limiter son impact sur le milieu naturel.

Pour cela une réserve d'eau est envisagée. Cette dernière pourrait être remplie par :

- La collecte d'environ 22 000 à 25 000 mètre cubes d'eau des toitures par remplissage gravitaire dans une réserve étanche = utilisation durable de la ressource aquatique.



# Gestion des avis soumis à la CLE

## Dossier M. LUCAS

- Complétée par un prélèvement sur le milieu (point de prélèvement existant) en période excédentaire pour environ 20 000 mètres cubes diminuant ainsi par deux le volume actuellement prélevé = protection de la ressource.

Ce projet permettra :

- La diminution des prélèvements en milieu naturel = Zéro prélèvements en période estivales grâce à une substitution complète.
- La substitution participera avantageusement à la valorisation d'un projet de zone humide en aval du point de prélèvement actuel (voir note SMABACAB) = soutien pour la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.
- Continuité écologique du territoire par un programme de plantation de 2 kms de haies avec une grande diversité variétale.
- Création d'emploi grâce à la sécurisation de la ressource en eau et donc des mises en cultures nouvelles : objectif en croisière 17 ETP.
- Réponse à la demande accrue pour servir la restauration collective de proximité (allongement du calendrier de production + production supplémentaire pour vente directe et écoles).

### Conclusion :

Face à l'accélération des changements climatiques, il semble impératif de penser les modèles d'irrigation de manière résiliente. L'installation de Romane et Alexandre et la pérennité de l'exploitation agricole ne peut être viable qu'à la seule condition de sécuriser la ressource en eau.

Extrait de la lettre  
du pétitionnaire



## 5. Le positionnement du SMABACAB au regard du projet.

Le projet présenté par la SARL du Logis du mortier est de fait qu'une ébauche, ne contenant pas encore tous les détails techniques des réalisations ni des règles liées à son fonctionnement (seuils de prélèvements, emprise des travaux globaux, portages administratifs...). Il nécessite en effet son étude et l'attention des différentes institutions impliquées dans la gestion de l'eau sur le territoire. Néanmoins, il a le mérite de proposer une baisse de la pression des prélèvements destinés à l'irrigation, sur une tête de bassin versant concerné par de forts problèmes quantitatifs chroniques.

Le principe du projet est donc approuvé par le SMABACAB au regard de la compétence GEMAPI. La réutilisation de l'eau pluviale, la diminution d'un prélèvement existant et son décalage dans le temps sur des périodes excédentaires, sont dans ce cas précis et sur cette tête de bassin des leviers pouvant contribuer à une amélioration des conditions hydrologiques. Cette action se veut complémentaire avec les objectifs de reconquête des milieux aquatiques poursuivis par le SMABACAB. Il sera cependant nécessaire de veiller à ce qu'elle soit cumulée à la réalisation d'opérations de restauration du milieu à l'échelle du bassin versant, comme prescrit par le PAGQ de l'Auge ; cela permettra de viser un effet cumulé et d'optimiser les résultats.

Le SMABACAB est déjà un acteur identifié dans le PAGQ du bassin de l'Auge ; il restera disponible pour partager ses connaissances liées aux milieux aquatiques dans le cadre de l'émergence du projet du Logis du mortier.



### Analyse au regard du SAGE

Il s'agit d'un avis de principe, ou d'opportunité, car :

- ce n'est pas une consultation officielle inscrite dans les procédures
- Il n'y a pas tous les éléments techniques du dossier (conditions de remplissage, étude d'impact, etc.)

Pour autant au stade de l'analyse d'opportunité, et sous réserve que le stockage déconnecté des cours d'eau, il n'apparaît pas d'incompatibilité majeur avec les orientations et objectifs portées par le SAGE :

- La substitution permettrait de baisser la pression de prélèvements sur une tête de bassin versant
- Le stockage projeté n'est pas dans une zone de forte densité de plan d'eau visée par la disposition C33 du PAGD
- Le projet s'inscrit en cohérence avec le PAGQ de l'Auge en réduisant la pression de prélèvement en période estivale sur une tête de bassin versant



